Citoyenneté et Immigration Canada
Citizenship and Immigration Canada

Profils des régions métropolitaines

RECHERCHE ET EXAMEN STRATÉGIQUES
STRATEGIC RESEARCH AND REVIEW

Profil comparatif des nouveaux immigrants de la région métropolitaine de Hamilton

—

d'après le recensement de 1996

Septembre 2000

UNITÉ DE RECHERCHE
RESEARCH UNIT

Canada

Produit par Politique, planification et recherche stratégiques

Pour obtenir d'autres exemplaires de cet ouvrage, veuillez vous adresser à la :

Direction générale des communications
Citoyenneté et Immigration Canada
Ottawa (Ontario) K1A 1L1
Tél. : (613) 954-9019
Téléc. : (613) 954-2221
Internet : http://www.cic.gc.ca

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2000
No de cat. : MP22-20/11-2000F
ISBN 0-662-85140-4

Also available in English under the title Recent Immigrants in the Hamilton Metropolitan Area: A Comparative Portrait Based on the 1996 Census

103-01055

PROFIL COMPARATIF DES NOUVEAUX IMMIGRANTS DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE HAMILTON

D'APRÈS LE RECENSEMENT DE 1996

Préparé par
INFORMETRICA LIMITED

Pour
Citoyenneté et Immigration Canada

Septembre 2000

Les opinions et interprétations contenues dans ce rapport sont celles de l'auteur. Citoyenneté et Immigration Canada n'y adhère pas nécessairement.

Table des matières

AVANT-PROPOS x

POINTS SAILLANTS xiii

PARTIE A : IMMIGRANTS ET NOUVEAUX IMMIGRANTS 1

146 000 immigrants résident dans la région métropolitaine de Hamilton 1
Proportion décroissante de la population 2
Un peu plus d'un immigrant sur quatre est arrivé après 1980 3
Proportion décroissante des immigrants de l'Ontario et du Canada 4
41 200 nouveaux immigrants : 6,7 pour 100 de la population 5
Quatre nouveaux immigrants sur cinq ont obtenu la citoyenneté canadienne 6

PARTIE B : QUI SONT LES NOUVEAUX IMMIGRANTS? 8

Origine, destination et catégorie d'immigrants 8

Les origines se diversifient 8
Les pays de naissance des nouveaux immigrants sont diversement représentés à Hamilton 10
Une grande majorité a été admise dans la composante économique et la catégorie de la famille 12

Âge et sexe 14

Les nouveaux immigrants comptent moins d'enfants et de personnes âgées, mais plus de personnes de 25 à 44 ans 14
Les femmes plus nombreuses que les hommes 16

Langue et études 17

La grande majorité des tout nouveaux immigrants parlent anglais ou français 17
Près des deux tiers des tout nouveaux immigrants parlent une langue étrangère à la maison 19
Niveau de scolarité analogue 20
Les nouveaux immigrants viennent grossir les rangs des scientifiques et des spécialistes du génie de Hamilton 22
Les tout nouveaux immigrants de 25 à 64 ans fréquentent plus souvent un établissement scolaire 24

PARTIE C: FAMILLES ET MÉNAGES 25

Familles et ménages – liens entre les personnes 25

Plus de neuf nouveaux immigrants sur dix vivent avec des personnes apparentées 25
Les nouveaux immigrants ont plus tendance à vivre dans des familles élargies 26

Familles 29

15 200 familles de nouveaux immigrants dans la région métropolitaine de Hamilton 29

Les familles de nouveaux immigrants ont plus tendance à avoir des enfants à la maison 31
Les familles de nouveaux immigrants âgés ont plus d'enfants à la maison 33
La majorité des nouveaux immigrants ont pour conjoint un nouvel immigrant 34

Ménages 36
18 400 ménages de nouveaux immigrants dans la région métropolitaine de Hamilton 36
Les ménages de nouveaux immigrants ont plus tendance à ne pas se limiter à la famille nucléaire 38
La taille des ménages des nouveaux immigrants tend à être importante 40
Davantage de soins accordés aux enfants, moins aux personnes âgées 41

PARTIE D : PARTICIPATION À LA VIE ÉCONOMIQUE 42

Vie active 42
Taux d'activité plus faible, mais augmentant avec la durée du séjour 42
Processus d'adaptation analogue pour la plupart des niveaux de scolarité 44
La connaissance de l'anglais : un facteur important 46
Le chômage : un phénomène fréquent pendant les premières années 48
La part des hommes et des femmes occupés augmente en proportion de la durée du séjour 51

Les emplois des nouveaux immigrants 52
Les tout nouveaux immigrants de 45 à 64 ans travaillent plus souvent à temps partiel 52
Beaucoup de nouveaux immigrants dans les ventes et services et les industries de transformation 53
De nombreux nouveaux immigrants dans le secteur manufacturier, l'accueil et les autres services 55
Les nouveaux immigrants occupent des emplois moins exigeants sur le plan professionnel 57
L'instruction des nouveaux immigrants n'est pas pleinement exploitée 59

PARTIE E : REVENU 61

Sources et niveau de revenu 61
Les sources de revenu sont à mettre en relation avec le fait d'avoir immigré 61
Le revenu moyen augmente avec la durée du séjour 63
Le revenu des nouveaux immigrants ayant principalement travaillé à temps plein est plus faible 64
Les transferts gouvernementaux forment une part plus importante du revenu, sauf chez les personnes âgées 65

La répartition du revenu 67
Égalité et répartition analogue du revenu personnel avec le temps 67
Le revenu des ménages est un peu moins élevé 68

Le tiers des immigrants très récents vivent dans des familles à faible revenu 69

PARTIE F : LOGEMENT 73

Les nouveaux immigrants logent plus souvent à l'étroit 73
Les ménages de grande taille logent souvent à l'étroit 74
Le tiers des ménages assument des coûts de logement élevés par rapport à leur revenu 75
Les logements des nouveaux immigrants sont de même qualité 76
Les ménages comptant seulement de tout nouveaux immigrants sont rarement propriétaires de leur logement 77

Tableaux

Tableau A.1 : Immigrants et population totale – région métropolitaine de Hamilton, Ontario et Canada, 1981-1996 1

Tableau A.2 : Population d'immigrants, selon la période d'immigration – région métropolitaine de Hamilton, 1996 3

Tableau A.3 : Nouveaux immigrants, nombre et pourcentage de la population – région métropolitaine de Hamilton, Ontario et Canada, 1996 5

Tableau B.1 : Dix principaux lieux de naissance des immigrants – région métropolitaine de Hamilton, 1996 8

Tableau B.2 : Les nouveaux immigrants, selon le pays de naissance et la proportion résidant dans la région métropolitaine de Hamilton, 1996 11

Tableau B.3 : Nouveaux immigrants, selon la catégorie d'immigrants – région métropolitaine de Hamilton, 1981-1995 12

Tableau B.4 : Femmes : proportion de la population, selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Hamilton, 1996 16

Tableau B.5 : Niveau de scolarité le plus élevé des 15 ans et plus – région métropolitaine de Hamilton, 1996 (répartition en pourcentage) 20

Tableau B.6 : Personnes n'ayant pas atteint le niveau secondaire et personnes l'ayant dépassé : proportion de la population, selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Hamilton, 1996 21

Tableau B.7 : Nombre et pourcentage de titulaires de grades ou de diplômes d'études postsecondaires, selon le domaine d'études principal – région métropolitaine de Hamilton, 1996 23

Tableau B.8 : Pourcentage des personnes fréquentant un établissement scolaire, selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Hamilton, 1996 24

Tableau C.1 : Conditions de logement, selon l'âge – région métropolitaine de Hamilton, 1996 (répartition en pourcentage) 25

Tableau C.2 : Personnes faisant partie de familles nucléaires et de familles élargies en pourcentage de la population vivant avec des personnes apparentées, selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Hamilton, 1996 28

Tableau C.3 : Structure familiale, selon l'âge du conjoint le plus âgé ou du parent seul – région métropolitaine de Hamilton, 1996 (répartition en pourcentage) 30

Tableau C.4 : Familles avec enfants jamais mariés vivant à la maison, selon le nombre des enfants et l'âge de la famille – région métropolitaine de Hamilton, 1996 (répartition en pourcentage) 33

Tableau C.5 : Couples vivant en union libre en pourcentage de tous les couples formés d'un conjoint et d'une conjointe, selon l'âge du partenaire le plus âgé – région métropolitaine de Hamilton, 1996 35

Tableau C.6 : Ménages, selon le statut d'immigrant des 15 ans et plus – région métropolitaine de Hamilton, 1996 37

Tableau C.7 : Structure des ménages – région métropolitaine de Hamilton, 1996 (répartition en pourcentage) 39

Tableau C.8 : Taille des ménages – région métropolitaine de Hamilton, 1996 (répartition en pourcentage) 40

Tableau C.9 : Proportion des personnes consacrant des heures, sans rémunération, aux soins des enfants et des personnes âgées – région métropolitaine de Hamilton, 1996 41

Tableau D.1 : Taux d'activité des 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Hamilton, 1996 42

Tableau D.2 : Taux d'activité des 15 à 64 ans, selon le niveau de scolarité et le sexe – région métropolitaine de Hamilton, 1996 44

Tableau D.3 : Taux d'activité et connaissance de l'anglais des 15 à 64 ans – région métropolitaine de Hamilton, 1996 46

Tableau D.4 : Taux de chômage des 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Hamilton, 1996 48

Tableau D.5 : Taux de chômage des 15 à 64 ans, selon le niveau de scolarité, – région métropolitaine de Hamilton, 1996 49

Tableau D.6 : Chômage et connaissance de l'anglais, personnes de 15 à 64 ans – région métropolitaine de Hamilton, 1996 50

Tableau D.7 : Rapport emploi-population des 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Hamilton, 1996 51

Tableau D.8 : Les travailleurs à temps partiel en pourcentage des personnes occupées, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Hamilton, 1995 52

Tableau D.9 : Professions des femmes et des hommes occupés de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Hamilton, 1996 (répartition en pourcentage) 53

Tableau D.10 : Emploi des 25 à 64 ans, selon l'industrie – région métropolitaine de Hamilton, 1996 (répartition en pourcentage) 55

Tableau D.11 : Emploi, selon le niveau de compétence, des femmes et des hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Hamilton, 1996 (répartition en pourcentage) 57

Tableau D.12 : Niveaux de compétence des emplois occupés par les diplômés universitaires, femmes et hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Hamilton, 1996 (répartition en pourcentage) 59

Tableau E.1 : Personnes ayant un revenu, selon la source, et personnes sans revenu – région métropolitaine de Hamilton, 1995 (en pourcentage de la population des 15 ans et plus) 61

Tableau E.2 : Niveau et répartition du revenu, selon la source – région métropolitaine de Hamilton, 1995 63

Tableau E.3 : Salaires et traitements des personnes ayant principalement travaillé à temps plein, en pourcentage de la moyenne générale – région métropolitaine de Hamilton, 1995 64

Tableau E.4 : Transferts gouvernementaux versés aux ménages, selon l'âge du ménage – région métropolitaine de Hamilton, 1995 65

Tableau E.5 : Répartition du revenu personnel des 15 ans et plus – région métropolitaine de Hamilton, 1995 (répartition en pourcentage) 67

Tableau E.6 : Répartition du revenu des ménages – région métropolitaine de Hamilton, 1995 (répartition en pourcentage) 68

Tableau E.7 : Personnes vivant dans des familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur au revenu médian, en pourcentage de l'ensemble de la population, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Hamilton, 1995 71

Tableau E.8 : Personnes vivant dans des familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian, en pourcentage de l'ensemble de la population, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Hamilton, 1995 72

Tableau F.1 : Nombre de personnes par pièce – région métropolitaine de Hamilton, 1996 (répartition en pourcentage) 73

Tableau F.2 : Nombre de personnes par pièce et taille du ménage – région métropolitaine de Hamilton, 1996 (répartition en pourcentage) 74

Tableau F.3 : Coûts de logement, par rapport au revenu du ménage – région métropolitaine de Hamilton, 1995 (répartition en pourcentage) 75

Tableau F.4 : Période de construction – région métropolitaine de Hamilton, 1996 (répartition en pourcentage) 76

Tableau F.5 : Qualité du logement – région métropolitaine de Hamilton, 1996 (répartition en pourcentage) 76

Figures

Figure A.1 : Nombre d'immigrants exprimé en pourcentage de la population – région métropolitaine de Hamilton, Ontario et Canada, 1981-1996 2

Figure A.2 : Pourcentage des immigrants du Canada et de l'Ontario résidant dans la région métropolitaine de Hamilton, selon la période d'immigration, 1996 4

Figure A.3 : Citoyenneté canadienne, selon le pays de naissance – région métropolitaine de Hamilton, 1996 7

Figure B.1 : Structure par âge des nouveaux immigrants et des personnes nées au Canada – région métropolitaine de Hamilton, 1996 14

Figure B.2 : Proportion des femmes et des hommes de 15 ans et plus admis entre 1991 et 1996 connaissant l'anglais ou le français – région métropolitaine de Hamilton, 1996 17

Figure B.3 : Pourcentage des 15 ans et plus parlant une langue étrangère à la maison – région métropolitaine de Hamilton, 1996 19

Figure C.1 : Personnes vivant dans une famille élargie en pourcentage de la population vivant avec des personnes apparentées – région métropolitaine de Hamilton, 1996 27

Figure C.2 : Familles avec des enfants jamais mariés à la maison, en pourcentage de l'ensemble des familles, selon l'âge de la famille – région métropolitaine de Hamilton, 1996 32

Figure C.3 : Types de familles de nouveaux immigrants, avec indication du statut des conjoints – région métropolitaine de Hamilton, 1996 34

Figure D.1 : Taux d'activité, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Hamilton, 1996 43

Figure D.2 : Taux d'activité des 15 à 64 ans, selon le niveau de scolarité et le sexe – région métropolitaine de Hamilton, 1996 45

Figure D.3 : Professions des femmes et des hommes occupés de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Hamilton, 1996 (répartition en pourcentage) 54

Figure D.4 : Emploi des 25 à 64 ans, selon l'industrie – région métropolitaine de Hamilton, 1996 (répartition en pourcentage) 56

Figure D.5 : Emploi, selon le niveau de compétence, des femmes et des hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Hamilton, 1996 (répartition en pourcentage) 58

Figure D.6 : Proportion des travailleurs pourvus d'un grade universitaire occupant un emploi exigeant des études universitaires – région métropolitaine de Hamilton, 1996 60

Figure E.1 : Personnes faisant partie de familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur au revenu médian et à la moitié du revenu médian, en pourcentage de la population – région métropolitaine de Hamilton, 1995 70

Figure F.1 : Pourcentage de tous les ménages possédant leur propre maison – région métropolitaine de Hamilton, 1996 77

AVANT-PROPOS

La présente étude dresse le profil des nouveaux immigrants – personnes ayant immigré (« obtenu le droit d'établissement ») après 1980 – qui vivaient dans la région de Hamilton lors du recensement de la population de 1996. On y trouvera des données, tirées du recensement, sur l'origine et les antécédents des immigrants, la structure familiale et des ménages, la participation à la vie économique, le revenu et le logement.

Pour aider le lecteur à interpréter les caractéristiques et la situation propres aux nouveaux immigrants, on fait, tout au long du rapport, des comparaisons avec les immigrants arrivés précédemment – c'est-à-dire avant 1981 – ainsi qu'avec les personnes nées au Canada. On a de même subdivisé les nouveaux immigrants en deux groupes : ceux qui sont arrivés dans les années 1980 et ceux qui ont été admis pendant la première moitié des années quatre-vingt-dix. Ce dernier groupe est diversement désigné sous le nom d'« immigrants les plus récents », d'« immigrants très récents », de « tout nouveaux immigrants », etc. Il est utile de regrouper les immigrants selon la période d'admission lorsqu'on étudie la façon dont les nouveaux arrivants s'adaptent à la société et à la vie économique canadiennes, car ce processus d'adaptation est long.

La politique canadienne d'immigration a des buts variés : répondre aux besoins du marché du travail, réunir les familles, poursuivre des objectifs humanitaires. Or, de même que les politiques, les antécédents des nouveaux immigrants ont changé au fil des ans. Comme le recensement ne distingue pas les catégories dans lesquelles sont admis les immigrants, on ne met pas ici ces catégories en relation avec l'expérience des nouveaux arrivants. Ainsi que le montre le présent rapport, toutefois, il demeure que les politiques d'immigration du Canada, de même que les conditions propres au Canada et aux pays d'origine, ont une incidence sur les antécédents et la situation des nouveaux immigrants.

On présente également dans ce document des données sur les immigrants arrivés plus tôt, cela non pour composer un deuxième profil, mais plutôt pour donner un aperçu de la situation qui sera probablement celle des nouveaux immigrants dans l'avenir. Bien entendu, rien ne nous garantit que les nouveaux immigrants occuperont la même place dans la société et l'économie canadiennes que les générations d'immigrants qui les ont précédés. Les caractéristiques des immigrants ont évolué au fil des ans, tout comme la population, la société et l'économie canadiennes. On constate cependant que les caractéristiques des immigrants présentent une continuité marquée et que les nouveaux immigrants se taillent une place dans la société canadienne. Il y a, par exemple, tout lieu de croire que la situation économique relative des nouveaux immigrants va s'améliorer avec les années suivant leur arrivée au Canada.

Ce profil des nouveaux immigrants vivant dans la région de Hamilton fait partie d'une série de 13 rapports consacrés aux grands centres urbains, où habitent l'immense majorité des nouveaux immigrants. Chacun des 13 profils porte sur une région métropolitaine de recensement (RMR, dont on trouvera une définition ci-après, dans le deuxième encadré). Les RMR, ou grandes agglomérations urbaines, sont Toronto, Vancouver, Montréal, Victoria, Edmonton, Calgary, Saskatoon, Regina, Winnipeg, Hamilton, Ottawa, Québec et Halifax. Un quatorzième profil, consacré aux nouveaux immigrants répartis sur l'ensemble du territoire canadien, traite des mêmes

thèmes et établit des comparaisons entre cinq régions géographiques (Toronto, Vancouver, Montréal, les dix autres villes combinées, et le reste du Canada).

Préparé par Informetrica Limited et publié par Citoyenneté et Immigration Canada, ce profil comparatif des nouveaux immigrants vivant à Hamilton vise à renseigner la population canadienne, en particulier les personnes et les organismes s'intéressant aux immigrants, notamment les fonctionnaires des administrations provinciales, régionales et locales et les fournisseurs de services aux immigrants.

Les encadrés renferment des détails techniques sur les sujets traités, par exemple des définitions et des notes concernant les tableaux et les graphiques. Il pourra être utile au lecteur de savoir ce qui suit :

Les points saillants précèdent le rapport proprement dit. Ils se divisent en six parties comme le rapport lui-même.

Les sous-titres résument, en style télégraphique, l'essentiel de ce qui ressort de l'information présentée. En parcourant la table des matières, on peut ainsi se faire rapidement une idée des caractéristiques des nouveaux immigrants et de leur situation. Toutes les comparaisons faites dans les sous-titres renvoient aux nouveaux immigrants et aux personnes nées au Canada. Ainsi, l'énoncé « Moins d'enfants chez les nouveaux immigrants » signifie que la proportion des enfants de moins de 15 ans est plus faible chez les nouveaux immigrants que chez les personnes nées au Canada.

Dans le corps du texte, on expose et on commente les données présentées dans les graphiques et les tableaux. Les chiffres figurant dans les tableaux n'y sont pas toujours repris tels quels, mais arrondis ou présentés de façon approximative. C'est ainsi que « 41 pour 100 » peut devenir « les deux cinquièmes » ou « deux sur cinq ». De même, alors que dans les tableaux et les graphiques, on distingue deux groupes – les immigrants admis dans les années 1980 et ceux admis entre 1991 et 1996 –, dans le texte, ces deux groupes sont souvent désignés sous la même expression de « nouveaux immigrants ».

Les nombres sont arrondis à la dizaine ou à la centaine la plus proche. En règle générale, de plus, les pourcentages ne comportent pas de décimales. Par ailleurs, les différents pourcentages peuvent ne pas totaliser 100 en raison de l'arrondissement.

Le lecteur doit noter que de nombreux facteurs peuvent expliquer les différences dont il est fait état dans ce profil : les antécédents des immigrants, le simple fait d'avoir immigré, la politique d'immigration du Canada, etc. La structure par âge est à cet égard un autre facteur important. On trouve en effet chez les nouveaux immigrants plus d'adultes de 25 à 44 ans et moins d'enfants que chez les personnes nées au Canada. On observe par ailleurs que les immigrants arrivés plus tôt sont en moyenne considérablement plus âgés que les nouveaux immigrants ou que les personnes nées au Canada. Lorsque l'étude de la structure par âge fera ressortir des écarts importants, on traitera séparément chaque groupe d'âge. Le lecteur doit toutefois prendre note que les différences d'âge peuvent être un facteur important même lorsque l'âge n'est pas explicitement traité.

La région métropolitaine de recensement (RMR) est composée d'un important noyau urbain comptant au moins 100 000 habitants ainsi que de régions urbaines et rurales adjacentes dont le degré d'intégration économique et sociale avec le noyau urbain est élevé.

En 1996, la RMR de Hamilton englobait les municipalités suivantes : Hamilton, Burlington, Stoney Creek, Glanbrook, Ancaster, Dundas, Flamborough et Grimsby. Tout au long du profil, on désignera simplement sous le nom de Hamilton la RMR de Hamilton ainsi que toutes les municipalités qui en font partie.

Les données démographiques présentées dans ce rapport n'englobent pas les résidents non permanents. Statistique Canada les a dénombrés pour la première fois en 1996. Le Canada comptait alors 167 000 résidents non permanents; le chiffre de population officiel s'élevait ainsi à 28 528 000 plutôt qu'à 28 361 000, comme on l'indique ici.

POINTS SAILLANTS

Ce profil porte sur les nouveaux immigrants qui vivaient dans la région métropolitaine de Hamilton (« Hamilton » en abrégé) en 1996. Par nouveaux immigrants, on entend les immigrants admis entre 1981 et 1996. Ceux qui sont arrivés pendant la période 1991-1996 sont désignés entre autres sous le nom d'« immigrants très récents », d'« immigrants les plus récents » ou de « tout nouveaux immigrants ».

Les antécédents des immigrants, leurs caractéristiques et les résultats qu'ils obtiennent sont fonction des politiques d'immigration du Canada ainsi que du lieu où ils décident de s'établir.

Le comportement des nouveaux immigrants sur le marché du travail, les emplois qu'ils occupent, leurs revenus et conditions de logement nous renseignent sur leur adaptation à la réalité économique. De toute évidence, ce processus d'adaptation prend du temps. Beaucoup d'immigrants n'obtiennent pas sur-le-champ un emploi à long terme correspondant à leurs niveaux d'études; aussi, leurs premières années au pays se caractérisent-elles par des revenus relativement faibles, des ménages comptant de nombreuses personnes et logeant à l'étroit. Cependant, à mesure que s'allonge leur séjour, ils en viennent à plus ou moins rattraper ceux qui les ont précédés au pays, même si certaines différences subsistent. À Hamilton, toutefois, on trouve des proportions relativement substantielles de nouveaux immigrants qui ont été admis dans la composante économique, qui disposent de revenus de placement et sont propriétaires de leur logement.

Les immigrants et les nouveaux immigrants (partie A)

- En 1996, Hamilton comptait 41 200 nouveaux immigrants, soit 1,9 pour 100 de tous les nouveaux immigrants vivant au Canada, 28 pour 100 des immigrants établis à Hamilton et 6,7 pour 100 de la population de la région métropolitaine.

- Sur cinq immigrants admis pendant les années 1980, quatre avaient obtenu la citoyenneté canadienne lors du recensement de 1996.

Qui sont les nouveaux immigrants? (partie B)

- Les nouveaux immigrants qui vivent à Hamilton viennent de toutes les régions du globe. Parmi les dix principaux pays sources, dont 57 pour 100 des tout nouveaux immigrants sont originaires, trois se trouvent en Europe (les pays de l'ancienne Yougoslavie, la Pologne et le Royaume-Uni), cinq en Asie (les Philippines, l'Inde, l'Iraq, la Chine et le Pakistan) et deux dans les Amériques (les États-Unis et le Salvador).

- Quatre sur dix des nouveaux immigrants qui au moment de leur admission comptaient s'installer à Hamilton ont été admis dans la catégorie de la famille. On en comptait environ le tiers dans la composante économique et un peu plus du cinquième parmi les réfugiés.

- Quarante-huit pour cent des nouveaux immigrants ont 25 à 44 ans; 16 pour 100 ont moins de 15 ans. Ces groupes représentent respectivement 33 et 25 pour 100 des personnes nées au Canada qui vivent à Hamilton. Cinquante-deux pour cent des nouveaux immigrants sont des

femmes, pourcentage légèrement supérieur à celui enregistré par la population d'origine canadienne.

- Quatre-vingt-huit pour cent des personnes ayant immigré entre 1991 et 1996 ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en anglais ou en français. Cette proportion diminue avec l'âge : elle est de 95 pour 100 dans le groupe des 15 à 24 ans et d'un peu plus de la moitié chez les personnes de 65 ans et plus.

- La langue que parlent le plus souvent à la maison près de deux immigrants très récents sur trois n'est ni l'anglais ni le français, mais une langue étrangère.

- Le niveau de scolarité des nouveaux immigrants vivant à Hamilton est analogue à celui des personnes nées au Canada, mais on compte parmi eux de plus fortes proportions de personnes titulaires d'un grade universitaire et n'ayant fait que des études primaires. Les nouveaux immigrants grossissent les rangs des spécialistes du génie et des sciences physiques. Le pourcentage d'adultes qui font des études est élevé.

Familles et ménages (partie C)

- Très peu de nouveaux immigrants, y compris les personnes âgées, vivent seuls. Parmi ceux qui cohabitent avec des personnes apparentées, environ un sur huit vit dans une famille élargie, soit deux fois plus que chez les natifs du Canada.

- Par rapport aux familles d'origine canadienne, les familles de nouveaux immigrants comptent plus souvent des enfants jamais mariés, et cela à un stade plus avancé de la vie des parents; elles comprennent aussi un nombre légèrement plus élevé d'enfants.

- On compte relativement moins de familles monoparentales parmi les nouveaux immigrants que chez les natifs du Canada.

- Les ménages de nouveaux immigrants, réunissant ou non d'autres Canadiens, représentent huit pour cent de tous les ménages vivant à Hamilton. Les ménages formés d'immigrants admis pendant les années 1990 représentent moins de la moitié de ces ménages de nouveaux immigrants et quatre pour cent de l'ensemble des ménages.

- Il est assez fréquent que les ménages familiaux ne se limitent pas à la famille nucléaire chez les nouveaux immigrants. C'est le cas d'un ménage sur six de nouveaux immigrants, mais de seulement un ménage sur vingt dont tous les membres adultes sont nés au Canada. Les ménages de nouveaux immigrants comptent un nombre beaucoup plus grand de personnes que les ménages d'origine canadienne.

Participation à la vie économique (partie D)

- L'adaptation des immigrants à la vie économique prend du temps. Par rapport aux personnes nées au Canada et à celles qui sont arrivées plus tôt, les immigrants admis pendant les années 1990 affichent un taux d'activité inférieur et un taux de chômage supérieur; ils occupent

en outre des emplois nécessitant un niveau de compétence moins élevé. Les personnes ayant immigré pendant les années 1980 se situent à un niveau intermédiaire.

- L'étroite analogie que l'on constate, entre les personnes ayant immigré avant 1980 et les natifs du Canada, en ce qui touche l'activité sur le marché du travail et le niveau de compétence, semble indiquer que la grande majorité des nouveaux immigrants finiront avec le temps par s'adapter et participer pleinement à la vie économique.

- La tendance à présenter au départ un faible taux d'activité et un taux de chômage élevé, puis à rejoindre les taux enregistrés par les personnes nées au Canada et les immigrants arrivés antérieurement, s'observe chez tous les groupes d'âge, les deux sexes et tous les niveaux d'études sauf le plus faible. Les disparités entre les nouveaux immigrants et les personnes nées au Canada tendent à être moindres chez les hommes que chez les femmes.

- L'ignorance de l'anglais entrave sérieusement la participation à la vie active. Cependant, ce facteur n'explique que dans une faible mesure la disparité présentée par le taux d'activité des immigrants le plus récemment admis, et son importance décroît avec le temps, à mesure que les immigrants apprennent l'anglais.

- Les nouveaux immigrants sont proportionnellement plus nombreux que les personnes nées au Canada à travailler dans les industries de transformation, les ventes et services, ainsi que dans le secteur manufacturier, l'accueil et les autres services. Par contre, on ne les retrouve pas en aussi grand nombre dans l'administration, la gestion et les affaires sociales, ni dans les services aux entreprises, le secteur public, la construction et le transport. Les emplois des immigrants les plus récents exigent un niveau de compétence relativement faible, et les qualifications de ces personnes ne sont pas pleinement exploitées.

Revenu (partie E)

- Si l'on considère les personnes ayant déclaré un revenu pour l'année 1995, les immigrants les plus récents ont gagné en moyenne l'équivalent de 60 pour 100 de ce qu'ont gagné les natifs du Canada; ceux ayant immigré pendant les années 1980, 80 pour 100. Les hommes dont l'arrivée est récente tirent de l'emploi une proportion tout aussi importante de leur revenu que les natifs du Canada. L'emploi est toutefois une source de revenu un peu plus importante pour les nouvelles immigrantes que pour les Canadiennes d'origine.

- Pour les moins de 65 ans, les transferts gouvernementaux représentent une proportion plus importante du revenu des ménages de nouveaux immigrants que de celui des ménages d'origine canadienne. Parmi les ménages de personnes âgées, les nouveaux immigrants bénéficient beaucoup moins des transferts gouvernementaux que les natifs du Canada.

- Le revenu moyen des immigrants augmente avec le temps. Celui des personnes admises au cours des périodes antérieures se rapproche de celui des natifs du Canada : il se répartit en effet sensiblement de la même façon, même s'il se situe plus souvent dans la fourchette de revenu faible à intermédiaire de 10 000 à 30 000 $.

- Un fort pourcentage (un peu plus du tiers) des immigrants arrivés très récemment accusent un faible revenu, c.-à-d. qu'ils disposent d'un revenu inférieur à la moitié du revenu familial médian, s'ils vivent dans une famille, ou d'un revenu inférieur à la moitié du revenu médian des personnes hors famille, s'ils ne vivent pas dans une famille. Ce pourcentage baisse à mesure que s'allonge la durée du séjour au pays; il est identique chez les immigrants antérieurs et les natifs du Canada.

Logement (partie F)

- Les nouveaux immigrants logent assez souvent à l'étroit. Le cinquième (20 pour 100) des ménages de nouveaux immigrants vivent dans un logement abritant une personne ou plus par pièce, alors que cette proportion est de deux pour cent chez les ménages d'origine canadienne. Un peu plus du tiers des ménages composés uniquement d'immigrants très récents logent à l'étroit. Cette situation se rencontre plus souvent chez les ménages de nouveaux immigrants comprenant un grand nombre de personnes.

- Les ménages de nouveaux immigrants consacrent un peu plus souvent que les autres ménages une partie importante de leurs revenus au logement. Le tiers des ménages de nouveaux immigrants (34 pour 100) affectent plus de 30 pour 100 de leur revenu au logement, contre 28 pour 100 des ménages d'origine canadienne. Chez les ménages composés uniquement de personnes admises entre 1991 et 1994, cette proportion atteint 44 pour 100.

- Il est rare que les ménages ne comptant que des immigrants très récents soient propriétaires de leur maison. Seulement deux de ces ménages sur dix (21 pour 100) sont propriétaires, contre plus de la moitié des autres ménages de nouveaux immigrants. Plus de six ménages de Canadiens d'origine sur dix et trois ménages d'immigrants antérieurs sur quatre possèdent leur maison.

PARTIE A : IMMIGRANTS ET NOUVEAUX IMMIGRANTS

146 000 immigrants résident dans la région métropolitaine de Hamilton

Tableau A.1 : Immigrants et population totale – région métropolitaine de Hamilton, Ontario et Canada, 1981-1996

				Écart 1981-1991		Écart 1991-1996		Écart 1981-1996	
	1981	1991	1996	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
RMR Hamilton									
Immigrants	139 900	139 600	145 700	- 300	0	6 100	4	5 800	4
Pers. nées au Canada	397 800	449 700	469 300	52 000	13	19 500	4	71 500	18
Population totale	537 600	589 300	614 900	51 700	10	25 600	4	77 300	14
Ontario									
Immigrants	2 009 600	2 369 200	2 724 500	359 600	18	355 300	15	714 900	36
Pers. nées au Canada	6 524 700	7 481 700	7 844 400	957 000	15	362 700	5	1 319 700	20
Population totale	8 534 300	9 850 900	10 568 900	1 316 600	15	718 000	7	2 034 600	24
Canada									
Immigrants	3 827 500	4 342 900	4 971 100	515 400	13	628 200	14	1 143 600	30
Pers. nées au Canada	20 256 000	22 427 800	23 390 300	2 171 800	11	962 600	4	3 134 300	15
Population totale	24 083 500	26 770 600	28 361 400	2 687 100	11	1 590 800	6	4 277 900	18

Selon le recensement, 145 700 immigrants vivaient en 1996 dans la région métropolitaine de recensement (RMR – voir définition dans l'avant-propos) de Hamilton (c.-à-d. la région de Hamilton ou, en abrégé, Hamilton). La population d'immigrants de Hamilton a peu changé au cours des 15 années ayant précédé 1996. Entre 1981 et 1996, l'effectif des immigrants vivant à Hamilton a connu une hausse de 5 800, soit quatre pour cent. Par comparaison, Hamilton a vu sa population d'origine canadienne augmenter de 71 500 ou 18 pour 100. Seulement huit pour cent de la croissance de la population totale de Hamilton, entre 1981 et 1996, est le fait des immigrants.

Entre 1981 et 1996, la population d'immigrants de l'Ontario et du Canada s'est accrue du tiers environ (36 et 30 pour 100 respectivement). Si l'on prend la période de cinq ans la plus récente (1991-1996), l'effectif des immigrants vivant dans la RMR de Hamilton a connu une hausse de 6 100, soit quatre pour cent. En comparaison, le nombre total des immigrants vivant au Canada s'est accru pendant la même période de 628 200, ou 14 pour 100.

En 1996, Hamilton était le lieu de résidence de 2,2 pour 100 de la population canadienne et de deux pour cent de la population totale née au Canada. Ces proportions étaient les mêmes en 1981. La région métropolitaine abritait en 1996 2,9 pour 100 des cinq millions d'immigrants du Canada, alors que cette proportion était de 3,7 pour 100 quinze ans plus tôt.

En 1996, 5,8 pour 100 de la population de l'Ontario vivaient à Hamilton, soit une baisse par rapport à 1981, où cette proportion était de 6,3 pour 100. La proportion des immigrants de la province qui y étaient établis a diminué encore plus, puisqu'elle s'établissait à sept pour cent en 1981, mais à 5,3 pour 100 en 1996; par contre, autant de Canadiens d'origine y vivaient en 1996 (six pour cent) que 15 ans plus tôt (6,1 pour 100).

Figure A.1 : Nombre d'immigrants exprimé en pourcentage de la population – région métropolitaine de Hamilton, Ontario et Canada, 1981-1996

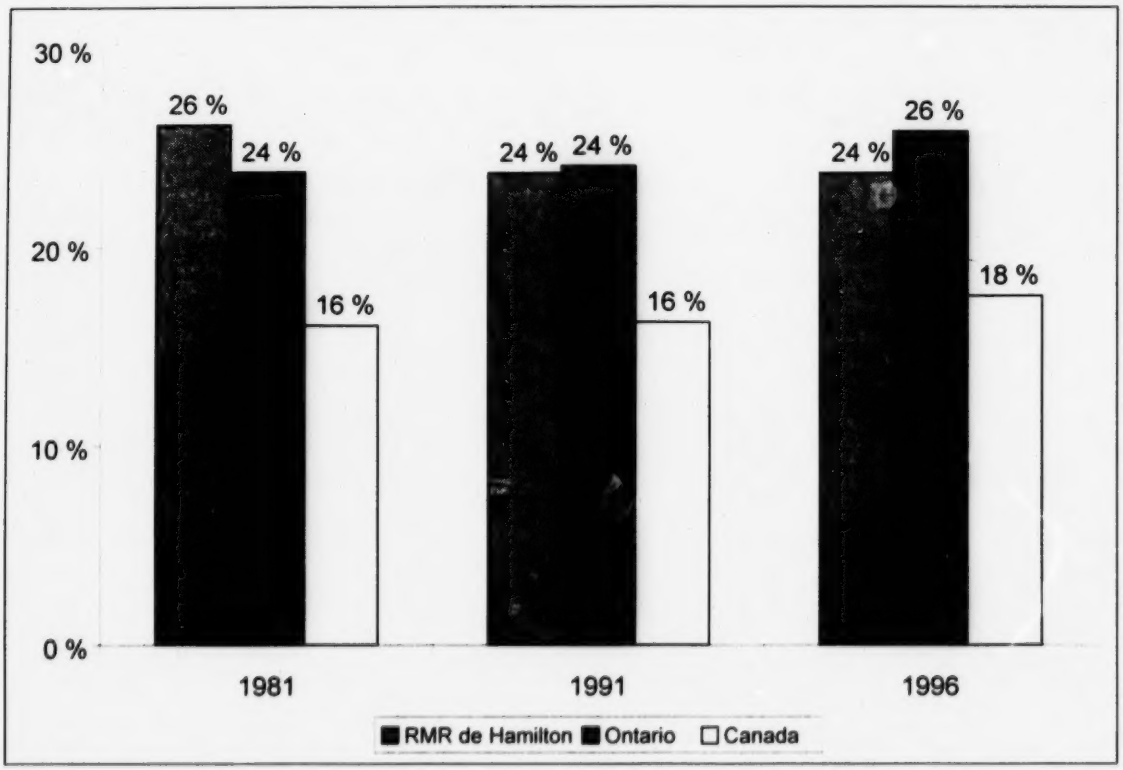

La proportion d'immigrants que présente la population de Hamilton a baissé après 1981, conséquence du nombre moindre d'immigrants accueillis pendant les années 1980. Les immigrants représentaient 26 pour 100 de la population, en 1981; 24 pour 100, en 1996. La fraction de la population de l'Ontario et du Canada représentée par les immigrants a augmenté pendant la première moitié des années 1990. Hamilton compte encore proportionnellement plus d'immigrants dans sa population que l'ensemble du pays et à peu près autant que l'Ontario.

Un peu plus d'un immigrant sur quatre est arrivé après 1980

Tableau A.2 : Population d'immigrants, selon la période d'immigration – région métropolitaine de Hamilton, 1996

Période d'immigration	Hamilton		Ontario		Canada	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Avant 1961	47 900	33 %	588 800	22 %	1 054 900	21 %
1961-1970	31 400	22 %	450 400	17 %	788 600	16 %
1971-1980	25 200	17 %	523 000	19 %	996 200	20 %
1981-1985	8 600	6 %	202 100	7 %	401 400	8 %
1986-1990	14 700	10 %	397 200	15 %	691 000	14 %
1991-1996	17 900	12 %	563 000	21 %	1 039 000	21 %
Total	145 700	100 %	2 724 500	100 %	4 971 100	100 %

Bon nombre des immigrants de Hamilton vivent au Canada depuis longtemps. Plus de 70 pour 100 des 145 700 immigrants qui vivaient à Hamilton en 1996 étaient arrivés au Canada plus de 15 ans auparavant. Cependant, comparativement à la population d'immigrants de l'Ontario et de l'ensemble du Canada, celle de Hamilton comporte un très faible pourcentage de nouveaux immigrants. Seulement 28 pour 100 des immigrants vivant dans cette ville sont arrivés au Canada après 1980. Pour l'Ontario et le Canada, cette proportion est dans les deux cas de 43 pour 100. De plus, seulement 12 pour 100 des immigrants qui résidaient à Hamilton en 1996 étaient arrivés après 1990, contre 21 pour 100 dans le cas de l'Ontario et du Canada.

Proportion décroissante des immigrants de l'Ontario et du Canada

Figure A.2 : Pourcentage des immigrants du Canada et de l'Ontario résidant dans la région métropolitaine de Hamilton, selon la période d'immigration, 1996

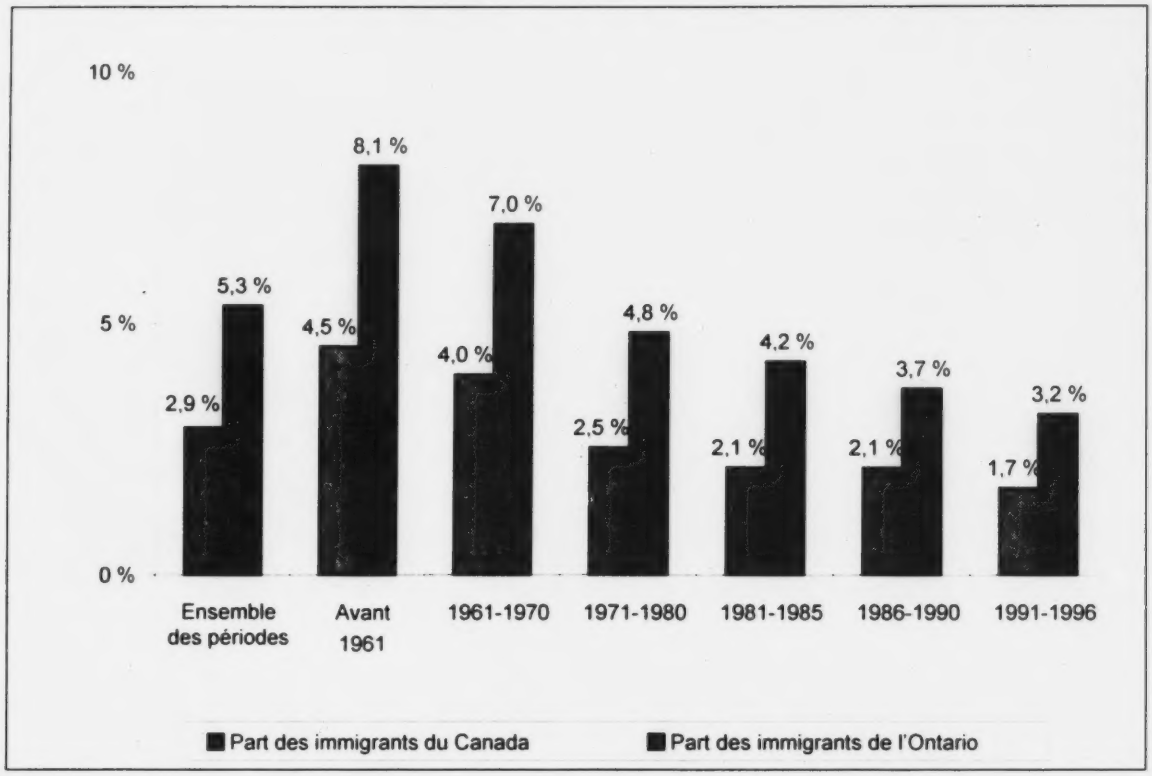

En 1996, 2,9 pour 100 des cinq millions d'immigrants du Canada vivaient à Hamilton. La part des immigrants du Canada que compte cette ville varie selon la période d'immigration. Importante (4,5 pour 100), dans le cas des immigrants arrivés avant les années 1960, cette part n'a cessé de diminuer pour s'établir à 1,7 pour 100 chez les immigrants dont l'arrivée est la plus récente.

En 1996, 5,3 pour 100 des immigrants de l'Ontario résidaient à Hamilton. Le pourcentage des immigrants de la province qui vivaient à Hamilton a reculé, puisqu'il est passé de 8,1 pour 100, dans le cas de ceux qui ont immigré avant 1961, à 3,2 pour 100 chez les tout nouveaux immigrants.

41 200 nouveaux immigrants : 6,7 pour 100 de la population

Tableau A.3 : Nouveaux immigrants, nombre et pourcentage de la population – région métropolitaine de Hamilton, Ontario et Canada, 1996

Période d'immigration	RMR Hamilton		Ontario		Canada	
	Nombre	% de la population	Nombre	% de la population	Nombre	% de la population
1981-1985	8 600	1,4 %	202 100	1,9 %	401 400	1,4 %
1986-1990	14 700	2,4 %	397 200	3,7 %	691 000	2,4 %
1991-1996	17 900	2,9 %	563 000	5,3 %	1 039 000	3,6 %
Total – 1981-1996	41 200	6,7 %	1 162 300	10,9 %	2 131 400	7,5 %

En 1996, le nombre des nouveaux immigrants (c.-à-d. les immigrants arrivés au Canada après 1980) vivant à Hamilton se chiffrait à 41 200, soit 6,7 pour 100 de la population. La ville comptait une proportion de nouveaux immigrants un peu plus faible que celle enregistrée pour l'ensemble du pays (7,5 pour 100).

À Hamilton, les immigrants arrivés le plus récemment – c.-à-d. ceux qui sont venus au Canada entre 1991 et 1996 – totalisaient 17 900, soit 2,9 pour 100 de la population totale. Dans l'ensemble du Canada, le nombre des immigrants le plus récemment arrivés s'élevait à un peu plus de un million : 3,6 pour 100 de la population.

Quatre nouveaux immigrants sur cinq ont obtenu la citoyenneté canadienne

En 1996, la grande majorité (79 pour 100) des immigrants de Hamilton arrivés au Canada pendant les années 1980 avaient acquis la citoyenneté canadienne. Les nouveaux immigrants venant de la plupart des pays acquièrent la citoyenneté canadienne dans des proportions élevées : de 70 pour 100 à près de 100 pour 100. Parmi les immigrants de Hamilton originaires des dix principaux pays sources et admis pendant les années 1980 (voir le tableau B.1), plus de 90 pour 100 de ceux venant du Vietnam, de la Pologne, des pays de l'ancienne Yougoslavie et des Philippines avaient obtenu la citoyenneté canadienne en 1996, tandis que cette proportion variait de 70 à 90 pour 100 chez les immigrants originaires du Salvador.

Une part importante des immigrants de l'Europe de l'Ouest et de quelques autres pays – dont l'Inde, la Jamaïque, le Royaume-Uni, le Portugal et les États-Unis, cinq des dix principaux pays sources – reportent leur demande de citoyenneté à plus tard, ou renoncent à l'acquérir. Les natifs de ces pays qui ont immigré pendant les années 1980 affichent des taux d'acquisition de la citoyenneté inférieurs à 70 pour 100, le plus bas se situant à 29 pour 100. Dans le cas des nouveaux immigrants venant des pays d'Europe occidentale surtout, les taux de naturalisation ont chuté considérablement par rapport à des niveaux dépassant 80 pour 100 chez les immigrants antérieurs.

Il se peut que les natifs de ces pays veuillent conserver la possibilité de retourner dans leur pays de naissance. Suivant les politiques appliquées dans ces pays, les personnes qui en sont originaires peuvent s'exposer à perdre leur nationalité d'origine si elles acquièrent la citoyenneté canadienne. De même, les enfants nés au Canada de parents immigrants ayant toujours la citoyenneté de leur pays de naissance peuvent avoir certains droits dans ces pays.

À l'heure de la mondialisation économique, les gens sont de plus en plus nombreux à résider dans plus d'un pays pendant leur vie professionnelle. Pour travailler au Canada, ils peuvent acquérir le statut d'immigrant admis (le « droit d'établissement »), mais ils ne souhaitent pas nécessairement obtenir la citoyenneté canadienne. Ils peuvent en fait ne jamais en faire la demande.

Cela dit, la grande majorité des immigrants continuent manifestement d'adopter la citoyenneté canadienne. Soixante-dix-neuf pour cent des immigrants admis pendant les années 1980 l'avaient déjà acquise en juin 1996. D'autres leur emboîteront probablement le pas dans les années à venir.

Dans l'ensemble, deux immigrants sur dix (20 pour 100) arrivés dans les années 1980 avaient acquis la citoyenneté canadienne tout en conservant celle d'un autre pays. La double citoyenneté est plus répandue chez les nouveaux immigrants que chez ceux qui les ont précédés. Parmi les immigrants de Hamilton admis au Canada avant 1981, un sur dix (10 pour 100) a déclaré posséder une double citoyenneté en 1996.

Figure A.3 : Citoyenneté canadienne, selon le pays de naissance – région métropolitaine de Hamilton, 1996

Plus de 90 pour 100 des immigrants de Hamilton natifs des pays suivants et arrivés au Canada pendant les années 1980 ont acquis la citoyenneté canadienne :	Moins de 70 pour 100 des immigrants de Hamilton natifs des pays suivants et arrivés au Canada pendant les années 1980 ont acquis la citoyenneté canadienne :	Plus du tiers des immigrants de Hamilton natifs des pays suivants et qui sont arrivés au Canada pendant les années 1980 possèdent une **double citoyenneté** :
Afghanistan	Grèce	Argentine
Pays de l'ancienne République fédérale tchèque et slovaque	Inde	Roumanie
Roumanie	Jamaïque	Égypte
Liban	Malaisie	Espagne
Chine	Royaume-Uni	Hongrie
Kenya	Allemagne	Pologne
Afrique du Sud	Portugal	Pakistan
Hong Kong	Mexique	République d'Irlande
Argentine	États-Unis	Pays de l'ancienne République fédérale tchèque et slovaque
Guyana	Pays-Bas	
Vietnam		
Pologne		
Pérou		
Hongrie		
Pakistan		
Sri Lanka		
Pays de l'ancienne Yougoslavie		
Philippines		

Pourcentage des immigrants ayant acquis la citoyenneté canadienne (y compris ceux possédant une double citoyenneté)		**Pourcentage des immigrants possédant une double citoyenneté**	
Admission avant 1981 :	89 %	Admission avant 1981 :	10 %
Admission entre 1981 et 1990 :	79 %	Admission entre 1981 et 1990 :	20 %

Par *citoyenneté*, on entend le statut juridique déclaré dans le recensement de 1996. Pour acquérir la citoyenneté canadienne, il faut au préalable avoir résidé trois ans au pays. Aussi, nombre d'immigrants arrivés au Canada entre 1991 et 1996 n'étaient pas encore admissibles à la citoyenneté au moment du recensement de 1996. On ne s'attarde donc pas sur ce groupe ici, mais plutôt sur les personnes ayant immigré entre 1981 et 1990.

Pour les besoins de la figure A.3, nous n'avons pas tenu compte de tous les pays de naissance des nouveaux immigrants qui vivaient à Hamilton en 1996. Pour entrer en ligne de compte, un pays devait :

- être le lieu de naissance d'au moins 10 000 immigrants vivant au Canada; et
- être le lieu de naissance d'au moins 50 immigrants arrivés dans les années 1980 et dont Hamilton était le lieu de résidence.

Pour accroître la comparabilité des données avec celles des recensements précédents, nous avons regroupé, sous les appellations « pays de l'ancienne URSS », « pays de l'ancienne République fédérale tchèque et slovaque » et « pays de l'ancienne Yougoslavie », les anciens pays membres de ces blocs, qui peuvent apparaître dans la figure A.3 et les tableaux B.1 et B.2 de la prochaine section. Ces pays sont les suivants :

Pays de l'ancienne URSS : *Ukraine, Fédération russe, Estonie, Lettonie, Lituanie, Bélarus, Moldavie, Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan, Turkménistan, Ouzbékistan.*

Pays de l'ancienne République fédérale tchèque et slovaque : *République tchèque et Slovaquie.*

Pays de l'ancienne Yougoslavie : *Yougoslavie, Croatie, Bosnie-Herzégovine, Slovénie et Macédoine.*

PARTIE B : QUI SONT LES NOUVEAUX IMMIGRANTS?

Origine, destination et catégorie d'immigrants

Les origines se diversifient

Tableau B.1 : Dix principaux lieux de naissance des immigrants – région métropolitaine de Hamilton, 1996

Lieu de naissance	Nombre	Pourcentage		Nombre	Pourcentage
Admission : 1991-1996					
1 Pays de l'ancienne Yougoslavie	2 145	12 %	Total – dix principaux pays	10 235	57 %
2 Pologne	1 830	10 %			
3 Philippines	1 120	6 %	Ensemble des autres pays	7 705	43 %
4 Inde	1 050	6 %			
5 Royaume-Uni	830	5 %	Total	17 940	100 %
6 États-Unis	800	4 %			
7 Iraq	670	4 %			
8 Chine	660	4 %			
9 Pakistan	590	3 %			
10 El Salvador	540	3 %			
Admission : 1981-1990					
1 Royaume-Uni	3 010	13 %	Total – dix principaux pays	13 695	59 %
2 Pologne	2 990	13 %			
3 Portugal	1 560	7 %	Ensemble des autres pays	9 555	41 %
4 Vietnam	1 440	6 %			
5 États-Unis	1 140	5 %	Total	23 250	100 %
6 Inde	980	4 %			
7 El Salvador	710	3 %			
8 Philippines	710	3 %			
9 Pays de l'ancienne Yougoslavie	585	3 %			
10 Jamaïque	570	2 %			
Admission : avant 1981					
1 Royaume-Uni	30 630	29 %	Total – dix principaux pays	83 725	80 %
2 Italie	16 130	15 %			
3 Pays de l'ancienne Yougoslavie	8 070	8 %	Ensemble des autres pays	20 745	20 %
4 Pays-Bas	6 020	6 %			
5 Allemagne	5 700	5 %	Total	104 470	100 %
6 Portugal	4 310	4 %			
7 Pologne	4 210	4 %			
8 États-Unis	3 430	3 %			
9 Pays de l'ancienne URSS	2 985	3 %			
10 Hongrie	2 240	2 %			

Les immigrants de Hamilton viennent de toutes les régions du globe et sont issus de divers milieux culturels et linguistiques. Au cours des années 1970 et avant, ils provenaient principalement d'Europe. Entre 1981 et 1996, aucune région ni aucun continent n'a fourni autant d'immigrants que l'Europe.

En 1996, par exemple, Hamilton comptait 17 940 résidents admis au Canada très peu de temps auparavant, soit entre 1991 et 1996. Les pays de naissance les plus fréquents de ces immigrants étaient les pays de l'ancienne Yougoslavie : 12 pour 100 d'entre eux en étaient originaires. Des dix principaux pays de naissance, cinq se trouvaient en Asie : les Philippines, l'Inde, l'Iraq, la République populaire de Chine et le Pakistan; ils avaient fourni ensemble près du quart (23 pour 100) de ces tout nouveaux immigrants. Trois pays européens – les pays de l'ancienne Yougoslavie, la Pologne et le Royaume-Uni – figuraient parmi les dix principaux pays sources; 27 pour 100 des tout nouveaux immigrants en provenaient.

Aucun des cinq pays asiatiques ne figurait sur la liste des dix principaux pays d'origine avant 1981. Jusque-là, le Royaume-Uni, huit autres pays européens (ancienne URSS comprise) et les États-Unis formaient les dix premiers pays sources, avec 80 pour 100 des immigrants.

Les pays de naissance des nouveaux immigrants sont diversement représentés à Hamilton

Le tableau B.2 n'énumère pas tous les pays de naissance des nouveaux immigrants qui vivaient à Hamilton en 1996. Un pays figure dans la liste :

- s'il est le lieu de naissance d'au moins 10 000 nouveaux immigrants qui vivaient au Canada en 1996; et
- si le nombre des nouveaux immigrants nés dans ce pays et résidant à Hamilton équivaut à au moins 0,5 pour cent (arrondi à un pour cent dans le tableau) du nombre de ceux vivant dans l'ensemble du Canada.

Hamilton est la destination de prédilection de certains groupes d'immigrants. Par exemple, sur les 14 300 Iraquiens arrivés au Canada entre 1981 et 1996, 1100, soit huit pour cent, résidaient à Hamilton en 1996. La région abrite également une proportion relativement importante des nouveaux immigrants natifs des pays de l'ancienne Yougoslavie et quatre pour cent des immigrants originaires de la Pologne, du Royaume-Uni, du Portugal, du Cambodge et de l'Italie. Cette tendance contraste avec ce qu'on observe dans le cas des nouveaux immigrants natifs de la France, de Taïwan et de l'Éthiopie, ainsi que de nombreux autres pays, dont seulement un pour cent vivaient à Hamilton en 1996.

Tableau B.2 : Les nouveaux immigrants, selon le pays de naissance et la proportion résidant dans la région métropolitaine de Hamilton, 1996

Pays de naissance	Total des nouveaux immigrants vivant au Canada	Proportion résidant à Hamilton
Iraq	14 335	8 %
Pays de l'ancienne Yougoslavie	45 435	6 %
Pologne	110 350	4 %
Royaume-Uni	88 870	4 %
Portugal	42 550	4 %
Cambodge	14 810	4 %
Italie	11 905	4 %
El Salvador	37 745	3 %
Roumanie	29 860	3 %
Pakistan	26 360	3 %
Guatemala	12 160	3 %
États-Unis	75 435	3 %
Pays de l'anc. Rép. féd. tchèque et slovaque	12 125	2 %
Afrique du Sud, République d'	14 770	2 %
Afghanistan	10 720	2 %
Total – natifs du Canada	**23 390 300**	**2 %**
Jamaïque	50 975	2 %
Vietnam	97 550	2 %
Trinité-et-Tobago	27 655	2 %
Total – nouveaux immigrants	**2 131 400**	**2 %**
Guyana	43 220	2 %
Allemagne	25 500	2 %
Iran	43 470	2 %
Corée du Sud	30 270	1 %
Inde	139 425	1 %
Philippines	127 765	1 %
Égypte	15 075	1 %
Pays de l'ancienne URSS	34 925	1 %
Mexique	18 325	1 %
Pérou	11 705	1 %
Chili	12 150	1 %
Malaisie	12 895	1 %
Somalie	16 475	1 %
Ghana	11 295	1 %
Liban	44 280	1 %
Chine, République populaire de	153 295	1 %
France	21 455	1 %
Taïwan	43 415	1 %
Éthiopie	13 340	1 %

Une grande majorité a été admise dans la composante économique et la catégorie de la famille

Par suite de la décision des autorités canadiennes d'accroître l'immigration, le nombre des immigrants ayant eu Hamilton comme destination a presque doublé de 1981-1985 à 1991-1995. On a admis davantage de personnes dans chacune des grandes catégories. La catégorie de la famille représente environ 40 pour 100 du total; la composante économique, le tiers. L'apport de la composante économique a graduellement augmenté au cours de la période de quinze ans comprise entre 1981 et 1996. La proportion des réfugiés dépasse tout juste le cinquième, soit plus que la moyenne canadienne de 14 pour 100. Au début des années 1990, un petit nombre de personnes vivant au Canada ont obtenu officiellement le statut d'immigrant admis (dans la catégorie « autres »).

Selon le recensement, Hamilton comptait moins de nouveaux immigrants en 1996 qu'elle n'en avait accueilli pendant la période 1981-1995 (voir le tableau A.3). Cette situation signifie que le nombre des nouveaux immigrants qui sont décédés ou qui ont quitté la région après s'y être initialement installés est supérieur au nombre de ceux qui y sont venus après s'être installés ailleurs au pays.

Tableau B.3 : Nouveaux immigrants, selon la catégorie d'immigrants – région métropolitaine de Hamilton, 1981-1995

	1981-1985	1986-1990	1991-1995
Catégorie de la famille	4 400	5 700	7 900
Composante économique	3 000	5 400	6 400
Réfugiés	2 200	4 600	2 500
Autres	200	300	1 200
Total	9 800	16 000	18 000

Dans le recensement de 1996, on n'interrogeait pas les immigrants au sujet des catégories administratives dans lesquelles ils avaient été admis au pays. Cette information, que l'on ne peut obtenir qu'en consultant les dossiers de Citoyenneté et Immigration Canada, concerne le moment de l'admission.

La politique d'immigration du Canada répartit les immigrants entre trois grandes catégories, qui correspondent de façon générale aux objectifs de la Loi sur l'immigration dans le domaine économique, humanitaire ou de la protection, et de la réunion des familles. Aussi, les personnes qui viennent au pays à titre d'immigrants ou de réfugiés obéissent-elles à diverses motivations et sont-elles susceptibles de rencontrer des difficultés et des possibilités différentes après leur arrivée.

Sont admises dans la composante *économique* les personnes ayant activement cherché à s'établir au Canada et qui se sont vraisemblablement préparées en vue de la transition. Sélectionnées sur une base individuelle, elles peuvent être accompagnées d'un conjoint et de personnes à charge. Seuls les immigrants sélectionnés sont évalués en fonction de critères visant à vérifier s'ils possèdent des chances optimales de réussir sur le marché du travail ou dans les affaires. Même s'ils ne sont pas assujettis aux critères de sélection, les conjoints et les personnes à charge admis dans cette catégorie font partie de la cellule familiale; ils prennent ainsi part à la décision d'immigrer et à la préparation de la transition. Les critères de sélection s'appliquent à moins de la moitié des immigrants de la composante économique.

Appartiennent à la catégorie de la *famille* les personnes venant rejoindre des membres de leur famille déjà établis au Canada. Ces immigrants ne sont pas évalués en fonction des critères relatifs au marché du travail. Ils sont toutefois parrainés par une personne apparentée qui, se trouvant au Canada, possède la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent et s'est engagée à soutenir leur établissement. Par conséquent, les immigrants de la catégorie de la famille sont moins nombreux que les immigrants de la composante économique à s'être déplacés pour des raisons économiques directement liées au marché du travail ou aux affaires.

La catégorie des *réfugiés* se compose de réfugiés au sens de la Convention et de quasi-réfugiés considérés comme ayant besoin de protection ou de secours. Ces personnes peuvent avoir quitté leur pays contre leur gré et ne pas avoir eu la possibilité de préparer leur venue au Canada. On s'attend à ce que les réfugiés mettent plus de temps à s'adapter à leur nouveau milieu et à ce qu'ils obtiennent, dans le domaine économique, des résultats modestes comparés à ceux des immigrants de la composante économique.

Pendant la période 1981-1995, on a aussi admis un nombre restreint d'immigrants dans des catégories spéciales ou dans le cadre de programmes établis pour des raisons humanitaires ou conformément à la politique générale. Ces immigrants *autres* comprennent par exemple : les aides familiaux résidants au Canada, les immigrants de l'ancienne catégorie des retraités, les demandeurs non reconnus du statut de réfugié au Canada, ainsi que les immigrants visés par une mesure de renvoi à exécution différée et les personnes admises dans le cadre du programme d'élimination de l'arriéré.

On a constaté que le nombre des immigrants admis dans les différentes catégories ainsi que les caractéristiques qu'ils présentent ont une incidence sur leur processus d'adaptation; les statistiques présentées dans ce rapport en témoignent. D'autres facteurs ayant des conséquences pour la population canadienne, en particulier dans les régions métropolitaines, ont aussi une incidence sur les immigrants, nouveaux ou antérieurs, qui vivent dans ces régions.

Dans cette section, on présente, par catégorie d'immigrants, le nombre des immigrants admis entre 1981 et 1995 qui ont indiqué, au moment de leur arrivée, envisager de s'établir dans la région métropolitaine de Hamilton. Ces chiffres ne sont fournis qu'à titre indicatif. Ils ne rendent pas exactement compte de la population de nouveaux immigrants vivant dans la région, car certains immigrants ont par exemple quitté Hamilton, sont décédés, ou y sont venus en provenance d'autres régions du pays.

Les nouveaux immigrants comptent moins d'enfants et de personnes âgées, mais plus de personnes de 25 à 44 ans

Figure B.1 : Structure par âge des nouveaux immigrants et des personnes nées au Canada – région métropolitaine de Hamilton, 1996

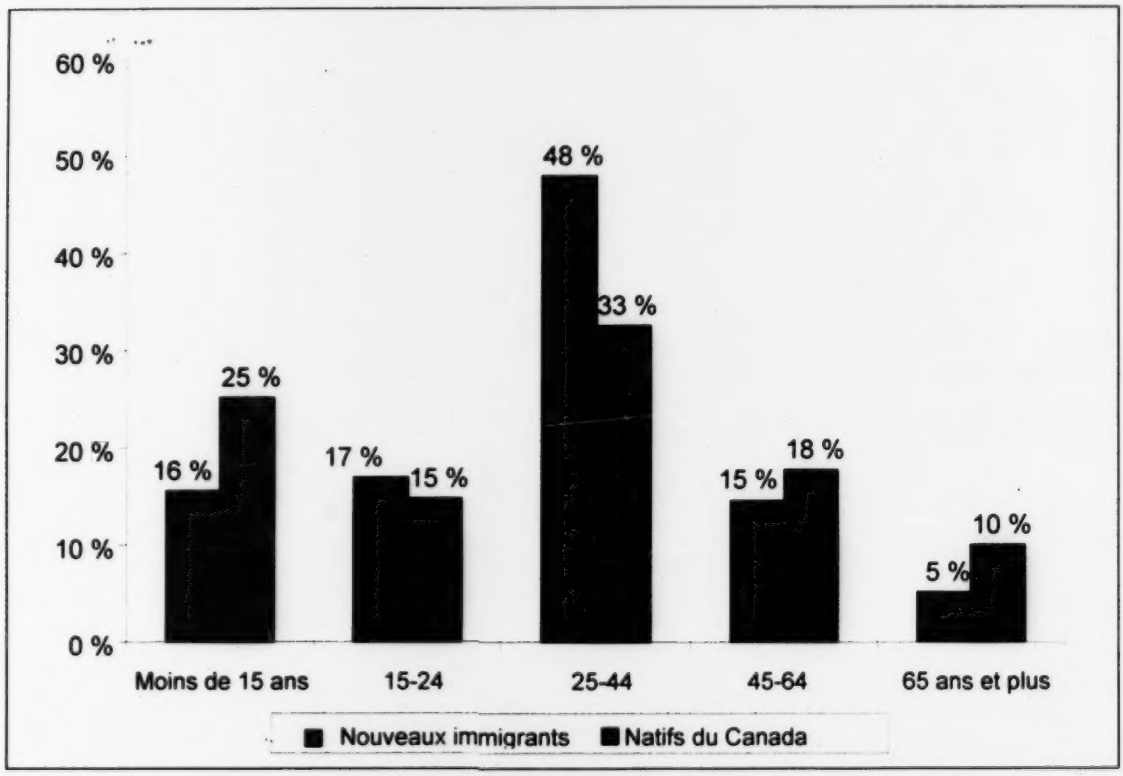

La répartition par âge de la population de nouveaux immigrants (ceux qui sont arrivés entre 1981 et 1996) diffère nettement de celle des personnes nées au Canada en ceci que la première compte proportionnellement plus d'individus de 25 à 44 ans et moins d'enfants de moins de 15 ans. En 1996, près de la moitié (48 pour 100) des nouveaux immigrants résidant à Hamilton avaient 25 à 44 ans, par rapport au tiers (33 pour 100) des personnes nées au Canada. On comptait chez les nouveaux venus 16 pour 100 de jeunes de moins de 15 ans, groupe qui représente 25 pour 100 de la population née au Canada. Les personnes âgées constituaient à peine cinq pour cent des nouveaux immigrants, contre dix pour cent des natifs du Canada.

Ces écarts sont dus à deux facteurs. Le premier est l'âge lors de l'arrivée au Canada. Les immigrants ont tendance à venir au pays pendant la période de leur vie où ils sont pleinement actifs sur le marché du travail. C'était le cas des immigrants arrivés il y a plus de 30 ans, et ce l'est toujours

aujourd'hui. Il n'est donc pas étonnant qu'une forte proportion de nouveaux immigrants faisaient partie des 25 à 44 ans lors du recensement de 1996.

Le vieillissement est le deuxième facteur. Seul un faible pourcentage des nouveaux immigrants sont des enfants. En moyenne, environ 20 pour 100 des nouveaux immigrants de l'ensemble du pays avaient moins de 15 ans lors de leur venue au Canada. En 1996, cependant, bon nombre de ces enfants, au pays depuis plusieurs années, étaient devenus des adolescents ou de jeunes adultes. Les enfants nés au Canada de parents immigrants ne sont pas eux-mêmes considérés comme des immigrants; ils font partie des personnes nées au Canada. Par conséquent, il ne faudrait pas interpréter le fait que les nouveaux arrivants comptent moins d'enfants comme un signe que les immigrants ont un taux de fécondité plus faible.

En raison de ces deux mêmes facteurs, les immigrants arrivés antérieurement sont en général plus âgés que les nouveaux immigrants et les personnes nées au Canada. Dans la région de Hamilton, plus des trois quarts (77 pour 100) des immigrants arrivés avant 1981 ont plus de 45 ans, comparativement à 28 pour 100 des natifs du Canada (données non illustrées dans la figure B.1). Il convient que le lecteur garde cette particularité en mémoire, car bon nombre des caractéristiques et des situations présentées dans ce profil varient en fonction de l'âge. De même, les écarts entre les divers groupes d'immigrants et les personnes nées au Canada peuvent aussi tenir à des différences d'âge. Ainsi que nous le montrerons, il arrive souvent que d'autres facteurs interviennent également.

Tableau B.4 : Femmes : proportion de la population, selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Hamilton, 1996

Âge en 1996	Nouveaux Immigrants	Natifs du Canada
0 à 15	46 %	49 %
15 à 24	54 %	49 %
25 à 44	52 %	51 %
45 à 64	51 %	52 %
65 et plus	60 %	59 %
Tous les âges	52 %	51 %
Total des femmes	21 400	239 600
Total des hommes	19 800	229 700

À Hamilton, les nouveaux immigrants présentent une proportion un peu plus élevée de femmes que les natifs du Canada. Les femmes sont particulièrement nombreuses chez les nouveaux immigrants venus des Philippines (64 pour 100 d'entre eux sont des femmes, soit 510 femmes de plus que d'hommes), des États-Unis (61 pour 100 sont des femmes, soit 420 femmes de plus) et du Royaume-Uni (54 pour 100 sont des femmes, soit 290 femmes de plus). La proportion des femmes atteint 56 pour 100 chez les nouveaux immigrants issus de Trinité-et-Tobago, et l'on compte parmi les nouveaux arrivants de ce pays 175 femmes de plus que d'hommes.

Comme la longévité moyenne des femmes est supérieure à celle des hommes, celles-ci forment une part importante des personnes de 65 ans et plus. Mais la proportion plus élevée de femmes que présentent les nouveaux immigrants venus des quatre pays susmentionnés n'est pas fonction de l'âge. Parmi les nouveaux immigrants provenant des Philippines, par exemple, plus de 62 pour 100 de ceux qui ont 15 à 24 ans et 64 pour 100 de ceux qui ont entre 25 à 44 ans sont des femmes. Bon nombre d'entre elles ont obtenu le statut de résident permanent après avoir travaillé comme aides familiaux résidants.

À l'autre extrémité figurent le Liban et l'Iraq. Respectivement 63 et 57 pour 100 des nouveaux immigrants de ces pays sont de sexe masculin; on compte ainsi 100 hommes de plus que de femmes.

La grande majorité des tout nouveaux immigrants parlent anglais ou français

Figure B.2 : Proportion des femmes et des hommes de 15 ans et plus admis entre 1991 et 1996 connaissant l'anglais ou le français – région métropolitaine de Hamilton, 1996

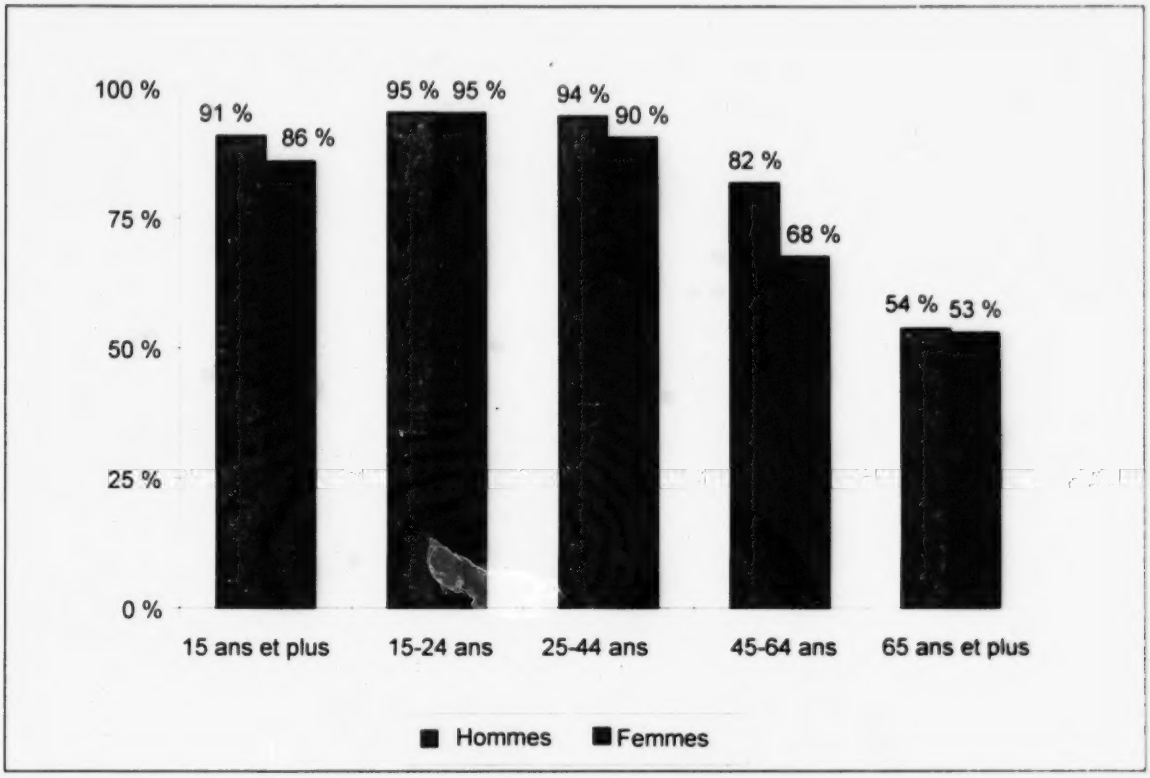

La grande majorité des immigrants de Hamilton déclarent pouvoir soutenir une conversation dans au moins une des deux langues officielles du Canada. Même chez les immigrants arrivés très récemment, c'est-à-dire entre 1991 et 1996, 88 pour 100 ont déclaré pouvoir s'exprimer dans une des langues officielles. C'est donc dire que douze pour cent de ces tout nouveaux immigrants ne pouvaient parler ni l'une ni l'autre des deux langues officielles; c'était le cas de quatorze pour cent de l'ensemble des tout nouveaux immigrants du Canada. À Hamilton comme ailleurs, la connaissance des langues officielles est plus répandue chez les personnes ayant immigré pendant les périodes antérieures : 93 pour 100 des personnes arrivées entre 1981 et 1990, et 96 pour 100 de celles qui ont été admises avant 1981 ont indiqué pouvoir s'exprimer dans une langue officielle (donnée non illustrée dans la figure B.2).

Les femmes dont l'arrivée est la plus récente sont quelque peu moins nombreuses que les hommes à pouvoir parler anglais ou français. Par exemple, 14 pour 100 des femmes de Hamilton admises entre 1991 et 1996 ne connaissaient ni l'anglais ni le français. Chez les hommes admis pendant la même période, cette proportion était de neuf pour cent.

La proportion des immigrants de Hamilton capables de soutenir une conversation en anglais ou en français décroît avec l'âge. Presque tous les jeunes immigrants admis entre 1991 et 1996 peuvent parler une langue officielle, les femmes et les hommes ne présentant à cet égard aucune différence. La grande majorité des immigrants de 25 à 44 ans – 94 pour 100 des hommes et 90 pour 100 des femmes – déclarent pouvoir s'exprimer dans une langue officielle. Cependant, on note un net recul du pourcentage des immigrants de 45 à 64 ans qui peuvent parler anglais ou français, cette baisse étant plus marquée chez les femmes que chez les hommes (82 pour 100 des hommes et 68 pour 100 des femmes). Les personnes âgées – hommes et femmes – de 65 ans et plus sont les moins nombreuses à connaître l'anglais ou le français (54 pour 100 des hommes et 53 pour 100 des femmes).

Les immigrants qui ne peuvent parler ni anglais ni français sont en majeure partie des femmes. À Hamilton, par exemple, un total de 1160 immigrants de 15 ans et plus ayant été admis entre 1991 et 1996 ne pouvaient parler aucune des deux langues officielles lors du recensement de 1996. Les femmes constituaient les deux tiers (66 pour 100) de ce groupe. Les femmes de 45 à 64 ans forment une grande partie des immigrants qui n'ont aucune connaissance des langues officielles. Elles représentaient neuf pour cent de tous les immigrants de 15 ans et plus arrivés entre 1991 et 1996, mais 23 pour 100 de ceux qui ne pouvaient parler ni anglais ni français.

Près des deux tiers des tout nouveaux immigrants parlent une langue étrangère à la maison

Figure B.3 : Pourcentage des 15 ans et plus parlant une langue étrangère à la maison – région métropolitaine de Hamilton, 1996

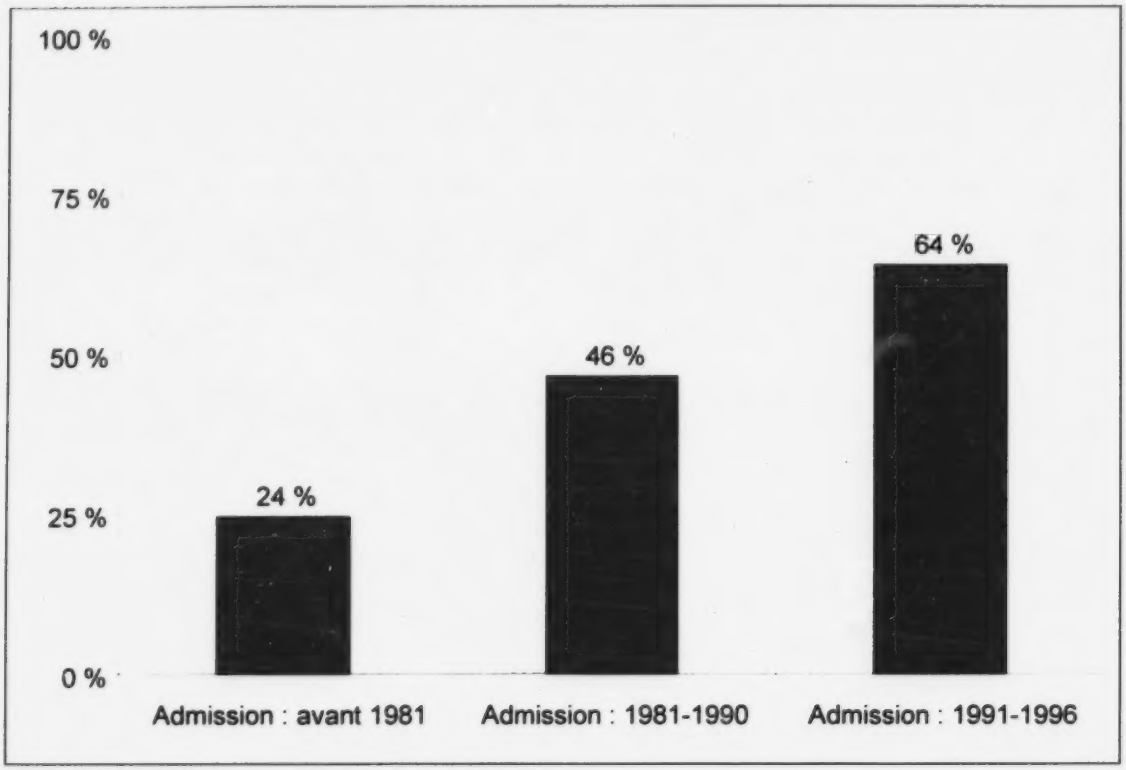

La majorité des nouveaux immigrants de Hamilton parlent le plus souvent à la maison une langue autre que l'anglais et le français. C'est le cas de près des deux tiers (64 pour 100) des immigrants admis entre 1991 et 1996 et d'une proportion un peu plus forte (67 pour 100) de l'ensemble des tout nouveaux immigrants du Canada.

Les immigrants arrivés précédemment utilisent beaucoup plus l'anglais à la maison. Cinquante-trois pour cent des personnes ayant immigré entre 1981 et 1990 et 75 pour 100 de celles qui sont arrivées avant 1981 ont indiqué que l'anglais était la langue le plus souvent utilisée à la maison. Moins de un pour cent de ces groupes parlent le plus souvent le français à la maison.

Niveau de scolarité analogue

Le niveau de scolarité le plus élevé est celui qui avait été atteint lors du recensement de mai 1996. Il ne s'agit pas du niveau de scolarité déclaré au moment de l'arrivée au Canada. Les immigrants peuvent avoir fait des études supplémentaires après leur arrivée.

Les nouveaux immigrants vivant à Hamilton ont un niveau de scolarité assez semblable à celui de la population de la ville née au Canada. Par exemple, autant d'immigrants admis dans les années 1980 (15 pour 100 des hommes et 12 pour 100 des femmes) que de natifs du Canada (15 pour 100 des hommes et 13 pour 100 des femmes) sont titulaires d'un grade universitaire. Les tout nouveaux immigrants possèdent plus souvent des grades universitaires que les Canadiens d'origine, mais un peu moins souvent des diplômes décernés par un collège ou une école de métiers.

De même, les nouveaux immigrants sont plus nombreux à l'autre extrémité du spectre que les natifs du Canada. Au sein de la population d'origine canadienne, très peu d'hommes et de femmes (six pour cent) n'ont pas atteint la neuvième année, mais chez ceux qui ont immigré après 1980, les proportions sont de sept à dix pour cent chez les hommes et de treize à quatorze pour cent chez les femmes.

Tableau B.5 : Niveau de scolarité le plus élevé des 15 ans et plus – région métropolitaine de Hamilton, 1996 (répartition en pourcentage)

	Moins que 9e année	Secondaire non terminé	Diplôme d'études secondaires	Diplôme d'un collège ou école de métiers	Diplôme universitaire	Nbre total
Femmes						
Nées au Canada	6 %	27 %	27 %	27 %	13 %	182 000
Admises avant 1981	26 %	22 %	19 %	25 %	8 %	53 800
Admises entre 1981 et 1990	14 %	24 %	23 %	27 %	12 %	10 700
Admises entre 1991 et 1996	13 %	20 %	25 %	24 %	18 %	7 700
Hommes						
Nés au Canada	6 %	28 %	24 %	27 %	15 %	169 400
Admis avant 1981	21 %	18 %	14 %	34 %	13 %	50 600
Admis entre 1981 et 1990	10 %	26 %	20 %	28 %	15 %	10 200
Admis entre 1991 et 1996	7 %	20 %	26 %	24 %	23 %	6 200

Tableau B.6 : Personnes n'ayant pas atteint le niveau secondaire et personnes l'ayant dépassé : proportion de la population, selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Hamilton, 1996

	Sans diplôme d'études secondaires			Diplôme ou grade postsecondaire		
	25-44	45-64	65 et plus	25-44	45-64	65 et plus
Femmes						
Nées au Canada	17 %	37 %	62 %	55 %	40 %	21 %
Admises avant 1981	23 %	44 %	70 %	51 %	37 %	16 %
Admises entre 1981 et 1990	29 %	43 %	76 %	51 %	39 %	13 %
Admises entre 1991 et 1996	18 %	43 %	75 %	57 %	34 %	11 %
Hommes						
Nés au Canada	21 %	36 %	55 %	55 %	47 %	31 %
Admis avant 1981	23 %	35 %	59 %	56 %	53 %	32 %
Admis entre 1981 et 1990	29 %	31 %	61 %	53 %	55 %	25 %
Admis entre 1991 et 1996	17 %	23 %	65 %	60 %	55 %	20 %

Une comparaison des niveaux de scolarité selon l'âge montre que la jeune génération est beaucoup plus scolarisée, qu'elle soit née au Canada ou à l'étranger. Par exemple, une personne sur cinq de moins de 45 ans nées au Canada n'a pas achevé le secondaire (17 pour 100 des femmes et 21 pour 100 des hommes), contre plus de la moitié des personnes âgées. Plus de la moitié des natifs du Canada de moins de 45 ans (55 pour 100 des hommes et des femmes) possèdent un diplôme ou un grade sanctionnant des études postsecondaires, contre 31 pour 100 des hommes et 21 pour 100 des femmes de plus de 65 ans. Le niveau d'études des immigrants accuse des variations d'une ampleur analogue. C'est donc dire que le niveau d'instruction des immigrants diffère beaucoup plus selon l'âge que selon la période d'immigration.

Les nouveaux immigrants de sexe masculin en âge de travailler ont un niveau de scolarité légèrement plus élevé que les Canadiens d'origine du même âge. Chez les femmes, c'est l'inverse qui est vrai. Par exemple, le tiers (34 pour 100) des femmes de 45 à 64 ans admises après 1991 possèdent un grade ou un diplôme d'études postsecondaires, comparativement à quatre Canadiennes d'origine sur dix (40 pour 100). Ces écarts ne sont toutefois pas substantiels.

Le Canada fait figure de chef de file mondial en ce qui concerne le niveau de scolarité de sa population. Il est donc normal que les immigrants en tant que groupe ne soient pas aussi ou plus scolarisés que les personnes nées au Canada, d'autant plus que la scolarité et les qualifications n'interviennent dans la sélection que d'une proportion limitée d'immigrants.

Les nouveaux immigrants viennent grossir les rangs des scientifiques et des spécialistes du génie de Hamilton

Par domaine d'études principal, on entend le secteur prédominant dans lequel l'intéressé a obtenu son grade ou diplôme d'études postsecondaires le plus élevé. Le tableau B.7 regroupe dix principaux domaines d'études :

1) Sciences physiques, génie et métiers :
   - Techniques et métiers du génie et des sciences appliquées
   - Génie et sciences appliquées
   - Mathématiques et sciences physiques
   - Sciences et techniques agricoles et biologiques

2) Sciences sociales, enseignement et arts :
   - Sciences sociales et disciplines connexes
   - Enseignement, loisirs et orientation
   - Lettres, sciences humaines et disciplines connexes
   - Beaux-arts et arts appliqués

(3) Commerce, gestion et administration des affaires
(4) Professions, sciences et technologies de la santé

Les données concernent uniquement les titulaires d'un certificat ou d'un diplôme postsecondaire – décerné par un collège ou une école de métiers – ou les titulaires d'un grade universitaire.

Les deux tiers (67 pour 100) des hommes ayant immigré après 1980 et qui possèdent un grade ou un diplôme d'études postsecondaires se sont spécialisés dans les sciences physiques, le génie ou les métiers. Ce pourcentage est plus élevé que chez les hommes nés au Canada (52 pour 100). Parmi les femmes titulaires d'un grade ou d'un diplôme d'études postsecondaires, une sur cinq ayant immigré récemment (21 pour 100) a fait des études dans les techniques ou les sciences physiques, soit deux fois plus que parmi les femmes nées au Canada (11 pour 100).

Par contre, les nouveaux immigrants sont proportionnellement moins nombreux que les natifs du Canada dans les sciences sociales, l'enseignement et les arts. Quatre femmes nées au Canada sur dix (41 pour 100) possèdent des diplômes ou des grades dans ces domaines, alors que cette proportion est d'un peu plus du tiers chez les nouvelles immigrantes (37 pour 100). Quant à la proportion des hommes titulaires de diplômes et de grades dans le domaine des sciences sociales, elle est d'environ le quart (25 pour 100) chez ceux qui sont nés au Canada et du sixième (16 pour 100) chez les nouveaux immigrants. De même, les diplômes et grades en commerce, gestion et administration des affaires ne sont pas aussi courants chez les nouveaux immigrants que chez les Canadiens d'origine.

Tableau B.7 : Nombre et pourcentage de titulaires de grades ou de diplômes d'études postsecondaires, selon le domaine d'études principal – région métropolitaine de Hamilton, 1996

	Natifs du Canada	Immigrants 1981-1996
Femmes		
Sciences physiques, génie et métiers	11 %	21 %
Sciences sociales, enseignement et arts	41 %	37 %
Commerce, gestion et administration des affaires	27 %	22 %
Professions, sciences et technologies de la santé	21 %	21 %
Nbre de titulaires de grades ou de diplômes d'études postsecondaires	72 700	7 500
Hommes		
Sciences physiques, génie et métiers	52 %	67 %
Sciences sociales, enseignement et arts	25 %	16 %
Commerce, gestion et administration des affaires	19 %	10 %
Professions, sciences et technologies de la santé	4 %	7 %
Nbre de titulaires de grades ou de diplômes d'études postsecondaires	70 800	7 400

Les tout nouveaux immigrants de 25 à 64 ans fréquentent plus souvent un établissement scolaire

Par fréquentation scolaire, on entend la fréquentation, soit à temps partiel soit à temps plein, d'une école, d'un collège ou d'une université pendant la période de huit mois écoulée entre septembre 1995 et le 14 mai 1996. Ne sont visés que les cours pouvant être crédités en vue de l'obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade.

Les immigrants de 25 à 64 ans qui ont été admis dans les cinq années ayant précédé le recensement de 1996 sont proportionnellement plus nombreux que les immigrants arrivés avant 1980 et que les natifs du Canada à fréquenter un établissement scolaire. Par exemple, la proportion des femmes de 25 à 44 ans qui fréquentaient une maison d'enseignement était de 28 pour 100 chez les immigrantes dont l'arrivée était la plus récente, mais de 16 pour 100 chez les natives du Canada.

La proportion des nouveaux immigrants adultes qui fréquentent un établissement scolaire est la plus élevée chez ceux qui possèdent déjà un grade ou un diplôme d'études postsecondaires (données non illustrées dans le tableau B.8). Les nouveaux immigrants ayant obtenu un grade ou un diplôme à l'étranger peuvent étudier à temps plein ou à temps partiel afin d'acquérir un grade ou un diplôme équivalent au Canada, ou de se préparer à subir les examens qu'ils doivent réussir pour faire reconnaître leurs titres.

Tableau B.8 : Pourcentage des personnes fréquentant un établissement scolaire, selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Hamilton, 1996

	15-24	25-44	45-64
Femmes			
Nées au Canada	69 %	16 %	6 %
Admises avant 1981	61 %	13 %	5 %
Admises entre 1981 et 1990	73 %	15 %	7 %
Admises entre 1991 et 1996	68 %	28 %	14 %
Hommes			
Nés au Canada	67 %	12 %	4 %
Admis avant 1981	64 %	11 %	4 %
Admis entre 1981 et 1990	70 %	14 %	8 %
Admis entre 1991 et 1996	66 %	25 %	15 %

PARTIE C: FAMILLES ET MÉNAGES

Familles et ménages – liens entre les personnes

Plus de neuf nouveaux immigrants sur dix vivent avec des personnes apparentées

Tableau C.1 : Conditions de logement, selon l'âge – région métropolitaine de Hamilton, 1996 (répartition en pourcentage)

	Natifs du Canada	Admission avant 1981	Admission 1981-1990	Admission 1991-1996
Tous les âges (0-15 compris)				
Personnes seules	9 %	13 %	5 %	4 %
Avec pers. non apparentées seulement	3 %	1 %	3 %	3 %
Avec personnes apparentées	89 %	85 %	92 %	93 %
15-24 ans				
Personnes seules	3 %	2 %	2 %	3 %
Avec pers. non apparentées seulement	5 %	5 %	5 %	3 %
Avec personnes apparentées	92 %	93 %	94 %	93 %
25-44 ans				
Personnes seules	10 %	7 %	6 %	6 %
Avec pers. non apparentées seulement	4 %	2 %	3 %	4 %
Avec personnes apparentées	86 %	91 %	92 %	90 %
45-64 ans				
Personnes seules	12 %	8 %	6 %	6 %
Avec pers. non apparentées seulement	2 %	1 %	2 %	1 %
Avec personnes apparentées	86 %	91 %	92 %	93 %
65 ans et plus				
Personnes seules	31 %	26 %	17 %	4 %
Avec pers. non apparentées seulement	1 %	1 %	2 %	3 %
Avec personnes apparentées	68 %	73 %	81 %	93 %

Très peu de nouveaux immigrants vivent seuls. À l'instar des personnes nées au Canada, la grande majorité d'entre eux font partie de ménages composés d'au moins deux personnes. Celles-ci sont pour la plupart apparentées par le sang, par alliance ou par adoption. En réalité, les nouveaux immigrants vivent plus souvent avec des personnes apparentées que les natifs du Canada. Il en est ainsi pour tous les groupes d'âge, mais surtout pour les 65 ans et plus. Les deux tiers des personnes âgées natives du Canada qui vivent à Hamilton résident avec des personnes apparentées, le reste (31 %) vivant seules. Par comparaison, environ neuf immigrants très récents sur dix âgés de 65 ans et plus (93 pour 100) résident avec des personnes apparentées; moins de un sur vingt (quatre pour cent) vit seul.

Les nouveaux immigrants ont plus tendance à vivre dans des familles élargies

Par « situation des particuliers dans le ménage », on entend la composition du ménage dont une personne fait partie. Celle-ci peut être simple, comme dans le cas du ménage formé par la « famille nucléaire » (parent seul vivant avec des enfants jamais mariés, ou famille composée des deux conjoints avec ou sans enfants jamais mariés à la maison). Elle peut aussi être plus complexe : le ménage peut comprendre d'autres personnes apparentées, p. ex. des tantes, des oncles, les grands-parents. Pour évoquer cette dernière situation, on utilisera ci-après l'expression « famille élargie ». Par exemple, un couple avec deux enfants jamais mariés serait considéré comme une famille nucléaire. Si les grands-parents des enfants faisaient partie du ménage, tous ses membres se trouveraient à vivre dans une famille élargie.

Le tableau C.1 porte sur l'ensemble des personnes; la figure C.1 et le tableau C.2 couvrent uniquement les personnes vivant avec des personnes apparentées. Un faible pourcentage des individus résidant avec des personnes apparentées font partie de ménages « non familiaux », c.-à-d. de ménages dans lesquels p. ex. deux frères adultes vivraient ensemble. Le tableau et la figure ne font pas état du pourcentage des personnes auxquelles s'applique ce genre de situation. Par conséquent, les différents pourcentages indiqués ne totalisent pas 100 pour 100.

Les nouveaux immigrants ont ceci en commun avec les personnes nées au Canada qu'ils vivent pour la plupart dans des familles nucléaires, ne comportant pas de personnes apparentées autres que les membres immédiats de la famille nucléaire. Mais, à la différence des natifs du Canada, les nouveaux immigrants sont aussi assez nombreux à vivre dans des familles élargies. Chez les personnes nées au Canada qui vivent avec un parent ou plus, seulement six pour cent font partie d'une famille élargie. Cette proportion est double chez les nouveaux immigrants : 12 à 13 pour 100.

Figure C.1 : Personnes vivant dans une famille élargie en pourcentage de la population vivant avec des personnes apparentées – région métropolitaine de Hamilton, 1996

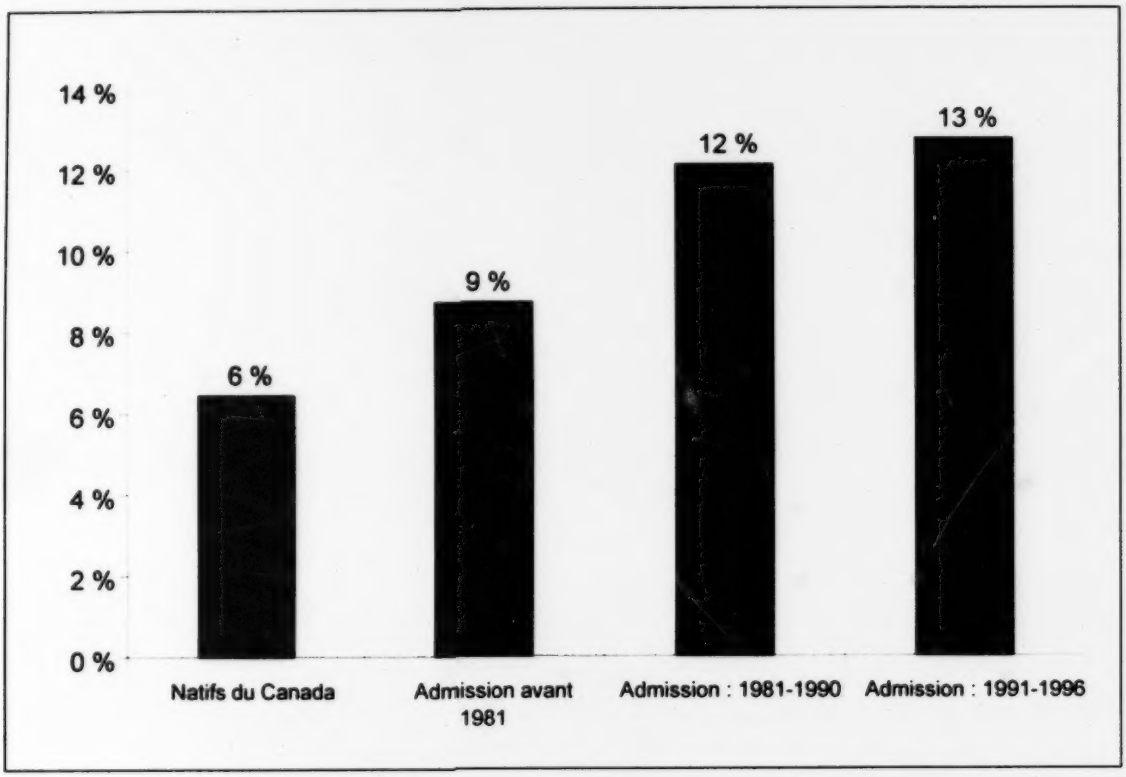

La famille élargie se rencontre le plus souvent chez les nouveaux immigrants âgés. Plus de la moitié (54 pour 100) des immigrants de 65 ans et plus parmi ceux qui sont arrivés le plus récemment vivent dans des familles élargies, comparativement à neuf pour cent des personnes âgées nées au Canada. Les nouveaux immigrants âgés qui vivent dans des familles élargies sont le plus souvent apparentés à un membre de la famille nucléaire, mais n'en font pas partie. On peut en déduire qu'un bon nombre de ces personnes âgées sont des parents récemment arrivés vivant avec la famille de leur enfant qui les a précédés au Canada.

Tableau C.2 : Personnes faisant partie de familles nucléaires et de familles élargies en pourcentage de la population vivant avec des personnes apparentées, selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Hamilton, 1996

	Natifs du Canada	Admission avant 1981	Admission 1981-1990	Admission 1991-1996
Tous les âges				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	92 %	90 %	87 %	85 %
% dans familles élargies	6 %	9 %	12 %	13 %
Moins de 15 ans				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	94 %	S. O.	90 %	93 %
% dans familles élargies	6 %	S. O.	10 %	7 %
15-24 ans				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	92 %	88 %	89 %	84 %
% dans familles élargies	7 %	10 %	10 %	13 %
25-44 ans				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	93 %	91 %	87 %	87 %
% dans familles élargies	6 %	8 %	11 %	10 %
45-64 ans				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	91 %	91 %	87 %	81 %
% dans familles élargies	7 %	8 %	12 %	18 %
65 ans et plus				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	87 %	87 %	65 %	41 %
% dans familles élargies	9 %	10 %	31 %	54 %

Familles

15 200 familles de nouveaux immigrants dans la région métropolitaine de Hamilton

« Famille de nouveaux immigrants »

Le statut d'immigrant est une caractéristique propre aux individus. Dans la présente section, on se concentre sur les familles dans lesquelles vivent les nouveaux immigrants. L'expression « famille de nouveaux immigrants » désigne soit une famille monoparentale, formée d'un parent ayant récemment immigré, soit une famille composée de deux conjoints, dont l'un ou l'autre (ou les deux) ont récemment immigré.

La grande majorité des immigrants nouvellement arrivés font partie de familles de nouveaux immigrants; il arrive aussi que certains vivent seuls ou dans des ménages non familiaux. La plupart des enfants jamais mariés dont l'immigration est récente font aussi partie de familles de ce type (lorsque l'enfant a immigré avec son ou ses parents), mais certains font partie de familles d'immigrants antérieurs (lorsque les parents ont immigré avant 1981 et que les enfants ont suivi par la suite) ou de familles d'origine canadienne (dans le cas où les enfants ont été adoptés, par exemple).

Certaines familles de nouveaux immigrants formaient des couples déjà mariés lorsqu'elles sont arrivées au Canada. D'autres couples se sont mariés après leur arrivée. Comme les recensés indiquent uniquement l'état matrimonial qui était le leur au moment du recensement, on ne sait pas si les personnes se sont mariées avant ou après leur arrivée au Canada. De même, il est impossible de savoir si les nouveaux immigrants sont devenus des parents seuls avant ou après leur venue au Canada.

« Famille d'origine canadienne »

Par « famille d'origine canadienne », on entend une famille formée d'un parent seul ou de deux conjoints nés au Canada.

« Âge de la famille »

L'âge de la famille est l'âge de son membre le plus âgé, c.-à-d. l'âge du parent seul ou du conjoint le plus âgé.

En 1996, Hamilton comptait 41 200 nouveaux immigrants arrivés au Canada entre 1981 et 1996 (voir le tableau A.3). La grande majorité de ces immigrants – 36 000, ou 87 pour 100 – faisaient partie d'une famille nucléaire. Il s'agissait, en d'autres termes, de conjoints, mariés ou vivant en union libre, de parents seuls ou d'enfants jamais mariés. Presque tous ces nouveaux immigrants vivaient dans 15 200 familles, au sein desquelles un conjoint, les deux conjoints ou le parent seul étaient de nouveaux immigrants. À Hamilton, une famille sur onze (neuf pour cent) est une famille de nouveaux immigrants (non indiqué dans le tableau C.3).

La plupart des familles de nouveaux immigrants (88 pour 100) sont formées de couples mariés ou vivant en union libre; 12 pour 100 sont des familles monoparentales. La proportion des familles formées de couples est plus élevée chez les nouveaux immigrants que chez les natifs du Canada. Chez ces derniers, en effet, on compte 17 pour 100 de familles monoparentales et 83 pour 100 de familles constituées de couples mariés ou vivant en union libre.

Le regroupement des familles, selon l'âge du membre le plus âgé, montre que les familles de nouveaux immigrants de 25 ans et plus présentent à peu près la même proportion de familles monoparentales. Le pourcentage des familles monoparentales baisse avec l'âge chez les familles d'origine canadienne.

Tableau C.3 : Structure familiale, selon l'âge du conjoint le plus âgé ou du parent seul – région métropolitaine de Hamilton, 1996 (répartition en pourcentage)

	Familles d'origine canadienne	Familles de nouveaux immigrants
Tous les âges (y compris 15-24 ans)		
Couples avec ou sans enfants	83 %	88 %
Parents seuls	17 %	12 %
Total	103 900	15 200
25-44 ans		
Couples avec ou sans enfants	80 %	88 %
Parents seuls	20 %	12 %
Total	52 300	10 100
45-64 ans		
Couples avec ou sans enfants	86 %	88 %
Parents seuls	14 %	12 %
Total	33 700	3 900
65 ans et plus		
Couples avec ou sans enfants	89 %	90 %
Parents seuls	11 %	10 %
Total	15 000	900

Les familles de nouveaux immigrants ont plus tendance à avoir des enfants à la maison

Les nouveaux immigrants et les natifs du Canada diffèrent de façon saisissante sur un point : la proportion des familles avec des enfants jamais mariés à la maison. Trois familles de nouveaux immigrants sur quatre (78 pour 100) ont à la maison au moins un enfant de tout âge jamais marié. Par comparaison, deux familles d'origine canadienne sur trois (65 pour 100) ont des enfants à la maison.

Lorsque l'on regroupe les familles selon l'âge du membre le plus âgé, on constate cette différence surtout chez les familles âgées. Parmi les jeunes, 82 pour 100 des familles de nouveaux immigrants ont des enfants à la maison, par rapport à 79 pour 100 des familles d'origine canadienne. Chez les personnes âgées, le tiers des familles de nouveaux immigrants (33 pour 100) ont des enfants à la maison, contre seulement deux familles sur dix d'origine canadienne (22 pour 100).

La proportion élevée des familles de nouveaux immigrants âgés ayant des enfants à la maison pourrait tenir à un certain nombre de facteurs : la plus grande probabilité que des enfants âgés vivront plus longtemps avec leurs parents, les différences possibles quant au taux de fécondité et au moment où ont lieu les naissances. Certains des enfants vivant dans des familles d'immigrants âgés peuvent être des adultes qui éventuellement soutiennent l'un des parents âgés ou les deux.

Figure C.2 : Familles avec des enfants jamais mariés à la maison, en pourcentage de l'ensemble des familles, selon l'âge de la famille – région métropolitaine de Hamilton, 1996

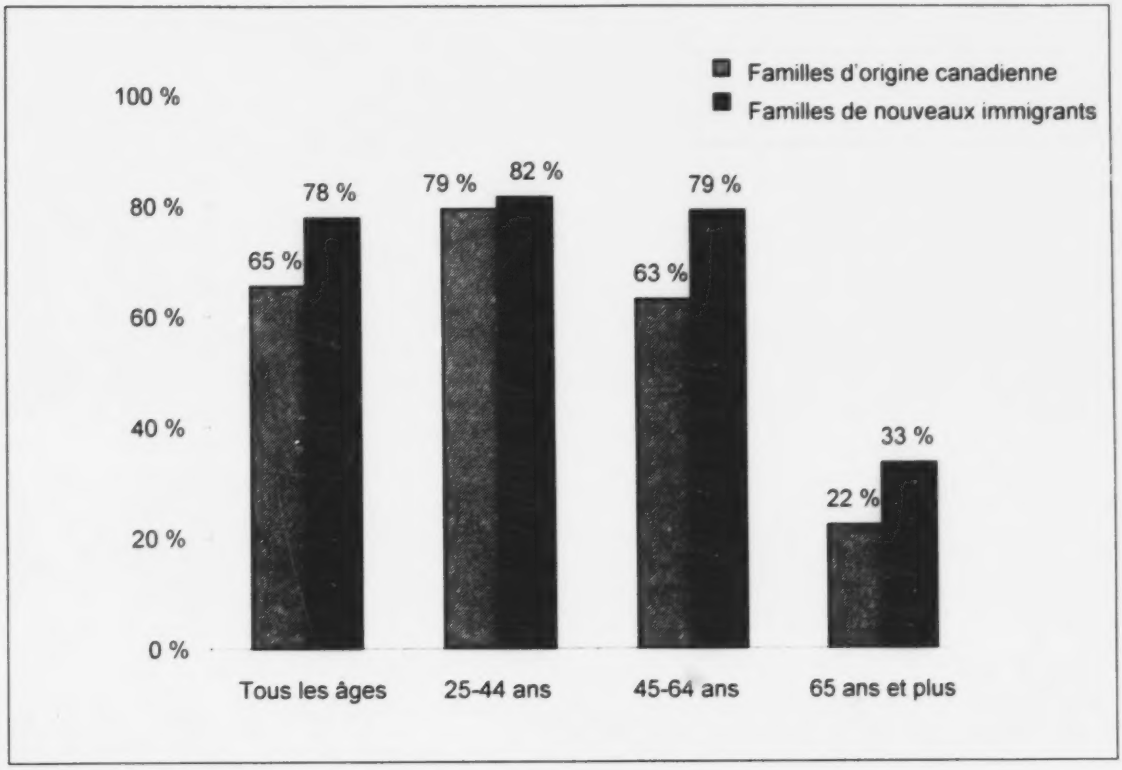

Les familles de nouveaux immigrants âgés ont plus d'enfants à la maison

Le tableau C.3 et la figure C.2 concernent l'ensemble des familles; le tableau C.4 porte uniquement sur les familles avec enfants. La figure C.2 indique le nombre des familles ayant des enfants à la maison exprimé en pourcentage de toutes les familles. Dans le tableau C.4, les familles avec enfants sont réparties selon le nombre d'enfants. Par conséquent, les pourcentages indiqués dans le tableau C.4 totalisent 100, sauf dans quelques cas où l'arrondissement a causé des écarts mineurs.

Les familles de nouveaux immigrants avec enfants ont plus souvent au-delà de deux enfants à la maison que les familles avec enfants d'origine canadienne. Vingt-quatre pour cent des familles de nouveaux immigrants avec enfants en comptent trois ou plus, alors que c'est le cas de 17 pour 100 des familles d'origine canadienne.

Les jeunes familles de nouveaux immigrants et celles d'origine canadienne avec enfants en ont à peu près le même nombre. Toutefois, trois familles de nouveaux immigrants sur dix dont le conjoint le plus âgé ou le parent seul a entre 45 et 64 ans ont plus de deux enfants (30 pour 100), tandis que cette proportion tombe à 13 pour 100 chez les familles d'origine canadienne. En outre, parmi les familles de nouveaux immigrants les plus âgés, 11 pour 100 comptent trois enfants ou plus vivant à la maison; seulement deux pour cent des familles d'origine canadienne sont dans la même situation.

Tableau C.4 : Familles avec enfants jamais mariés vivant à la maison, selon le nombre des enfants et l'âge de la famille – région métropolitaine de Hamilton, 1996 (répartition en pourcentage)

	Familles d'origine canadienne	Familles de nouveaux immigrants
Tous les âges (y compris 15-24)		
Un enfant	41 %	33 %
Deux enfants	42 %	43 %
Trois enfants ou plus	17 %	24 %
25-44 ans		
Un enfant	33 %	32 %
Deux enfants	46 %	45 %
Trois enfants ou plus	21 %	23 %
45-64 ans		
Un enfant	47 %	30 %
Deux enfants	40 %	40 %
Trois enfants ou plus	13 %	30 %
65 ans et plus		
Un enfant	89 %	61 %
Deux enfants	9 %	28 %
Trois enfants ou plus	2 %	11 %

La majorité des nouveaux immigrants ont pour conjoint un nouvel immigrant

La majorité des 15 200 familles de nouveaux immigrants (55 pour 100) sont composées d'une personne récemment admise mariée ou vivant en union libre avec une personne ayant aussi récemment immigré, avec ou sans enfants. Une autre tranche de 15 pour 100 des familles réunisse un nouvel immigrant ayant pour conjoint une personne arrivée antérieurement, soit avant 1981. Dans une proportion analogue de cas (18 pour 100), un nouvel immigrant s'est associé à une personne née au Canada.

Figure C.3 : Types de familles de nouveaux immigrants, avec indication du statut des conjoints – région métropolitaine de Hamilton, 1996

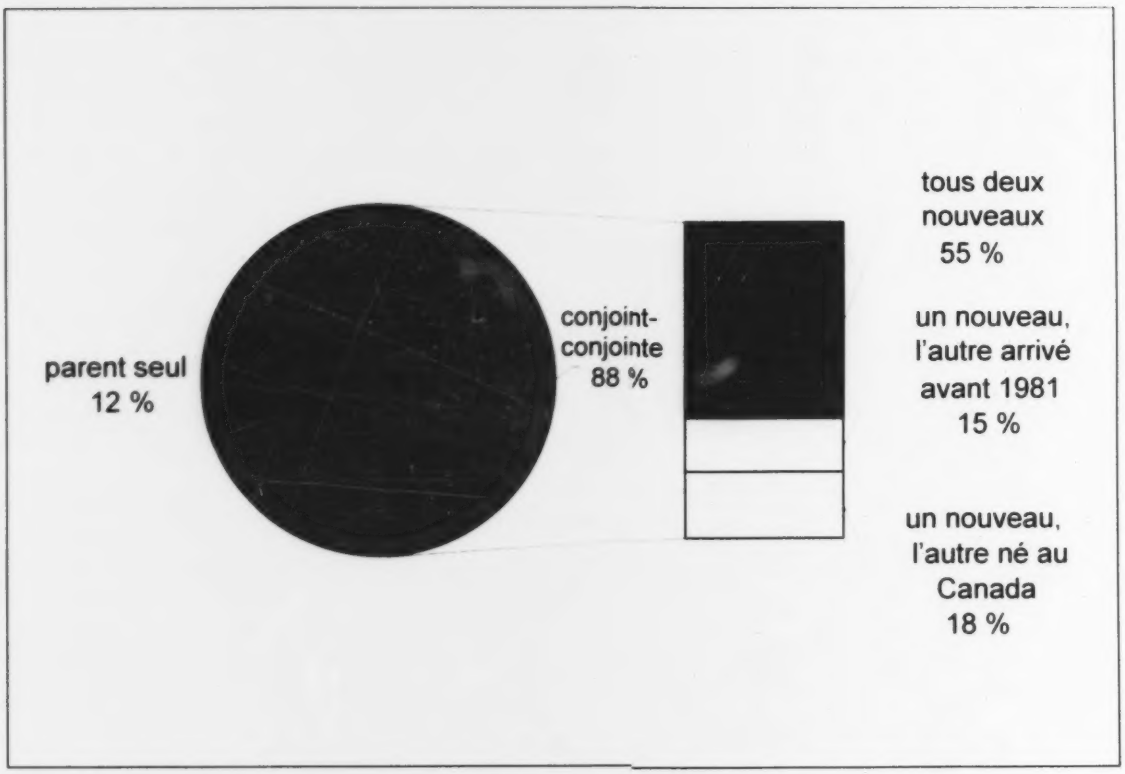

Quatre familles sur dix formées d'immigrants admis avant 1981 réunissent un immigrant dont le conjoint est né au Canada (40 pour 100; non indiqué dans la figure C.3), soit au-delà de deux fois plus que chez les nouveaux immigrants.

Les unions matrimoniales contractées par les nouveaux immigrants prennent le plus souvent la forme de mariages. À peine six pour cent des couples de nouveaux immigrants vivent en union libre, contre dix pour cent des couples d'origine canadienne. Même jeunes, les couples de nouveaux immigrants ont moins tendance à vivre en union libre. En effet, relativement peu de nouveaux immigrants ont retenu cette option alors qu'elle l'emporte nettement chez les Canadiens d'origine.

La faible fréquence des unions libres est en partie due à la législation de l'immigration, qui ne reconnaît pas ce type de relations. En effet, les conjoints de fait doivent être admis séparément, alors que les couples mariés peuvent l'être ensemble. Les différences d'attitude envers l'union libre peuvent également jouer un rôle.

Tableau C.5 : Couples vivant en union libre en pourcentage de tous les couples formés d'un conjoint et d'une conjointe, selon l'âge du partenaire le plus âgé – région métropolitaine de Hamilton, 1996

	Familles d'origine canadienne	Familles de nouveaux immigrants
Tous les âges	10 %	6 %
15-24 ans	61 %	37 %
25-44 ans	13 %	7 %
45-64 ans	8 %	3 %
65 ans et plus	1 %	0 %

Ménages

18 400 ménages de nouveaux immigrants dans la région métropolitaine de Hamilton

« Ménage de nouveaux immigrants »

Un ménage est un groupe de personnes occupant un même logement. Dans un ménage de nouveaux immigrants, on compte une ou plusieurs personnes de 15 ans ou plus ayant récemment immigré au Canada, soit entre 1981 et 1996. Tous les nouveaux immigrants de 15 ans ou plus font partie de ménages de nouveaux immigrants.

On subdivise les ménages de nouveaux immigrants selon la période où ils ont été admis, de la même façon que les individus. Un ménage comptant une ou plusieurs personnes de 15 ans ou plus arrivées entre 1991 et 1996 est un ménage des années 1990. Si tous les membres du ménage de 15 ans ou plus ont immigré entre 1991 et 1996, on dit de ce ménage qu'il est composé d'« immigrants des années 1990 uniquement ». S'il compte des personnes de 15 ans ou plus qui appartiennent à d'autres groupes, on dit qu'il est formé d'« immigrants des années 1990 et d'autres personnes ». Par « autres personnes », on entend les immigrants arrivés avant 1991, les natifs du Canada, ou les deux. Un ménage d'immigrants des années 1980 comprend au moins une personne ayant immigré pendant les années 1980, mais aucune ayant été admise entre 1991 et 1996.

« Ménage d'origine canadienne »

Un ménage d'origine canadienne est un ménage dont tous les membres de 15 ans ou plus sont nés au Canada.

« Ménage d'immigrants antérieurs »

Un ménage formé d'immigrants antérieurs comprend une ou plusieurs personnes ayant immigré en 1980 ou avant, mais aucune personne admise après 1980.

Ensemble, ces trois groupes forment la totalité des ménages, puisqu'on ne tient pas compte ici des ménages constitués exclusivement de résidents non permanents. La notion de ménages de nouveaux immigrants est la plus englobante des trois tandis que celle de ménages d'origine canadienne est la plus restrictive. Un bon nombre de ménages formés d'immigrants antérieurs (plus de la moitié d'entre eux à Hamilton) comprennent des natifs du Canada, notamment des enfants nés au Canada de plus de 14 ans.

Tableau C.6 : Ménages, selon le statut d'immigrant des 15 ans et plus – région métropolitaine de Hamilton, 1996

	Nombre de ménages	Proportion de tous les ménages
Ménages d'origine canadienne	148 100	63 %
Ménages d'immigrants antérieurs	68 300	29 %
Ménages de nouveaux immigrants	18 400	8 %
Immigrants des années 1980	10 500	4,5 %
Immigrants des années 1990 avec d'autres	3 600	1,5 %
Avec natifs du Canada	*900*	*0,4 %*
Avec autres immigrants	*2 400*	*1,0 %*
Avec natifs du Canada et autres immigrants	*290*	*0,1 %*
Immigrants des années 1990 seulement	4 200	1,8 %
Total	234 800	100 %

En 1996, on comptait à Hamilton 18 400 ménages de nouveaux immigrants au sein desquels au moins une personne de 15 ans ou plus était un nouvel immigrant. Ces ménages représentaient huit pour cent de l'ensemble des ménages de cette ville.

Plus de quatre ménages de nouveaux immigrants sur dix (7800, ou 42 pour 100) comptent au moins une personne admise au cours des années 1990. Plus de la moitié de ces ménages (4200) sont composés exclusivement de tout nouveaux immigrants. Toutefois, il est aussi assez fréquent que des immigrants très récents vivent avec des immigrants admis avant 1991, avec des natifs du Canada ou avec les deux (3600 ménages).

Six ménages sur dix (63 pour 100) comptent seulement des natifs du Canada. Les ménages qui restent (29 pour 100) comptent un ou plusieurs immigrants arrivés pendant les périodes antérieures, mais aucun nouvel immigrant. Plus de la moitié de ces ménages d'immigrants antérieurs comprennent également des natifs du Canada, souvent des enfants nés après l'arrivée des parents (donnée non illustrée dans le tableau C.6).

Les ménages de nouveaux immigrants ont plus tendance à ne pas se limiter à la famille nucléaire

La majorité des ménages sont constitués de familles. Les familles peuvent vivre seules (les ménages forment alors des familles nucléaires), avec d'autres familles (ménages multifamiliaux), ou avec des personnes hors famille pouvant être apparentées ou non (ménages à famille élargie). Tous les autres ménages sont des ménages non familiaux composés d'une ou de plusieurs personnes pouvant être apparentées par le sang ou non.

Un ménage formé de nouveaux immigrants est beaucoup plus susceptible qu'un ménage d'origine canadienne d'être constitué d'une famille ou plus. Plus de quatre ménages de nouveaux immigrants sur cinq (85 pour 100) sont des ménages familiaux, par rapport à un peu plus des deux tiers des ménages d'origine canadienne (69 pour 100).

Le tiers des ménages d'origine canadienne sont des ménages non familiaux, et la plupart d'entre eux sont constitués d'une personne seule (27 pour 100 des ménages). Chez les ménages de nouveaux immigrants, les personnes seules sont relativement rares (11 pour 100).

La plupart des ménages sont constitués d'une famille nucléaire, c.-à-d. un couple avec ou sans enfants, ou une famille monoparentale comportant un ou plusieurs enfants vivant ensemble. Par rapport aux ménages d'origine canadienne, les ménages composés d'immigrants, sauf ceux réunissant de tout nouveaux immigrants et d'autres personnes, sont un peu plus nombreux à former uniquement une famille nucléaire.

Un ménage de nouveaux immigrants sur dix (11 pour 100) regroupe une famille nucléaire entourée d'autres personnes. Dans la plupart de ces ménages à famille élargie, la ou les personnes ne faisant pas partie de la famille nucléaire y sont apparentées. Les personnes nées au Canada forment elles aussi des ménages à famille élargie, mais plus rarement.

De même, les nouveaux immigrants forment plus souvent que les natifs du Canada des ménages regroupant deux familles ou plus. Ces familles peuvent être apparentées, par exemple lorsqu'un couple marié vit avec la famille d'un de ses enfants. Les ménages multifamiliaux sont le plus souvent composés de tout nouveaux immigrants vivant avec d'autres Canadiens. Par contre, les ménages réunissant des immigrants antérieurs et des personnes nées au Canada comptent rarement deux familles ou plus. De toute évidence, un certain nombre de nouveaux immigrants vivent dans des ménages différents de la famille nucléaire traditionnelle.

Tableau C.7 : Structure des ménages – région métropolitaine de Hamilton, 1996 (répartition en pourcentage)

Ménages	Ménages familiaux				Ménages non familiaux		Nombre de ménages
	Ménages familiaux - total	Familles nucléaires	Familles élargies	Familles multiples	Personnes seules	Plusieurs personnes	
D'origine canadienne	69 %	64 %	4 %	1 %	27 %	4 %	148 100
Immigrants antérieurs	77 %	70 %	6 %	2 %	20 %	3 %	68 300
Nouveaux immigrants	85 %	69 %	11 %	5 %	11 %	5 %	18 400
Années 1980	*84 %*	*72 %*	*9 %*	*3 %*	*12 %*	*4 %*	*10 500*
Années 1990 avec d'autres	*93 %*	*58 %*	*21 %*	*14 %*	*0 %*	*7 %*	*3 600*
Années 1990 uniquement	*79 %*	*71 %*	*6 %*	*2 %*	*17 %*	*4 %*	*4 200*
Tous les ménages	72 %	66 %	5 %	1 %	24 %	4 %	234 800

La taille des ménages des nouveaux immigrants tend à être importante

Tableau C.8 : Taille des ménages – région métropolitaine de Hamilton, 1996 (répartition en pourcentage)

Ménages	Nombre de personnes dans le ménage			Taille Estimative
	1 à 3	4 ou 5	6 ou plus	
D'origine canadienne	75 %	23 %	2 %	2,6
Immigrants antérieurs	73 %	24 %	3 %	2,7
Nouveaux immigrants	53 %	38 %	9 %	3,5
Années 1980	*52 %*	*40 %*	*8 %*	*3,5*
Années 1990 avec d'autres	*51 %*	*34 %*	*15 %*	*3,8*
Années 1990 uniquement	*55 %*	*37 %*	*7 %*	*3,3*
Total des ménages	73 %	25 %	3 %	2,7

Pour estimer la taille des ménages, on a considéré que les ménages comprenant quatre ou cinq individus comptent en moyenne 4,5 personnes, et que les ménages composés de six individus ou davantage comptent en moyenne sept personnes. En ce qui concerne les effectifs de une à trois personnes, on a tenu compte dans le calcul du nombre réel de ménages présentant chacun de ces effectifs.

Les ménages de nouveaux immigrants sont proportionnellement plus nombreux à compter un grand nombre de personnes que les ménages d'origine canadienne et que les ménages formés d'immigrants arrivés antérieurement. Un ménage de nouveaux immigrants sur deux (53 pour 100) compte une à trois personnes, contre trois ménages d'origine canadienne sur quatre (75 pour 100). Quant à la proportion des ménages comprenant quatre personnes ou plus, elle est presque deux fois plus élevée (47 pour 100) chez les nouveaux immigrants que chez les natifs du Canada (25 pour 100).

La plupart des ménages de nouveaux immigrants dont la taille est importante comptent quatre ou cinq personnes. Les ménages regroupant des immigrants très récents et d'autres Canadiens sont les plus susceptibles de compter un très grand nombre de personnes. Quinze pour cent de ces ménages réunissent six personnes ou plus. La proportion des ménages de très grande taille chez les natifs du Canada n'est que de deux pour cent.

Tableau C.9 : Proportion des personnes consacrant des heures, sans rémunération, aux soins des enfants et des personnes âgées – région métropolitaine de Hamilton, 1996

	Soins consacrés aux enfants	Soins consacrés aux personnes âgées
Femmes		
Nées au Canada	41 %	20 %
Admises avant 1981	33 %	18 %
Admises entre 1981 et 1990	55 %	13 %
Admises entre 1991 et 1996	55 %	14 %
Hommes		
Nés au Canada	34 %	13 %
Admis avant 1981	30 %	14 %
Admis entre 1981 et 1990	45 %	10 %
Admis entre 1991 et 1996	46 %	12 %

La part des 15 ans et plus qui déclarent consacrer sans rémunération du temps aux soins des enfants est plus élevée chez les nouveaux immigrants que chez les personnes nées au Canada. Par contre, le pourcentage des personnes qui s'occupent régulièrement des personnes âgées est plus faible chez les nouveaux immigrants.

Ces chiffres traduisent les différences que présentent la structure familiale et celle des ménages. Les nouveaux immigrants comptent en effet davantage de familles avec des enfants. On constate par ailleurs que des soins sont moins fréquemment dispensés aux personnes âgées parmi les nouveaux immigrants, même si la famille élargie est plus répandue chez ces derniers. Il semble donc que ce ne soit pas uniquement pour s'occuper des personnes âgées que les nouveaux immigrants forment des ménages dépassant le cadre de la famille nucléaire.

PARTIE D : PARTICIPATION À LA VIE ÉCONOMIQUE

Vie active

Taux d'activité plus faible, mais augmentant avec la durée du séjour

Une personne fait partie de la population active si elle a un emploi ou si elle cherche activement du travail. Les non-actifs peuvent fréquenter un établissement scolaire, élever des enfants ou être à la retraite; il arrive aussi qu'ils ne souhaitent pas ou ne peuvent pas chercher du travail, pour d'autres raisons.

Le taux d'activité varie selon l'âge et le sexe. Aussi, les écarts observés relativement au taux d'activité entre les immigrants et les natifs du Canada peuvent tenir au fait qu'ils se répartissent différemment selon l'âge et le sexe. De même, les immigrants et les personnes nées au Canada peuvent avoir un comportement similaire si on les répartit en fonction de l'âge et du sexe selon des groupes particuliers, et des comportements différents lorsqu'on les subdivise en d'autres groupes. C'est pourquoi il est intéressant de considérer le taux d'activité sous l'angle de l'âge et du sexe.

Tableau D.1 : Taux d'activité des 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Hamilton, 1996

	15-24	25-44	45-64	15-64	Population active
Femmes					
Nées au Canada	66 %	80 %	63 %	72 %	111 900
Admises avant 1981	76 %	81 %	60 %	67 %	24 100
Admises entre 1981 et 1990	53 %	72 %	62 %	66 %	6 500
Admises entre 1991 et 1996	45 %	62 %	50 %	56 %	4 100
Hommes					
Nés au Canada	68 %	92 %	78 %	83 %	124 500
Admis avant 1981	71 %	92 %	79 %	82 %	29 500
Admis entre 1981 et 1990	55 %	89 %	81 %	81 %	7 800
Admis entre 1991 et 1996	53 %	86 %	70 %	76 %	4 500

Pendant les premières années suivant leur admission, les immigrants accusent un taux d'activité inférieur à celui des personnes nées au Canada, mais s'en avoisinant avec le temps. Cette tendance s'observe chez les trois groupes d'âge, aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

Les écarts observés entre le taux d'activité des tout nouveaux immigrants et celui des natifs du Canada se situent entre six et vingt et un pour cent, suivant le groupe d'âge; les différences sont beaucoup moins marquées chez les hommes que chez les femmes. Les hommes de 45 à 64 ans ayant immigré entre cinq et quinze ans avant 1996 affichent un taux d'activité plus élevé (81 pour 100) que les personnes nées au Canada (78 pour 100), ce qui montre qu'ils s'adaptent rapidement et qu'ils prennent peut-être leur retraite plus tard.

Le taux d'activité des immigrants coïncide avec le temps avec celui des personnes nées au Canada. Les jeunes qui sont arrivés avant 1981 sont plus actifs sur le marché du travail que les natifs du Canada ayant le même âge. Les jeunes constituent toutefois un très petit groupe ne représentant qu'un très faible pourcentage des immigrants arrivés antérieurement.

Figure D.1 : Taux d'activité, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Hamilton, 1996

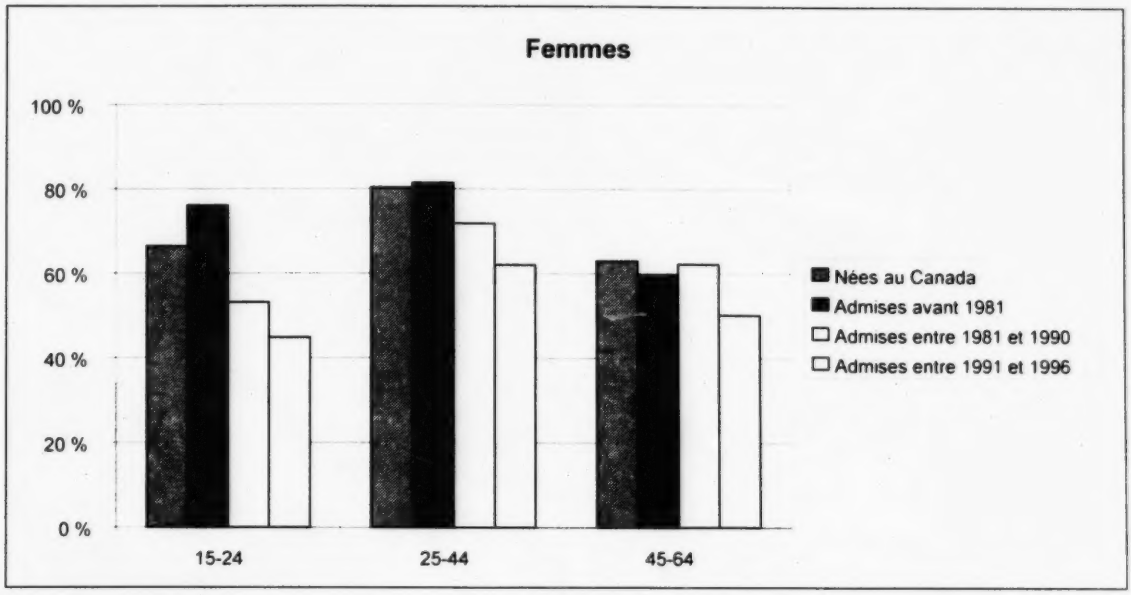

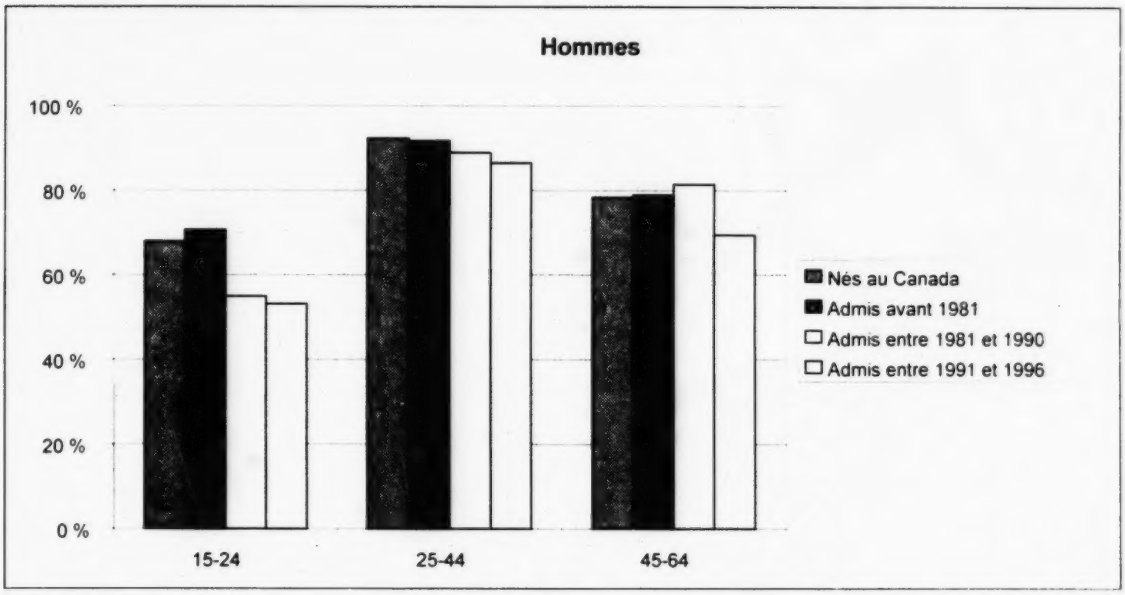

Processus d'adaptation analogue pour la plupart des niveaux de scolarité

Le taux d'activité varie selon l'âge et le sexe, mais aussi en fonction du niveau de scolarité. Pour aider à mieux comprendre le pourquoi des écarts existant entre les immigrants et les personnes nées au Canada, on indique ci-après les taux d'activité correspondant aux différents niveaux de scolarité. Le niveau de scolarité est celui que les répondants ont déclaré posséder lors du recensement.

Tableau D.2 : Taux d'activité des 15 à 64 ans, selon le niveau de scolarité et le sexe – région métropolitaine de Hamilton, 1996

	Moins que 9e année	Secondaire non terminé	Diplôme d'études secondaires	Diplôme d'un collège ou école de métiers	Diplôme universitaire	Total
Femmes						
Nées au Canada	31 %	52 %	76 %	83 %	87 %	72 %
Admises avant 1981	39 %	57 %	73 %	77 %	87 %	67 %
Admises entre 1981 et 1990	48 %	50 %	67 %	80 %	80 %	66 %
Admises entre 1991 et 1996	37 %	43 %	56 %	68 %	63 %	56 %
Hommes						
Nés au Canada	53 %	67 %	88 %	92 %	94 %	83 %
Admis avant 1981	63 %	78 %	85 %	87 %	92 %	82 %
Admis entre 1981 et 1990	78 %	66 %	76 %	92 %	89 %	81 %
Admis entre 1991 et 1996	58 %	59 %	77 %	88 %	82 %	76 %

En règle générale, lorsque l'on répartit les personnes selon leur niveau de scolarité, la proportion des actifs croît à raison du niveau d'instruction. Cette observation s'applique aux natifs du Canada ainsi qu'aux trois groupes d'immigrants, à quelques légères exceptions près : les hommes admis dans les années 1980 qui n'ont fait que des études primaires sont proportionnellement plus nombreux à travailler ou à chercher un emploi que ceux qui ont commencé ou terminé leurs études secondaires.

Exception faite des hommes et des femmes n'ayant fait que des études primaires, les nouveaux immigrants affichent un taux d'activité généralement inférieur à celui des Canadiens d'origine présentant les mêmes acquis scolaires. Par exemple, les femmes qui ont immigré dans les années 1980 et qui possèdent un diplôme d'études secondaires mais aucun grade ni diplôme d'études postsecondaires affichent un taux d'activité de 67 pour 100, alors que ce taux est de 76 pour 100 chez les femmes nées au Canada.

Au fil des ans, le comportement des immigrants se rapproche de celui des personnes nées au Canada. Les immigrants qui se trouvent au pays depuis plus de cinq ans sont en effet plus nombreux sur le marché du travail que ceux qui sont arrivés plus récemment.

Cependant, l'analyse des nouveaux immigrants et des immigrants antérieurs ayant fait des études primaires fait ressortir une tendance différente : à scolarité égale, leur taux d'activité est supérieur à celui des natifs du Canada. Il en va de même des immigrants antérieurs qui ont entrepris des études secondaires sans les terminer.

Figure D.2 : Taux d'activité des 15 à 64 ans, selon le niveau de scolarité et le sexe – région métropolitaine de Hamilton, 1996

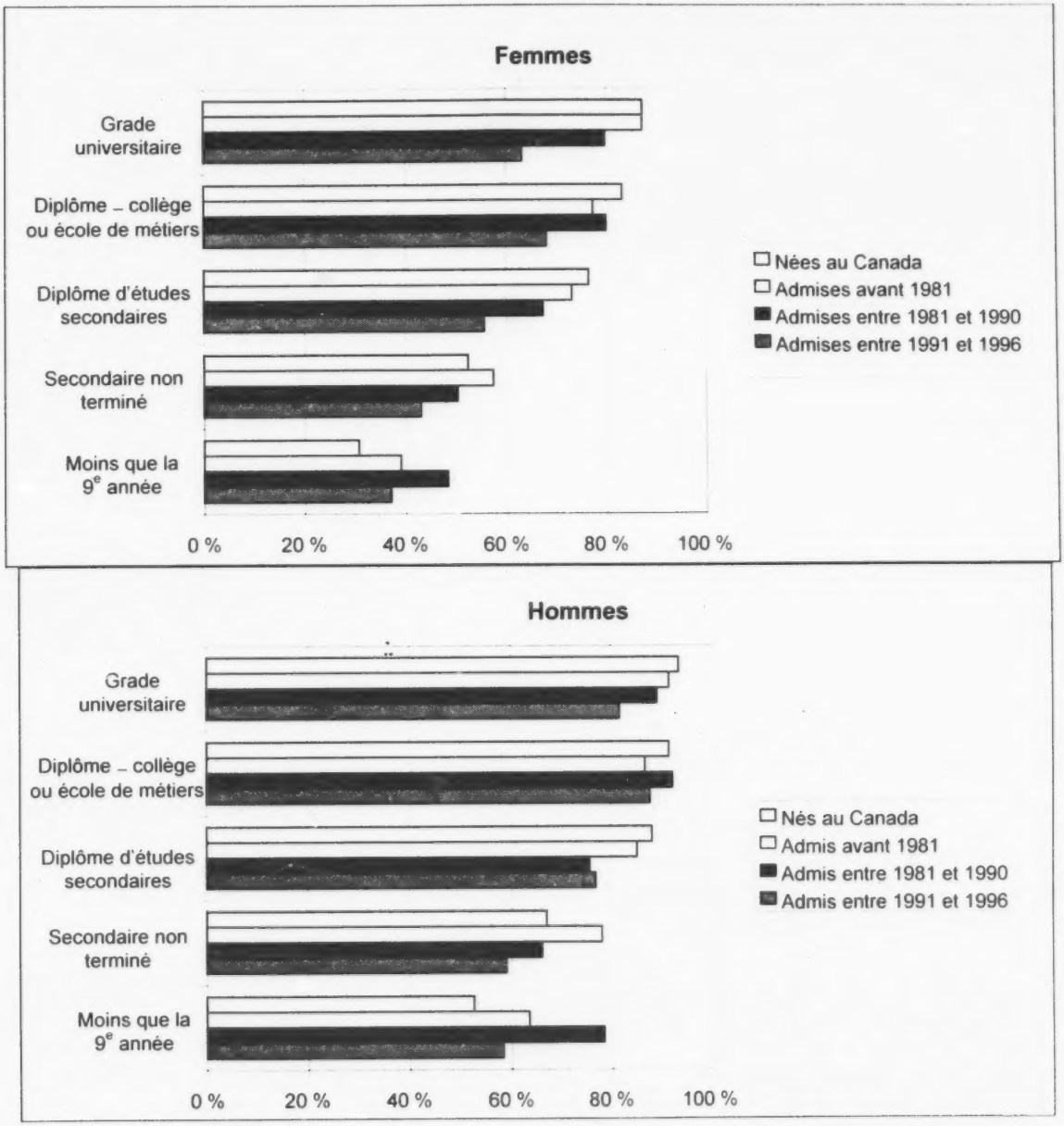

La connaissance de l'anglais : un facteur important

Tableau D.3 : Taux d'activité et connaissance de l'anglais des 15 à 64 ans – région métropolitaine de Hamilton, 1996

	Proportion de la population sans connaissance de l'anglais	Taux d'activité		
		Sans anglais	Anglais	Total
Femmes				
Nées au Canada	S. O.	S. O.	72 %	72 %
Admises avant 1981	3 %	25 %	68 %	67 %
Admises entre 1981 et 1990	7 %	39 %	68 %	66 %
Admises entre 1991 et 1996	12 %	36 %	59 %	56 %
Hommes				
Nés au Canada	S. O.	S. O.	83 %	83 %
Admis avant 1981	2 %	45 %	83 %	82 %
Admis entre 1981 et 1990	5 %	74 %	81 %	81 %
Admis entre 1991 et 1996	8 %	67 %	77 %	76 %

La plupart des immigrants peuvent converser en anglais ou en français lorsqu'ils immigrent au Canada. D'après le recensement de 1996, la grande majorité des hommes et des femmes qui ont été admis dans les années 1990 et qui se sont établis à Hamilton parlaient anglais. Ceux qui ne possédaient pas cette compétence n'ont pas été aussi actifs, loin s'en faut, sur le marché du travail. L'étroite corrélation existant entre la connaissance de l'anglais et le comportement sur le marché du travail n'est guère étonnante. L'incidence de ce facteur – que permet de mesurer l'écart entre la deuxième et la troisième colonne dans le tableau – est plus importante pour les immigrants antérieurs que pour les nouveaux immigrants, et parmi ces derniers, elle est beaucoup plus marquée dans le cas des femmes que dans celui des hommes.

Les immigrants présenteraient un taux d'activité moins faible s'ils maîtrisaient tous l'anglais, comme le montre l'écart entre la troisième et la quatrième colonne dans le tableau. En ce qui concerne les immigrants les plus récents, l'ignorance de l'anglais réduit le taux d'activité de trois pour cent chez les femmes (56 pour 100 par rapport à 59 pour 100) et de un pour cent chez les hommes (76 pour 100 par rapport à 77 pour 100). C'est donc dire que l'ignorance de l'anglais explique une part, certes minime mais bien déterminée, de l'écart observé entre les immigrants les plus récents et les natifs du Canada.

La plupart des immigrants qui ne parlaient pas l'anglais lors de leur arrivée l'ont appris par la suite. Aussi, l'ignorance de cette langue entrave-t-elle d'autant moins l'entrée sur le marché du travail que se prolonge la durée du séjour au Canada. Il s'agit donc toujours d'un obstacle très important, mais qu'ont à surmonter un nombre décroissant de personnes.

De nombreux facteurs peuvent expliquer les écarts présentés par le taux d'activité. Il faut donc se garder d'attribuer ces écarts au seul facteur traité dans l'un ou l'autre des tableaux ou des graphiques. Par exemple, si de nombreux immigrants ne parlant pas l'anglais ont aussi un niveau de scolarité inférieur à la moyenne, leur faible taux d'activité peut être attribuable à un niveau d'instruction peu élevé plutôt qu'à l'ignorance de cette langue. Autre exemple, si l'ignorance de l'anglais est en étroite corrélation avec un âge relativement avancé (comme ce peut être le cas des personnes ayant immigré après 50 ans et venant de pays où l'on ne parle pas l'anglais), ce facteur peut n'avoir qu'une faible incidence sur le taux d'activité, étant donné qu'un certain nombre d'entre elles n'entreraient pas sur le marché du travail même si elles connaissaient l'anglais. Cela dit, on n'en retire pas moins du tableau une impression que vient étayer une analyse plus approfondie. En effet, lorsque l'on examine conjointement le niveau de scolarité, l'âge et le sexe ainsi que la connaissance de l'anglais, on constate que l'ignorance de cette langue a sur les taux d'activité une incidence évidente et bien définie, se rapprochant de celle illustrée dans le tableau.

Le chômage : un phénomène fréquent pendant les premières années

Comme le taux d'activité, le taux de chômage varie selon l'âge et le sexe ainsi que le niveau de scolarité; la connaissance de l'anglais a également une incidence. On compare ci-après le phénomène du chômage chez les immigrants et les personnes nées au Canada en étudiant chacun de ces facteurs. Rappelons que les écarts observés entre les groupes sur le chapitre du chômage peuvent être liés à plusieurs facteurs, pas seulement à celui traité dans un tableau particulier.

Tableau D.4 : Taux de chômage des 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Hamilton, 1996

	15-24	25-44	45-64	15-64	Chômeurs
Femmes					
Nées au Canada	15 %	7 %	4 %	8 %	9 000
Admises avant 1981	12 %	7 %	6 %	6 %	1 500
Admises entre 1981 et 1990	21 %	10 %	12 %	12 %	800
Admises entre 1991 et 1996	24 %	20 %	32 %	22 %	900
Hommes					
Nés au Canada	18 %	6 %	4 %	8 %	10 000
Admis avant 1981	21 %	6 %	5 %	6 %	1 700
Admis entre 1981 et 1990	19 %	9 %	7 %	10 %	800
Admis entre 1991 et 1996	20 %	17 %	16 %	17 %	800

Les immigrants qui sont au pays depuis quelques années sont beaucoup plus souvent au chômage que ceux qui s'y trouvent depuis plus longtemps. À Hamilton, par exemple, les hommes admis dans les années 1990 ont enregistré des taux de chômage de 16 à 20 pour 100, suivant leur groupe d'âge, tandis que les femmes ont connu des taux de 20 à 32 pour 100. Le chômage a beaucoup moins frappé les personnes ayant immigré pendant les années 1980. Cependant, les jeunes hommes affichent des taux de chômage analogues, qu'ils aient immigré dans les années 1980 ou 1990, ou qu'ils soient nés au Canada.

Il semble donc assez fréquent pour les immigrants de vivre une ou plusieurs périodes de chômage pendant leurs premières années au Canada, surtout les cinq premières, où ils peuvent ne pas encore avoir trouvé un emploi stable.

Tableau D.5 : Taux de chômage des 15 à 64 ans, selon le niveau de scolarité, – région métropolitaine de Hamilton, 1996

	Moins que la 9e année	Secondaire non terminé	Diplôme d'études secondaires	Diplôme d'un collège ou d'une école de métiers	Grade universitaire	Total
Femmes						
Nées au Canada	16 %	13 %	9 %	6 %	5 %	8 %
Admises avant 1981	8 %	7 %	6 %	5 %	5 %	6 %
Admises entre 1981 et 1990	14 %	16 %	12 %	11 %	6 %	12 %
Admises entre 1991 et 1996	16 %	20 %	27 %	19 %	22 %	22 %
Hommes						
Nés au Canada	11 %	13 %	9 %	6 %	4 %	8 %
Admis avant 1981	7 %	8 %	6 %	5 %	4 %	6 %
Admis entre 1981 et 1990	15 %	12 %	12 %	6 %	8 %	10 %
Admis entre 1991 et 1996	23 %	17 %	16 %	13 %	22 %	17 %

Les tendances que l'on vient de présenter, quant à la façon dont les immigrants s'adaptent à la vie économique, valent pour tous les niveaux de scolarité. Par exemple, les hommes ayant immigré pendant les années 1990 et qui sont titulaires d'un diplôme décerné par un collège ou une école de métiers accusent un taux de chômage de 13 pour 100. Ce taux baisse de moitié, pour s'établir à six pour cent, chez les immigrants admis pendant les années 1980. Les immigrants antérieurs possédant un grade ou un diplôme d'études postsecondaires sont à peu près aussi souvent au chômage que les natifs du Canada. Quant aux autres immigrants admis avant 1981, leur taux de chômage est inférieur à celui des Canadiens d'origine.

Chez les tout nouveaux immigrants, ceux qui sont fortement scolarisés, en particulier les diplômés universitaires, sont aussi, sinon plus, souvent au chômage que ceux qui ont fait des études moins poussées. Après la période d'adaptation, cependant, les immigrants plus scolarisés sont moins frappés par le chômage. On peut en conclure qu'il faut un certain temps aux immigrants instruits pour trouver un emploi stable correspondant à leur niveau de scolarité.

Tableau D.6 : Chômage et connaissance de l'anglais, personnes de 15 à 64 ans – région métropolitaine de Hamilton, 1996

	Proportion de la population sans connaissance de l'anglais	Taux de chômage		
		Sans anglais	Anglais	Total
Femmes				
Nées au Canada	S. O.	S. O.	8 %	8 %
Admises avant 1981	3 %	12 %	6 %	6 %
Admises entre 1981 et 1990	7 %	15 %	12 %	12 %
Admises entre 1991 et 1996	12 %	38 %	21 %	22 %
Hommes				
Nés au Canada	S. O.	S. O.	8 %	8 %
Admis avant 1981	2 %	10 %	6 %	6 %
Admis entre 1981 et 1990	5 %	13 %	9 %	10 %
Admis entre 1991 et 1996	8 %	30 %	17 %	17 %

Les nouveaux immigrants qui ne parlent pas l'anglais sont plus souvent au chômage que ceux qui connaissent cette langue. L'écart observé entre le taux de chômage des immigrants qui parlent l'anglais et ceux qui ne le connaissent pas va de trois à dix-sept points de pourcentage, suivant la période d'immigration. On constate cet écart chez les immigrants antérieurs aussi bien que chez les nouveaux. La connaissance de l'anglais a donc sur le taux de chômage une incidence non négligeable comparativement à son impact sur le taux d'activité (voir ci-dessus). La connaissance de l'anglais détermine plus la décision de chercher un emploi que le risque de le perdre, mais elle a également un effet notable sur les chances d'être au chômage.

L'ignorance de l'anglais n'a qu'une légère incidence sur le taux de chômage global des nouveaux immigrants (pas plus de un pour cent), comme le montrent la troisième et la quatrième colonne du tableau. L'incidence est faible car la proportion des immigrants qui ne parlent pas l'anglais n'est pas très substantielle, et leur taux de chômage n'est que légèrement plus élevé.

La part des hommes et des femmes occupés augmente en proportion de la durée du séjour

Tableau D.7 : Rapport emploi-population des 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Hamilton, 1996

	15-24	25-44	45-64	15-64	Personnes occupées
Femmes					
Nées au Canada	56 %	75 %	60 %	67 %	102 900
Admises avant 1981	67 %	76 %	56 %	63 %	22 600
Admises entre 1981 et 1990	42 %	65 %	54 %	58 %	5 800
Admises entre 1991 et 1996	34 %	50 %	34 %	44 %	3 200
Hommes					
Nés au Canada	56 %	86 %	75 %	76 %	114 500
Admis avant 1981	56 %	86 %	75 %	78 %	27 800
Admis entre 1981 et 1990	45 %	81 %	76 %	73 %	7 000
Admis entre 1991 et 1996	42 %	72 %	59 %	63 %	3 700

Moins de la moitié des femmes (44 pour 100) et des deux tiers des hommes (63 pour 100) d'âge actif ayant immigré entre 1991 et 1996 sont occupés. Pour les immigrants admis pendant les années 1980, ces proportions sont de 58 pour 100 chez les femmes et de 73 pour 100 chez les hommes. Comme on l'a montré dans les pages précédentes, ces hausses tiennent aux différences entre les taux d'activité et de chômage.

Chez les immigrants antérieurs, ces pourcentages sont même supérieurs à ceux qu'affichent les nouveaux immigrants. Après un séjour prolongé au pays, les immigrants rejoignent ou même dépassent les natifs du Canada, sauf dans le cas des femmes les plus âgées. Il semble donc que les immigrants s'adaptent parfaitement au marché du travail après un séjour de 15 ans au Canada.

Le tableau D.7 montre bien que les moyennes globales peuvent ne pas toujours rendre exactement compte des détails sous-jacents. C'est ainsi que l'on retrouve un plus fort pourcentage global d'hommes occupés parmi ceux qui sont arrivés avant 1981 que parmi ceux qui sont nés au Canada, alors que les pourcentages sont indentiques au sein de chaque groupe d'âge. Cette particularité est attribuable aux différences existant entre les deux groupes sur le chapitre de la structure par âge.

Les emplois des nouveaux immigrants

Les tout nouveaux immigrants de 45 à 64 ans travaillent plus souvent à temps partiel

Sont considérées comme ayant occupé un emploi à temps partiel les personnes ayant travaillé moins de 30 heures par semaine pendant la plupart des semaines où elles ont travaillé en 1995. Comme les données recueillies portent sur l'ensemble de l'année 1995, seules les personnes admises avant 1995 sont comptées parmi les immigrants dont l'arrivée est très récente.

La proportion des 15 à 64 ans qui travaillent à temps partiel correspond à la moyenne des proportions calculées pour les trois groupes d'âge, pondérée par l'effectif relatif de chaque groupe d'âge. Comme les taux par âge varient beaucoup, les différences présentées par la structure par âge peuvent avoir une incidence considérable sur le taux global. Ainsi, la concentration, dans les groupes d'âge supérieur, des immigrants arrivés avant les années 1980 fait que l'on retrouve peu de travailleurs à temps partiel dans ce dernier groupe par rapport aux autres groupes. Lorsque l'on fait cette comparaison pour chaque groupe d'âge, il apparaît clairement que les immigrants arrivés pendant les périodes antérieures ne diffèrent pas beaucoup des autres groupes en ce qui concerne le taux du travail à temps partiel.

Tableau D.8 : Les travailleurs à temps partiel en pourcentage des personnes occupées, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Hamilton, 1995

	15-24	25-44	45-64	15-64
Femmes				
Nées au Canada	67 %	28 %	31 %	37 %
Admises avant 1981	59 %	27 %	30 %	30 %
Admises entre 1981 et 1990	63 %	29 %	30 %	35 %
Admises entre 1991 et 1994	54 %	28 %	40 %	34 %
Hommes				
Nés au Canada	55 %	7 %	7 %	16 %
Admis avant 1981	44 %	5 %	6 %	7 %
Admis entre 1981 et 1990	57 %	7 %	9 %	14 %
Admis entre 1991 et 1994	39 %	8 %	14 %	14 %

La proportion des personnes occupées qui travaillent à temps partiel varie dans une large mesure selon l'âge et le sexe. De quatre à sept jeunes adultes occupés sur dix travaillent à temps partiel, cela surtout parce qu'un bon nombre d'entre eux fréquentent également un établissement scolaire. Environ trois femmes occupées de 25 à 64 ans sur dix, exception faite de celles qui ont immigré le plus récemment, ont un emploi à temps partiel; chez les hommes du même âge, ce pourcentage est de cinq à neuf pour cent.

Le travail à temps partiel est plus répandu chez les tout nouveaux immigrants de 45 à 64 ans que chez les natifs du Canada du même âge. Il semble donc que le travail à temps partiel serve à certains nouveaux immigrants de tremplin pour entrer sur le marché du travail. Par contre, chez les tout nouveaux immigrants en âge de travailler, les plus jeunes sont moins nombreux que les Canadiens d'origine à occuper un emploi à temps partiel.

Beaucoup de nouveaux immigrants dans les ventes et services et les industries de transformation

La Classification type des professions de 1991 répartit les professions entre six grands groupes :

1) Ventes et services	Ventes et services
2) Industries de transformation	Transformation, fabrication et services d'utilité publique
	Secteur primaire
3) Administration	Affaires, finance et administration
4) Gestion et sciences sociales	Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion
	Arts, culture, sports et loisirs
	Gestion
5) Métiers, transport	Métiers, transport et machinerie
6) Santé, sciences	Santé
	Sciences naturelles et appliquées

On s'attarde ici sur les emplois qu'occupent les immigrants de 25 à 64 ans. On fait abstraction des jeunes, car bon nombre d'entre eux fréquentent toujours un établissement scolaire; ils ont tendance à occuper des emplois à court terme et à temps partiel, qui sont moins susceptibles de correspondre à des choix scolaires et professionnels que ceux des adultes plus âgés.

Tableau D.9 : Professions des femmes et des hommes occupés de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Hamilton, 1996 (répartition en pourcentage)

	Ventes et services	Industries de transformation	Administration	Gestion et sciences sociales	Métiers, transport	Santé, sciences	Total occupés
Femmes							
Nées au Canada	25 %	4 %	35 %	21 %	2 %	13 %	83 700
Admises avant 1981	30 %	9 %	29 %	18 %	2 %	12 %	21 900
Admises entre 1981 et 1990	32 %	20 %	21 %	11 %	1 %	14 %	4 900
Admises entre 1991 et 1996	41 %	21 %	14 %	9 %	1 %	14 %	2 600
Hommes							
Nés au Canada	17 %	14 %	12 %	22 %	25 %	10 %	95 000
Admis avant 1981	15 %	19 %	7 %	22 %	27 %	11 %	27 100
Admis entre 1981 et 1990	16 %	26 %	5 %	14 %	27 %	13 %	6 100
Admis entre 1991 et 1996	16 %	31 %	5 %	14 %	23 %	11 %	3 200

Les nouvelles immigrantes occupées ont plus tendance que les Canadiennes d'origine à travailler dans les ventes et services et les industries de transformation, surtout si elles sont arrivées dans les années 1990. Quant aux hommes, les industries de transformation emploient une plus forte proportion de nouveaux immigrants que de natifs du Canada. Près des deux tiers des femmes (62 pour 100) et de la moitié des hommes (47 pour 100) occupés qui ont immigré entre 1991 et 1996 travaillent dans les ventes et services et les industries de transformation, comparativement à trois sur dix des femmes (29 pour 100) et des hommes (31 pour 100) occupés natifs du Canada.

Par contre, l'administration, la gestion et les sciences sociales procurent de l'emploi à une plus faible proportion de nouveaux immigrants que de Canadiens d'origine.

Ces tendances sont probablement attribuables à de nombreux facteurs, dont le mode de sélection des immigrants, leur niveau de scolarité et leur domaine d'études. Cela dit, le choix professionnel des immigrants est aussi déterminé par la nécessité dans laquelle ils se trouvent de s'adapter à la vie économique ainsi que par les obstacles qu'ils ont à surmonter pour exercer les divers métiers et professions. Il est probable en effet que les nouveaux immigrants soient nombreux à trouver plus facile d'obtenir un emploi dans les ventes et services et les industries de transformation que dans les autres secteurs.

Figure D.3 : Professions des femmes et des hommes occupés de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Hamilton, 1996 (répartition en pourcentage)

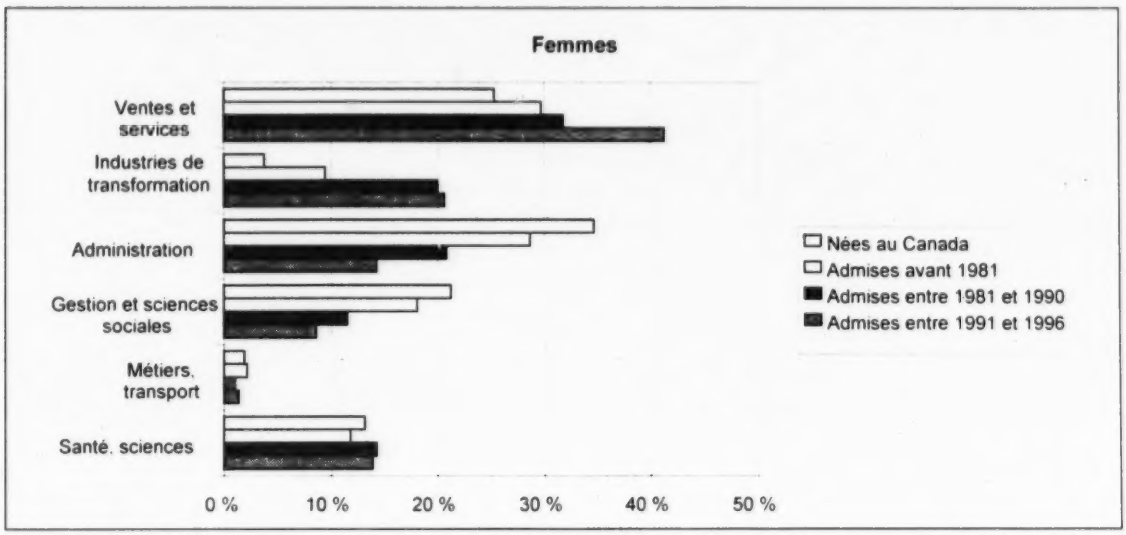

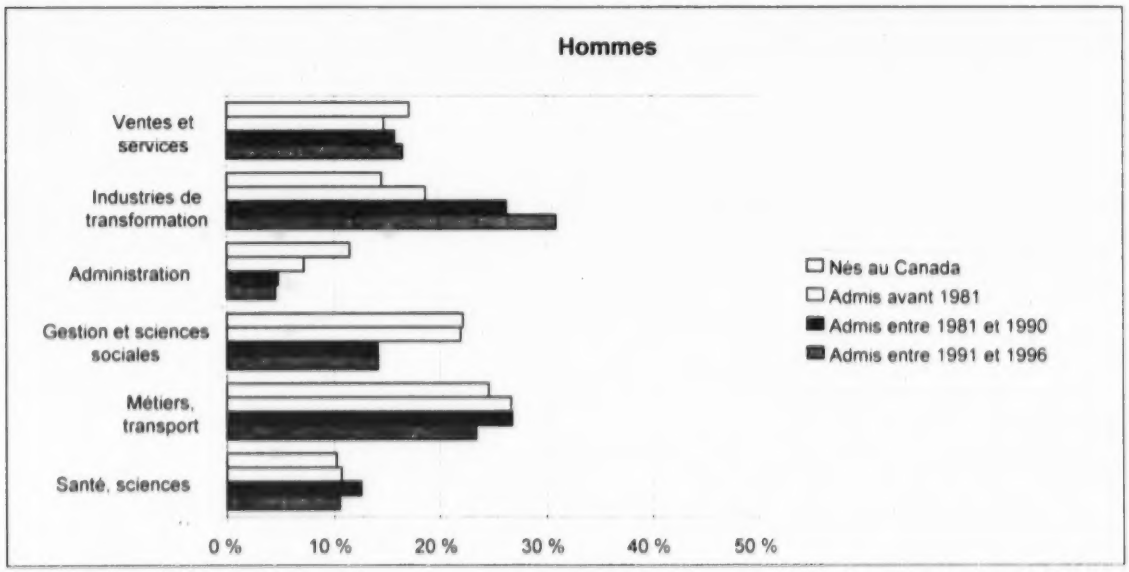

De nombreux nouveaux immigrants dans le secteur manufacturier, l'accueil et les autres services

La Classification type des industries de 1980 répartit les industries entre six grands groupes :

Secteur manufacturier	Industries de première transformation et secteur manufacturier
Construction et transport	Construction, transport et entreposage, et communications
Commerce	Commerce de gros et de détail
Services aux entreprises	Intermédiaires financiers, assurances, services immobiliers, et services aux entreprises
Secteur public	Services gouvernementaux, enseignement et services de soins de santé
Accueil et autres services	Hébergement, restauration, et autres services

Dans la région métropolitaine de Hamilton, les nouveaux immigrants de 25 à 64 ans sont proportionnellement plus nombreux que les Canadiens d'origine à occuper des emplois dans le secteur manufacturier, l'accueil et les autres services. Par contre, par rapport aux personnes nées au Canada, on les retrouve moins souvent dans la construction et le transport, les services aux entreprises et le secteur public. La répartition, selon l'industrie, des emplois occupés par les immigrants antérieurs se rapproche davantage de ce qu'elle est chez les personnes nées au Canada.

Tableau D.10 : Emploi des 25 à 64 ans, selon l'industrie – région métropolitaine de Hamilton, 1996 (répartition en pourcentage)

	Secteur manufacturier	Construction et transport	Commerce	Services aux entreprises	Secteur public	Accueil et autres services
Femmes						
Nées au Canada	10 %	6 %	16 %	16 %	39 %	12 %
Admises avant 1981	15 %	5 %	17 %	13 %	38 %	13 %
Admises entre 1981 et 1990	25 %	2 %	13 %	12 %	30 %	17 %
Admises entre 1991 et 1996	27 %	2 %	13 %	9 %	26 %	23 %
Hommes						
Nés au Canada	32 %	17 %	17 %	12 %	14 %	7 %
Admis avant 1981	39 %	16 %	13 %	10 %	14 %	8 %
Admis entre 1981 et 1990	41 %	15 %	15 %	8 %	10 %	10 %
Admis entre 1991 et 1996	43 %	11 %	19 %	8 %	7 %	12 %

Les jeunes nés au Canada vivant dans la région de Hamilton – qui, à l'instar des nouveaux immigrants, sont de nouveaux venus sur le marché du travail – se retrouvent en plus grand nombre dans le commerce ainsi que dans l'accueil et les autres services que les nouveaux immigrants de 25 à 64 ans. Entre le quart et plus du tiers des natifs du Canada âgés de 15 à 24 ans travaillent dans chacun de ces deux secteurs (données non illustrées dans le tableau D.10). En revanche, les secteurs manufacturier et public emploient chacun une proportion plus forte de jeunes nouveaux immigrants que de jeunes nés au Canada. Par conséquent, en ce qui concerne la répartition des emplois selon les industries, les nouveaux immigrants de 25 à 64 ans occupent, dans le secteur de l'accueil et des autres services, une position intermédiaire entre les natifs du Canada du même âge et les Canadiens d'origine plus jeunes. Les jeunes nés au Canada ont aussi tendance à travailler dans le commerce, alors que les nouveaux immigrants se retrouvent en grand nombre dans le secteur manufacturier.

Figure D.4 : Emploi des 25 à 64 ans, selon l'industrie – région métropolitaine de Hamilton, 1996 (répartition en pourcentage)

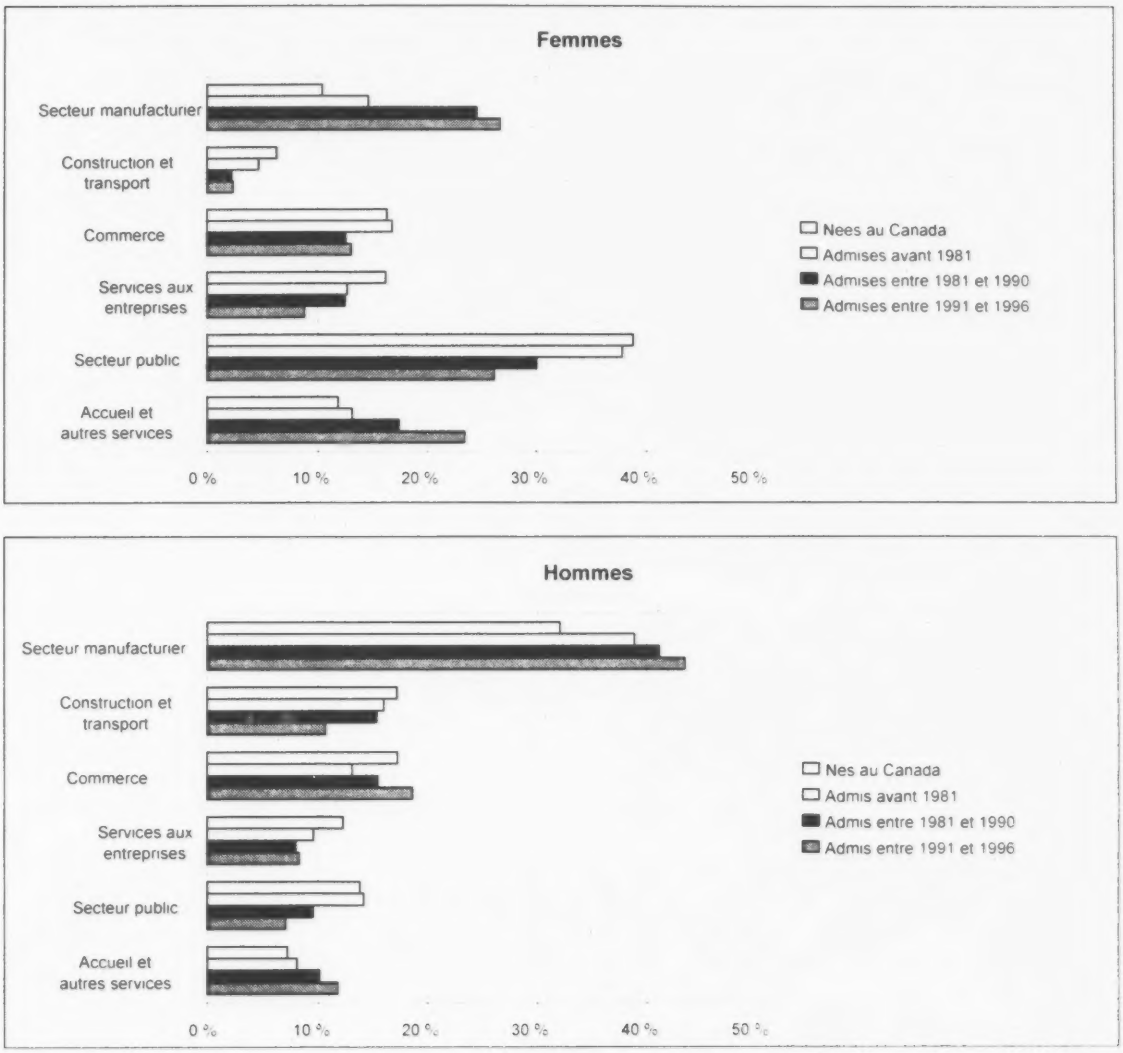

Les nouveaux immigrants occupent des emplois moins exigeants sur le plan professionnel

Dans les tableaux et graphiques présentés dans cette section et la suivante, les emplois sont répartis entre quatre niveaux de compétence, le niveau 4 étant le plus élevé et le niveau 1 le plus faible :

Niveau 1 : Brève expérience de travail; aucun niveau de scolarité exigé.
Niveau 2 : Études secondaires en plus d'une formation professionnelle particulière.
Niveau 3 : Formation collégiale ou formation d'apprenti.
Niveau 4 : Études universitaires.

Tableau D.11 : Emploi, selon le niveau de compétence, des femmes et des hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Hamilton, 1996 (répartition en pourcentage)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Femmes				
Nées au Canada	9 %	38 %	25 %	28 %
Admises avant 1981	14 %	38 %	23 %	24 %
Admises entre 1981 et 1990	20 %	44 %	18 %	18 %
Admises entre 1991 et 1996	28 %	44 %	13 %	14 %
Hommes				
Nés au Canada	9 %	30 %	32 %	29 %
Admis avant 1981	10 %	25 %	36 %	29 %
Admis entre 1981 et 1990	15 %	31 %	33 %	21 %
Admis entre 1991 et 1996	15 %	40 %	24 %	20 %

Les emplois des nouveaux immigrants exigent un niveau de compétence plus faible que ceux des natifs du Canada. Trois emplois sur dix occupés par des hommes nés au Canada (29 pour 100) exigent le niveau de compétence le plus élevé, soit des études universitaires, contre deux sur dix (20 pour 100) dans le cas des tout nouveaux immigrants. Pour les femmes, les proportions sont de 28 pour 100 chez celles qui sont nées au Canada et de 14 pour 100 chez les immigrantes les plus récentes. Les tout nouveaux immigrants de sexe masculin sont une fois et demie plus nombreux que les hommes natifs du Canada à occuper des emplois exigeant le niveau de compétence le plus bas, et les immigrantes les plus récentes dans la même situation sont trois fois plus nombreuses que les femmes nées au Canada.

Cependant, les emplois occupés par les immigrants antérieurs, hommes et femmes, exigent un niveau de compétence analogue à celui des emplois des personnes nées au Canada. Comme bien d'autres aspects de l'emploi et de l'activité sur le marché du travail, cet état de choses semble montrer que la situation des immigrants se rapproche de celle des personnes nées au Canada à mesure que se prolonge leur séjour au pays.

Figure D.5 : Emploi, selon le niveau de compétence, des femmes et des hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Hamilton, 1996 (répartition en pourcentage)

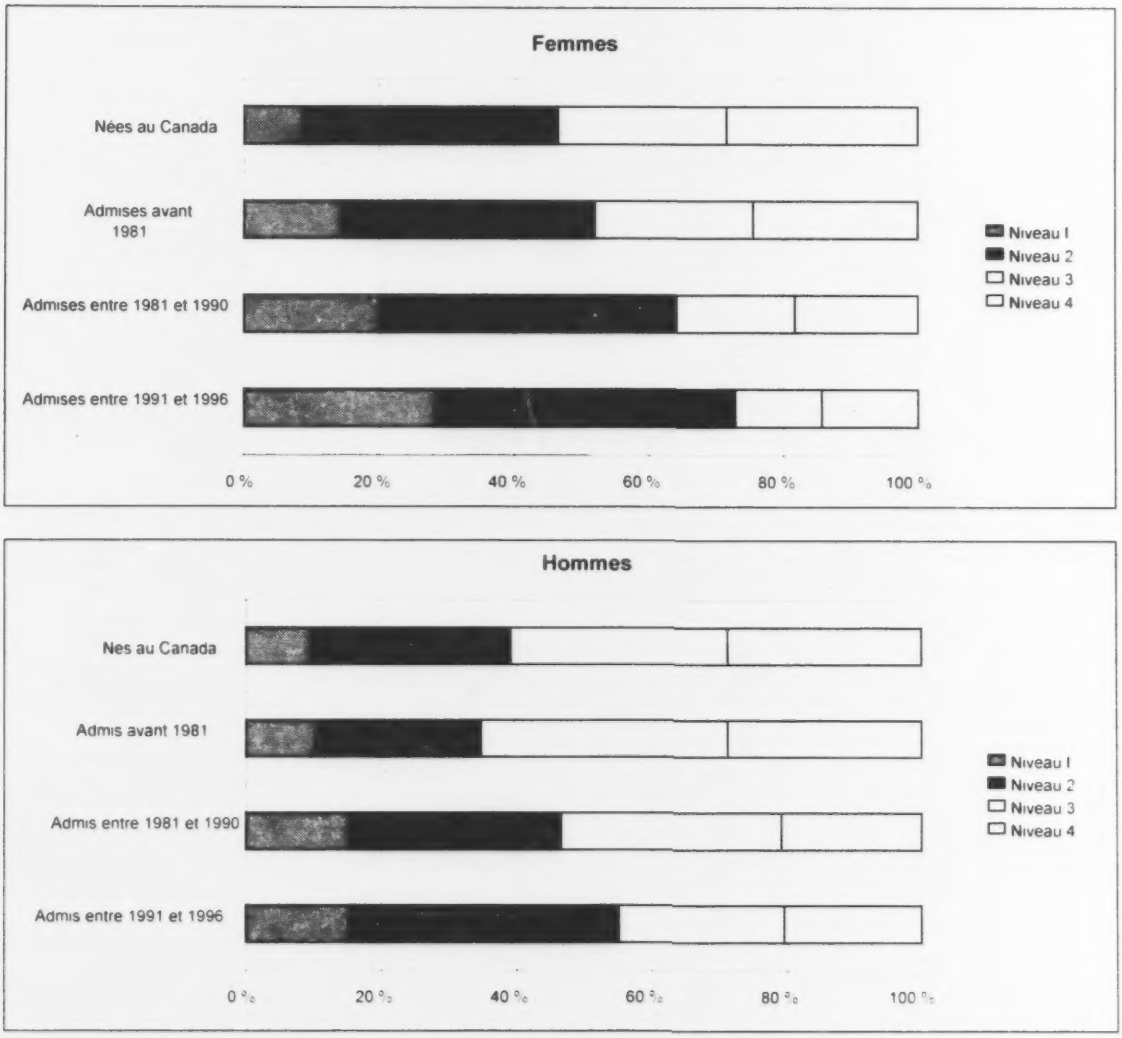

L'instruction des nouveaux immigrants n'est pas pleinement exploitée

Compte tenu des écarts existant entre le niveau de scolarité des nouveaux immigrants et celui des personnes nées au Canada, les données présentées ci-dessus au sujet du niveau de compétence exigé par les emplois n'indiquent pas directement si les compétences des nouveaux immigrants sont pleinement exploitées, ou sous-utilisées. Pour le savoir, il faut comparer, relativement à un niveau de scolarité donné, le niveau de compétence des emplois des nouveaux immigrants à celui des emplois occupés par les personnes nées au Canada. Dans le tableau D.12, on fait cette comparaison à propos des diplômés universitaires; on pourrait faire la même comparaison à propos d'autres niveaux d'instruction. Les quatre niveaux de compétence sont définis dans l'encadré précédant le tableau D.11.

Tableau D.12 : Niveaux de compétence des emplois occupés par les diplômés universitaires, femmes et hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Hamilton, 1996 (répartition en pourcentage)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Femmes				
Nées au Canada	2 %	15 %	16 %	68 %
Admises avant 1981	2 %	13 %	14 %	71 %
Admises entre 1981 et 1990	11 %	25 %	15 %	49 %
Admises entre 1991 et 1996	22 %	30 %	14 %	34 %
Hommes				
Nés au Canada	2 %	12 %	16 %	71 %
Admis avant 1981	1 %	7 %	13 %	78 %
Admis entre 1981 et 1990	6 %	14 %	21 %	60 %
Admis entre 1991 et 1996	10 %	24 %	16 %	49 %

Les emplois des nouveaux immigrants titulaires d'un grade universitaire n'exigent pas le même niveau de compétence que les emplois des natifs du Canada. Chez les femmes nées au Canada, les deux tiers des diplômées universitaires occupées (68 pour 100) ont un emploi exigeant un grade universitaire. Toutefois, à peine le tiers (34 pour 100) des femmes occupées ayant immigré dans les années 1990 et possédant un diplôme universitaire ont un emploi correspondant à ce niveau. Quant aux hommes titulaires d'un grade universitaire, soixante et onze pour cent de ceux qui sont nés au Canada occupent un emploi exigeant des études universitaires, mais c'est le cas de seulement 49 pour 100 de ceux qui sont arrivés entre 1991 et 1996.

Figure D.6 : Proportion des travailleurs pourvus d'un grade universitaire occupant un emploi exigeant des études universitaires – région métropolitaine de Hamilton, 1996

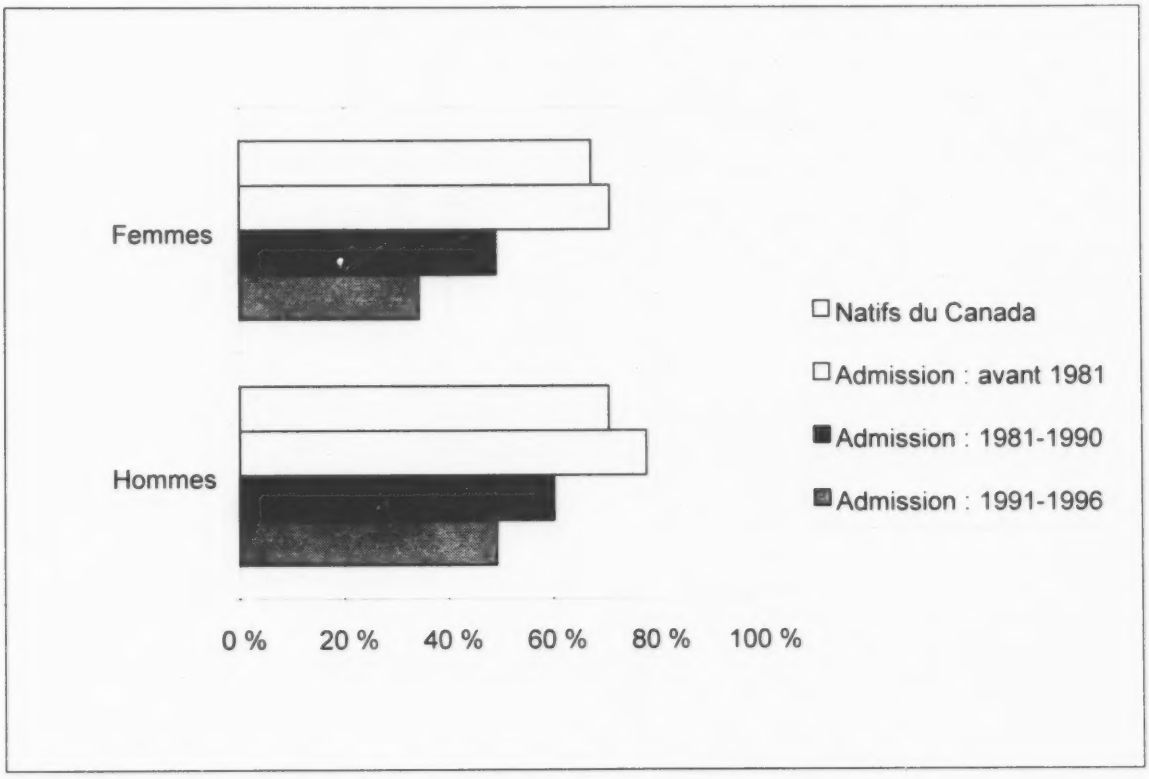

PARTIE E : REVENU

Sources et niveau de revenu

Les sources de revenu sont à mettre en relation avec le fait d'avoir immigré

On distingue ici trois grandes sources de revenu :

1) Revenu d'emploi, à savoir les salaires et les traitements, ou le revenu d'un travail autonome;
2) Autre revenu privé, à savoir le revenu de placements (principalement les intérêts et les dividendes), le revenu de retraite et de toute autre source privée;
3) Transferts gouvernementaux, dont les prestations d'assurance-chômage, les prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada, la pension de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti, et les autres prestations, comme les indemnisations versées aux accidentés du travail et les prestations d'aide sociale. Sont aussi compris la prestation fiscale pour enfants, les remboursements de la taxe sur les produits et services, et les crédits d'impôt provinciaux.

Une personne peut tirer un revenu de l'une ou l'autre de ces sources, ou des trois. Le revenu déclaré dans le recensement de 1996 est le revenu qu'ont gagné en 1995 les personnes de 15 ans et plus. Comme la plupart des immigrants arrivés en 1995 ou après n'ont pu disposer de toute l'année 1995 pour gagner un revenu, ils ne sont pas compris ici.

Tableau E.1 : Personnes ayant un revenu, selon la source, et personnes sans revenu – région métropolitaine de Hamilton, 1995 (en pourcentage de la population des 15 ans et plus)

	Sans revenu	Revenu d'emploi	Autre revenu privé	Transferts gouvernementaux	Nombre de personnes
Femmes					
Nées au Canada	9 %	64 %	32 %	56 %	182 000
Admises avant 1981	7 %	48 %	40 %	63 %	53 800
Admises entre 1981 et 1990	15 %	63 %	16 %	54 %	10 700
Admises entre 1991 et 1994	25 %	53 %	13 %	50 %	6 000
Hommes					
Nés au Canada	4 %	75 %	30 %	68 %	169 400
Admis avant 1981	0 %	63 %	43 %	78 %	50 600
Admis entre 1981 et 1990	7 %	76 %	14 %	76 %	10 200
Admis entre 1991 et 1994	7 %	71 %	13 %	81 %	4 800

L'emploi est la principale source de revenu des natifs du Canada. Soixante-quatre pour cent des femmes et 75 pour 100 des hommes natifs du Canada ont enregistré des revenus d'emploi en 1995. On constate qu'une plus forte proportion de personnes nées au Canada que de tout nouveaux immigrants ont de tels revenus. Par ailleurs, un faible pourcentage des immigrants arrivés avant les années 1980 ont un revenu d'emploi, car ils ont tendance à être plus âgés, et bon nombre d'entre eux sont à la retraite. Si un faible contingent de tout nouveaux immigrants ont un revenu d'emploi, c'est que leur taux d'activité est peu élevé.

Par rapport aux personnes nées au Canada et aux immigrants antérieurs, une forte proportion de nouveaux immigrants, de femmes en particulier, sont sans revenu. Cependant, la fraction des immigrants des deux sexes qui se trouvent dans cette situation décroît considérablement à mesure que s'allonge la durée de leur séjour au Canada, et elle finit par être inférieure à celle des Canadiens d'origine.

Le pourcentage des nouveaux immigrants ayant d'autres revenus de source privée – revenu de placements, prestations versées dans le cadre de régimes de retraite, etc. – est inférieur à la proportion des personnes nées au Canada et des immigrants antérieurs qui bénéficient de pareils revenus. Cet état de choses tient probablement au jeune âge relatif des immigrants dont l'arrivée est la plus récente et aux sommes plus faibles qu'ils ont pu épargner en raison de la perte de revenus et des dépenses entraînées par leur émigration.

Les nouveaux immigrants de sexe masculin sont proportionnellement un peu plus nombreux que les hommes nés au Canada à recevoir une forme quelconque de transfert de la part du gouvernement. La forte proportion d'immigrants antérieurs bénéficiant de ces transferts s'explique par le fait que ce groupe comporte une part élevée de personnes âgées, lesquelles touchent généralement les prestations de la Sécurité de la vieillesse ainsi que les prestations versées dans le cadre du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec.

Le revenu moyen augmente avec la durée du séjour

Dans les tableaux E.2 et E.3 ci-après, sur le niveau et les sources de revenu, on a uniquement tenu compte pour calculer le « revenu moyen » des personnes ayant un revenu; les personnes qui n'en ont pas déclaré ne sont donc pas entrées dans les calculs. Le pourcentage des personnes qui n'ont pas déclaré de revenu est indiqué dans le tableau E.1. Dans la section suivante, sur la répartition des revenus, le revenu moyen indiqué, dans les tableaux E.5 et E.6, est le revenu de l'ensemble des personnes, familles ou ménages; pour calculer ce dernier revenu, on a tenu compte des personnes qui n'ont déclaré aucun revenu.

Tableau E.2 : Niveau et répartition du revenu, selon la source – région métropolitaine de Hamilton, 1995

		Revenu, selon la source (pourcentage du total)		
	Revenu moyen des personnes avec revenu	Revenu d'emploi	Autre revenu privé	Transferts gouvernementaux
Femmes				
Nées au Canada	21 000 $	72 %	12 %	16 %
Admises avant 1981	20 400 $	60 %	16 %	24 %
Admises entre 1981 et 1990	16 500 $	77 %	6 %	17 %
Admises entre 1991 et 1994	12 800 $	76 %	5 %	18 %
Hommes				
Nés au Canada	35 000 $	81 %	11 %	9 %
Admis avant 1981	36 400 $	72 %	13 %	14 %
Admis entre 1981 et 1990	29 000 $	83 %	6 %	11 %
Admis entre 1991 et 1994	21 600 $	81 %	5 %	14 %

Le revenu moyen des personnes ayant déclaré un revenu pendant l'année 1995 est plus faible chez les nouveaux immigrants que chez les autres Canadiens. Si on le compare au revenu moyen des personnes nées au Canada, celui des immigrants arrivés très récemment équivaut aux trois cinquièmes; celui des immigrants admis pendant les années 1980 atteint les quatre cinquièmes; et celui des immigrants arrivés antérieurement l'égale plus ou moins. Les niveaux relatifs sont à peu près les mêmes pour les deux sexes, le revenu des hommes étant de 70 à 80 pour 100 supérieur à celui des femmes. Parmi les facteurs qui expliquent l'écart observé entre le revenu des femmes et celui des hommes, mentionnons le taux d'activité plus faible des femmes et la proportion plus grande d'entre elles qui travaillent à temps partiel, comme on l'a montré dans la partie D.

Les revenus tirés d'un emploi représentent environ la même proportion du revenu des nouveaux immigrants et de celui des personnes nées au Canada dans le cas des hommes, mais un pourcentage un peu plus élevé dans le cas des immigrantes. Par contre, les transferts gouvernementaux occupent une place un peu plus importante dans le revenu des nouveaux immigrants que dans celui des Canadiens d'origine. S'il en est ainsi, ce n'est pas que les transferts versés aux nouveaux immigrants sont élevés, mais que leur revenu total est relativement bas. Les autres revenus de source privée représentent une part relativement faible du revenu des nouveaux arrivants.

Le revenu des nouveaux immigrants ayant principalement travaillé à temps plein est plus faible

Tableau E.3 : Salaires et traitements des personnes ayant principalement travaillé à temps plein, en pourcentage de la moyenne générale – région métropolitaine de Hamilton, 1995

	Montant	Pourcentage de la moyenne globale
Personnes nées au Canada	36 200 $	101 %
Personnes admises avant 1981	39 000 $	108 %
Personnes admises entre 1981 et 1990	28 400 $	79 %
Personnes admises entre 1991 et 1994	22 300 $	62 %
Ensemble des personnes ayant principalement travaillé à temps plein	36 000 $	100 %

Les salaires et traitements des nouveaux immigrants ayant principalement travaillé à temps plein en 1995 sont bien inférieurs à la moyenne enregistrée pour Hamilton. Comme on l'a indiqué dans la partie précédente, les nouveaux immigrants occupent généralement des emplois exigeant un niveau de compétence moins élevé que les emplois occupés par les personnes nées au Canada; aussi, leur taux de salaire est-il généralement inférieur. De même, le revenu annuel d'une personne donnée varie selon qu'elle a travaillé toute l'année ou non. Les nouveaux immigrants sont plus rares que les personnes nées au Canada à travailler toute l'année et à occuper des emplois stables.

Les transferts gouvernementaux forment une part plus importante du revenu, sauf chez les personnes âgées

Pour examiner de plus près les transferts gouvernementaux, on se concentre dans la présente section sur les ménages. Comme dans la partie C, on y classe les ménages selon qu'ils comprennent des immigrants et des nouveaux immigrants. Cependant, on ne tient compte ici que des immigrants admis avant 1995. Tous les ménages comprenant des immigrants arrivés en 1995 et en 1996 sont exclus. Comme les transferts gouvernementaux varient considérablement selon l'âge du prestataire, les ménages sont classés par âge.

« Âge du ménage »
Il s'agit de l'âge du membre principal du ménage. L'âge du ménage familial correspond à celui du conjoint le plus âgé ou à celui du parent seul. L'âge du ménage non familial est l'âge de la personne la plus âgée.

Tableau E.4 : Transferts gouvernementaux versés aux ménages, selon l'âge du ménage – région métropolitaine de Hamilton, 1995

	15-24	25-44	45-64	65 et plus	Total des ménages
Part des ménages bénéficiant de transferts					
Ménages d'origine canadienne	96 %	84 %	82 %	100 %	87 %
Ménages formés d'immigrants antérieurs	100 %	84 %	85 %	100 %	90 %
Ménages formés de nouveaux immigrants	94 %	92 %	92 %	99 %	93 %
Immigrants des années 1980	*93 %*	*91 %*	*90 %*	*100 %*	*92 %*
Immigrants admis entre 1991 et 1994 avec d'autres	*89 %*	*92 %*	*95 %*	*95 %*	*93 %*
Immigrants admis entre 1991 et 1994 seulement	*97 %*	*97 %*	*96 %*	*96 %*	*96 %*
Montant moyen du transfert par ménage bénéficiaire					
Ménages d'origine canadienne	5 000 $	4 500 $	5 100 $	15 000 $	7 200 $
Ménages formés d'immigrants antérieurs	5 400 $	4 600 $	5 800 $	16 100 $	9 700 $
Ménages formés de nouveaux immigrants	4 600 $	5 900 $	6 000 $	11 900 $	6 400 $
Immigrants des années 1980	5 300 $	5 800 $	5 900 $	12 500 $	6 500 $
Immigrants admis entre 1991 et 1994 avec d'autres	3 300 $	6 500 $	7 100 $	12 000 $	7 200 $
Immigrants admis entre 1991 et 1994 seulement	4 000 $	5 700 $	5 800 $	6 600 $	5 700 $
Proportion des transferts gouvernementaux dans le revenu moyen des ménages					
Ménages d'origine canadienne	24 %	7 %	6 %	38 %	12 %
Ménages formés d'immigrants antérieurs	23 %	6 %	7 %	43 %	15 %
Ménages formés de nouveaux immigrants	29 %	12 %	9 %	27 %	12 %
Immigrants des années 1980	34 %	11 %	8 %	32 %	11 %
Immigrants admis entre 1991 et 1994 avec d'autres	12 %	12 %	10 %	20 %	12 %
Immigrants admis entre 1991 et 1994 seulement	31 %	17 %	15 %	18 %	17 %

En 1995, la grande majorité des ménages ont bénéficié de transferts gouvernementaux. Presque tous les ménages comprenant des personnes de 65 ans et plus ont reçu des prestations : pension de la Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti, prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime des rentes du Québec. Toutefois, plus de quatre ménages sur cinq sans personnes âgées ont tiré un certain revenu d'un programme gouvernemental : assurance-chômage, indemnisations versées aux accidentés du travail, aide sociale, aide aux étudiants ou autres programmes.

Dans le groupe des 25 à 64 ans, les ménages de nouveaux immigrants ont reçu plus souvent que les autres un transfert gouvernemental. C'est que ces ménages avaient probablement davantage besoin de l'aide du gouvernement pendant les premières années ayant suivi leur arrivée au Canada, période où bon nombre d'entre eux ne participaient pas encore pleinement à la vie économique. Par ailleurs, comme les ménages de nouveaux immigrants comptent un nombre relativement élevé de personnes, ils sont plus susceptibles de recevoir des paiements de transfert considérables, soit parce qu'un plus grand nombre de leurs membres ont droit à des prestations, telles les prestations d'assurance-chômage, soit parce que leurs besoins sont plus grands. Par contre, les ménages de nouveaux immigrants n'auraient pas été au pays suffisamment longtemps pour avoir droit à des prestations considérables dans le cadre du Régime de pensions du Canada et du Régime des rentes du Québec.

Le montant moyen de la prestation varie dans une large mesure selon l'âge du ménage. Les ménages comprenant des personnes âgées nées au Canada et des personnes âgées admises avant 1981 ont reçu en moyenne des sommes d'environ 15 000 $ à 16 000 $. Les ménages composés de personnes âgées ayant récemment immigré ont reçu des prestations inférieures en moyenne à celles versées aux ménages comprenant des personnes âgées natives du Canada.

Les ménages des autres groupes d'âge ont obtenu des sommes allant de 3300 à 7100 $. Dans le groupe des 25 à 64 ans, les ménages de nouveaux immigrants ont plus souvent bénéficié de transferts gouvernementaux que les ménages constitués de personnes nées au Canada et d'immigrants antérieurs; ils ont aussi reçu des sommes moyennes un peu plus élevées.

Les transferts gouvernementaux occupent une place beaucoup moins importante dans le revenu des ménages de personnes âgées ayant immigré récemment (27 pour 100) que dans celui des ménages de personnes âgées nées au Canada (38 pour 100). Dans les autres groupes d'âge, toutefois, les transferts forment une plus grande part du revenu des ménages de nouveaux immigrants.

Égalité et répartition analogue du revenu personnel avec le temps

Tableau E.5 : Répartition du revenu personnel des 15 ans et plus – région métropolitaine de Hamilton, 1995 (répartition en pourcentage)

	Sans revenu	1 $ à 10 000 $	10 000 $ à 30 000 $	30 000 $ à 50 000 $	Plus de 50 000 $	Revenu moyen
Femmes						
Nées au Canada	9 %	28 %	40 %	17 %	7 %	19 200 $
Admises avant 1981	7 %	25 %	48 %	14 %	5 %	19 000 $
Admises entre 1981 et 1990	15 %	31 %	42 %	9 %	3 %	14 000 $
Admises entre 1991 et 1994	25 %	37 %	32 %	5 %	1 %	9 600 $
Hommes						
Nés au Canada	4 %	20 %	28 %	25 %	23 %	33 500 $
Admis avant 1981	0 %	12 %	37 %	27 %	25 %	36 300 $
Admis entre 1981 et 1990	7 %	23 %	35 %	23 %	13 %	27 000 $
Admis entre 1991 et 1994	7 %	29 %	42 %	16 %	6 %	20 200 $

Chez les immigrants dont l'arrivée est très récente, 62 pour 100 des femmes et 36 pour 100 des hommes ont déclaré n'avoir gagné aucun revenu ou un revenu inférieur à 10 000 $ en 1995. La proportion des immigrants n'ayant déclaré aucun revenu ou un revenu inférieur à 10 000 $ est plus faible chez ceux qui sont arrivés pendant les années 1980 et encore plus réduite chez les immigrants arrivés antérieurement.

Les nouveaux immigrants et surtout ceux qui sont arrivés très récemment sont sous-représentés à la limite supérieure de l'échelle du revenu. Chez les immigrants arrivés pendant les années 1980, la proportion des personnes ayant gagné plus de 50 000 $ est à peu près la moitié de ce qu'elle est chez les natifs du Canada.

Si les résultats obtenus par les immigrants antérieurs sont une indication quelconque de ceux qu'on peut escompter des nouveaux immigrants au fil des ans, on peut s'attendre à ce que le revenu des personnes ayant immigré pendant les années 1980 et 1990 connaisse une hausse générale dans les années à venir.

Le revenu des immigrants antérieurs se répartit plus ou moins comme celui des personnes nées au Canada, même s'il se concentre davantage dans la fourchette de revenu faible à intermédiaire de 10 000 $ à 30 000 $. Cette situation tient en partie au fait que beaucoup d'immigrants arrivés antérieurement sont des personnes âgées bénéficiant des prestations de la Sécurité de la vieillesse. Quoi qu'il en soit, la répartition du revenu chez les immigrants semble avec le temps se rapprocher de ce qu'elle est chez les personnes nées au Canada.

Le revenu des ménages est un peu moins élevé

Tableau E.6 : Répartition du revenu des ménages – région métropolitaine de Hamilton, 1995 (répartition en pourcentage)

Ménages	0 $ à 20 000 $	20 000 $ à 40 000 $	40 000 $ à 60 000	60 000 $ à 80 000 $	Plus de 80 000 $	Revenu moyen
D'origine canadienne	22 %	23 %	21 %	15 %	19 %	53 300 $
Immigrants antérieurs	18 %	23 %	19 %	16 %	23 %	56 400 $
Nouveaux immigrants	22 %	27 %	23 %	14 %	14 %	48 300 $
Immigrants des années 1980	20 %	25 %	23 %	16 %	16 %	51 500 $
Imm. admis entre 1991 et 1994 avec d'autres	14 %	27 %	25 %	16 %	17 %	54 800 $
Imm. admis entre 1991 et 1994 seulement	37 %	30 %	22 %	6 %	5 %	33 300 $

En 1995, le revenu moyen des ménages de nouveaux immigrants s'élevait à 48 300 $; il équivalait donc à 91 pour 100 du revenu des ménages d'origine canadienne et à 86 pour 100 de celui des ménages d'immigrants antérieurs. Quant aux ménages comprenant uniquement de tout nouveaux immigrants, ils gagnaient l'équivalent de 62 pour 100 de ce que gagnaient les ménages d'origine canadienne.

Par rapport aux ménages formés de Canadiens d'origine, les ménages de nouveaux immigrants se retrouvent dans des proportions analogues, bien que légèrement plus élevées, dans les tranches de revenus inférieures. La moitié de ces ménages (49 pour 100) ont des revenus de moins de 40 000 $, contre 45 pour 100 des ménages d'origine canadienne et 41 pour 100 des ménages d'immigrants antérieurs. Le cinquième (22 pour 100) des ménages de nouveaux immigrants ont un revenu inférieur à 20 000 $, même pourcentage que pour les ménages de natifs du Canada. À l'autre extrémité de l'échelle des revenus, les ménages de nouveaux immigrants sont bien représentés, mais pas dans les mêmes proportions que les ménages d'origine canadienne et ceux formés d'immigrants antérieurs.

Le tiers des immigrants très récents vivent dans des familles à faible revenu

Pour déterminer l'inégalité du revenu, on peut entre autres vérifier si certains groupes ont plus tendance que d'autres à gagner un revenu inférieur au revenu médian global. Le revenu médian est le revenu qui se situe au milieu lorsque l'on classe les revenus par ordre décroissant : la moitié des revenus est plus élevée que le revenu médian, l'autre plus faible. Pour mesurer toute inégalité plus prononcée des revenus, on se penche également sur le pourcentage des personnes dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian.

La figure E.1 et le tableau E.7 indiquent le pourcentage des personnes dont le revenu est inférieur au revenu médian. On a comparé, au revenu familial médian, le revenu familial des personnes vivant dans des familles. On a comparé celui des personnes hors famille – qui sont beaucoup moins nombreuses, surtout chez les nouveaux immigrants – au revenu médian de l'ensemble des personnes hors famille. On n'a pas tenu compte des personnes hors famille de moins de 15 ans, car on ne dispose d'aucune donnée au sujet de leur revenu. On a calculé de la même façon la proportion des personnes dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian (voir la figure E.1 et le tableau E.8).

En 1995, à Hamilton, le revenu médian de l'ensemble des familles (c'est-à-dire tout groupe de deux personnes ou plus qui vivent ensemble dans un même ménage et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption) s'élevait à 55 350 $. Le revenu médian des personnes ne faisant pas partie de familles s'élevait quant à lui à 18 792 $.

Comme on n'a pas tenu compte de la taille de la famille dans ces calculs et que les familles nombreuses sont susceptibles d'avoir un revenu plus élevé (mais pas nécessairement plus élevé par membre de la famille), la proportion de la population totale faisant partie de familles dont le revenu est inférieur au revenu médian se situe au-dessous de 50 pour 100. Quarante-sept pour cent des femmes et quarante-trois pour cent des hommes font partie de familles dont le revenu est inférieur au revenu médian. Dix-sept pour cent des femmes et seize pour cent des hommes vivent dans des familles dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian.

Figure E.1 : Personnes faisant partie de familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur au revenu médian et à la moitié du revenu médian, en pourcentage de la population – région métropolitaine de Hamilton, 1995

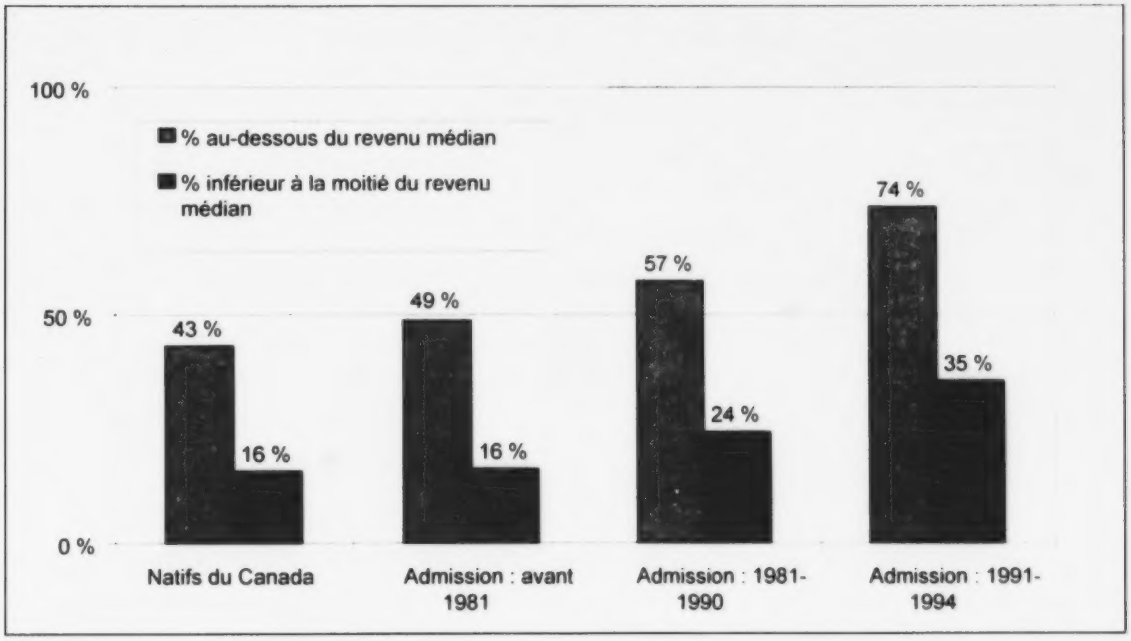

Les nouveaux immigrants ont plus tendance que les immigrants antérieurs et que les natifs du Canada à vivre dans des familles dont le revenu est inférieur au revenu médian global, ou, s'ils ne vivent pas dans des familles, à gagner un revenu inférieur au revenu médian des personnes hors famille. Ils sont également plus susceptibles de vivre dans des familles ayant un revenu inférieur à la moitié du revenu médian. Le pourcentage des immigrants vivant dans des familles dont le revenu se situe dans les tranches inférieures de revenu décroît avec la durée du séjour au Canada.

Tableau E.7 : Personnes vivant dans des familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur au revenu médian, en pourcentage de l'ensemble de la population, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Hamilton, 1995

	Moins de 15 ans	15-24 ans	25-64 ans	65 ans et plus	Total
Femmes					
Nées au Canada	46%	43 %	41 %	64 %	45 %
Admises avant 1981	S. O.	48 %	42 %	70 %	51 %
Admises entre 1981 et 1990	63 %	58 %	58 %	62 %	59 %
Admises entre 1991 et 1994	74 %	81 %	72 %	59 %	74 %
Hommes					
Nés au Canada	46 %	38 %	36 %	63 %	41 %
Admis avant 1981	S. O.	39 %	36 %	71 %	46 %
Admis entre 1981 et 1990	63 %	56 %	54 %	64 %	56 %
Admis entre 1991 et 1994	80 %	73 %	72 %	63 %	74 %

La proportion des personnes dont le revenu est inférieur à la médiane varie selon l'âge. Chez les personnes nées au Canada et les immigrants arrivés antérieurement, cette proportion est la plus élevée parmi les personnes âgées. Toutefois, chez les immigrants dont l'arrivée est la plus récente, ce sont les jeunes qui se retrouvent plus fréquemment dans cette situation. Les personnes arrivées pendant les années 1980 occupent une position intermédiaire.

Dans tous les groupes d'âge sauf chez les personnes âgées, la proportion des individus dont le revenu est inférieur à la médiane globale est beaucoup plus élevée chez les nouveaux immigrants que chez les natifs du Canada. Si les personnes âgées font exception, c'est probablement en raison des programmes de soutien du revenu qui leur sont offerts et parce que les personnes de ce groupe d'âge ayant récemment immigré vivent assez souvent dans une famille élargie.

Tableau E.8 : Personnes vivant dans des familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian, en pourcentage de l'ensemble de la population, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Hamilton, 1995

	Moins de 15 ans	15-24 ans	25-64 ans	65 ans et plus	Total
Femmes					
Nées au Canada	19 %	20 %	15 %	14 %	17 %
Admises avant 1981	S. O.	22 %	15 %	19 %	16 %
Admises entre 1981 et 1990	33 %	27 %	24 %	27 %	25 %
Admises entre 1991 et 1994	40 %	44 %	34 %	18 %	36 %
Hommes					
Nés au Canada	20 %	16 %	11 %	20 %	15 %
Admis avant 1981	S. O.	14 %	11 %	27 %	16 %
Admis entre 1981 et 1990	38 %	25 %	19 %	30 %	23 %
Admis entre 1991 et 1994	41 %	33 %	32 %	27 %	34 %

Le tiers des tout nouveaux immigrants disposent d'un faible revenu. Dans le groupe des 25 à 64 ans, par exemple, c'est le cas de 32 pour 100 des hommes et de 34 pour 100 des femmes dont l'arrivée est très récente. Ces proportions sont supérieures de 20 pour 100 environ à celles qu'enregistrent les Canadiens d'origine. On constate des différences similaires dans les autres groupes d'âge sauf chez les personnes âgées, pour lesquelles on observe des écarts beaucoup moins prononcés entre immigrants très récents et natifs du Canada. Parmi les immigrants de moins de 65 ans dont l'arrivée est très récente, la proportion de ceux dont le revenu est inférieur à la moitié de la médiane globale varie du tiers à 44 pour 100. Cette proportion baisse chez les immigrants admis pendant les années 1980 pour se situer entre 19 et 38 pour 100.

PARTIE F : LOGEMENT

Les nouveaux immigrants logent plus souvent à l'étroit

Pour les besoins des tableaux F.1 et F.2, une pièce est, à l'intérieur d'un logement, un espace fermé habitable toute l'année : salon, chambre à coucher, cuisine, ou pièce finie au grenier ou au sous-sol. Sont exclus les salles de bains, entrées, vestibules et locaux utilisés uniquement à des fins professionnelles. On considère qu'une personne loge à l'étroit lorsque son logement abrite plus de personnes qu'il ne renferme de pièces, c.-à-d. lorsqu'on y trouve plus d'une personne par pièce.

Tableau F.1 : Nombre de personnes par pièce – région métropolitaine de Hamilton, 1996 (répartition en pourcentage)

	Moins de 0,5 personne	Entre 0,5 et 0,74 pers.	Entre 0,75 et 0,99 pers.	1 personne ou plus	Nombre de ménages
Ménages					
D'origine canadienne	65 %	29 %	4 %	2 %	148 100
Immigrants antérieurs	66 %	28 %	4 %	2 %	68 300
Nouveaux immigrants	30 %	38 %	13 %	20 %	18 400
Immigrants des années 1980	35 %	41 %	11 %	13 %	10 500
Immigrants des années 1990 avec d'autres	25 %	38 %	15 %	22 %	3 600
Immigrants des années 1990 seulement	20 %	31 %	14 %	35 %	4 200

Les ménages de nouveaux immigrants disposent par personne d'une surface habitable qui est bien en deçà de la moyenne pour la région de Hamilton. Deux ménages de nouveaux immigrants sur dix logent à l'étroit (c.-à-d. qu'il y a moins de pièces que de personnes dans le logement). Ce phénomène est le plus répandu chez les ménages composés uniquement d'immigrants très récents (35 pour 100). Il est cependant très rare chez les ménages d'origine canadienne et les ménages formés d'immigrants arrivés pendant les périodes antérieures (deux pour cent).

Tableau F.2 : Nombre de personnes par pièce et taille du ménage – région métropolitaine de Hamilton, 1996 (répartition en pourcentage)

Taille du ménage	Type de ménages	Moins de 0.5 personne	0.5 à 0.74 personne	0.75 à 0.99 personne	1 personne ou plus	Nombre de ménages
1 à 3 personnes	D'origine canadienne	78 %	19 %	2 %	1 %	111 000
	Immigrants antérieurs	82 %	16 %	1 %	1 %	49 600
	Nouveaux immigrants	47 %	35 %	8 %	11 %	9 700
	Immigrants des années 80	55 %	34 %	5 %	6 %	5 500
	Immigrants des années 90 avec d'autres	42 %	38 %	12 %	8 %	1 900
	Immigrants des années 90 seulement	32 %	35 %	9 %	24 %	2 300
4 ou 5 personnes	D'origine canadienne	25 %	63 %	9 %	3 %	34 100
	Immigrants antérieurs	29 %	60 %	8 %	3 %	16 700
	Nouveaux immigrants	12 %	47 %	16 %	24 %	6 900
	Immigrants des années 80	16 %	54 %	15 %	15 %	4 200
	Immigrants des années 90 avec d'autres	9 %	47 %	15 %	29 %	1 200
	Immigrants des années 90 seulement	5 %	31 %	21 %	43 %	1 600
6 personnes ou plus	D'origine canadienne	5 %	40 %	39 %	16 %	3 000
	Immigrants antérieurs	5 %	45 %	34 %	16 %	2 100
	Nouveaux immigrants	1 %	19 %	26 %	53 %	1 700
	Immigrants des années 80	1 %	27 %	30 %	41 %	900
	Immigrants des années 90 avec d'autres	2 %	15 %	24 %	58 %	500
	Immigrants des années 90 seulement	3 %	0 %	19 %	77 %	300

Le risque que le logement comprenne plus de personnes que de pièces croît à raison de la taille du ménage. Cette tendance vaut aussi bien pour les ménages d'origine canadienne que pour les ménages d'immigrants, mais elle est beaucoup moins forte chez les natifs du Canada que chez les nouveaux immigrants, quelle que soit la taille du ménage.

Comme on l'a signalé plus haut, les ménages formés d'immigrants arrivés avant les années 1980 ont une taille analogue à celle des ménages d'origine canadienne (voir le tableau C.8). Leurs logements sont aussi sensiblement de la même dimension que ceux des personnes nées au Canada. Il semble donc que, si les immigrants forment des ménages nombreux et vivent relativement à l'étroit pendant un certain temps après leur arrivée, ce soit pour réduire leurs coûts d'hébergement. Toutefois, dès que la situation économique le permet, ces ménages se subdivisent en ménages plus petits ou s'installent dans des logements plus spacieux. Par ailleurs, la taille des ménages diminue également lorsque les enfants des immigrants, devenus adultes, constituent leurs propres ménages.

Le tiers des ménages assument des coûts de logement élevés par rapport à leur revenu

Tableau F.3 : Coûts de logement, par rapport au revenu du ménage – région métropolitaine de Hamilton, 1995 (répartition en pourcentage)

Ménages	Moins de 30 %	30 % à 50 %	50 % ou plus
D'origine canadienne	73 %	16 %	12 %
Immigrants antérieurs	79 %	12 %	8 %
Nouveaux immigrants	66 %	18 %	16 %
Immigrants des années 1980	68 %	17 %	15 %
Immigrants des années 1991-1994 avec d'autres	71 %	18 %	11 %
Immigrants des années 1991-1994 seulement	56 %	21 %	23 %
Total des ménages	74 %	15 %	11 %

Le tiers des ménages de nouveaux immigrants (34 pour 100) consacrent au-delà de 30 pour 100 de leur revenu à leur logement. Un de ces ménages sur six (16 pour 100) affecte à son logement plus de la moitié de son revenu. Parmi les ménages constitués exclusivement de personnes se trouvant au Canada depuis cinq ans ou moins, 44 pour 100 consacrent à leur logement plus de 30 pour 100 de leur revenu, et presque le quart (23 pour 100) au-delà de la moitié. Le quart (28 pour 100) des ménages d'origine canadienne affectent à leur logement plus de 30 pour 100 de leur revenu.

On considère que des coûts de logement représentant plus de 30 pour 100 du revenu constituent un fardeau; les ménages qui doivent assumer de pareils coûts ont généralement un faible revenu. Comme beaucoup des ménages constitués d'immigrants récemment arrivés ont un revenu peu élevé, ils tentent de réduire leurs coûts d'hébergement en logeant à l'étroit et en formant des ménages de taille considérable. Toutefois, ces mesures ne suffisent souvent pas à faire descendre les coûts de logement au-dessous de 30 pour 100 du revenu.

Tableau F.4 : Période de construction – région métropolitaine de Hamilton, 1996 (répartition en pourcentage)

Ménages	Avant 1961	1961-1980	Après 1980
D'origine canadienne	43 %	37 %	20 %
Immigrants antérieurs	36 %	40 %	24 %
Nouveaux immigrants	29 %	45 %	26 %
Immigrants des années 1980	32 %	41 %	27 %
Immigrants des années 1990 avec d'autres	32 %	40 %	28 %
Immigrants des années 1990 seulement	19 %	57 %	24 %
Total des ménages	40 %	39 %	22 %

Les logements dans lesquels vivent les ménages d'immigrants arrivés après 1980 sont de construction plus récente que les maisons des personnes nées au Canada. et la proportion de ces logements qui nécessitent des réparations majeures est relativement faible. Il semble donc que les immigrants n'optent généralement pas pour des logements de qualité inférieure même si leurs coûts posent manifestement un problème à bon nombre d'entre eux.

Tableau F.5 : Qualité du logement – région métropolitaine de Hamilton, 1996 (répartition en pourcentage)

Ménages	Entretien régulier	Réparations mineures	Réparations majeures
D'origine canadienne	64 %	28 %	8 %
Immigrants antérieurs	69 %	25 %	6 %
Nouveaux immigrants	66 %	26 %	8 %
Immigrants des années 1980	64 %	28 %	8 %
Immigrants des années 1990 avec d'autres	64 %	25 %	10 %
Immigrants des années 1990 seulement	72 %	20 %	8 %
Total des ménages	66 %	27 %	8 %

Les ménages comptant seulement de tout nouveaux immigrants sont rarement propriétaires de leur logement

Figure F.1 : Pourcentage de tous les ménages possédant leur propre maison – région métropolitaine de Hamilton, 1996

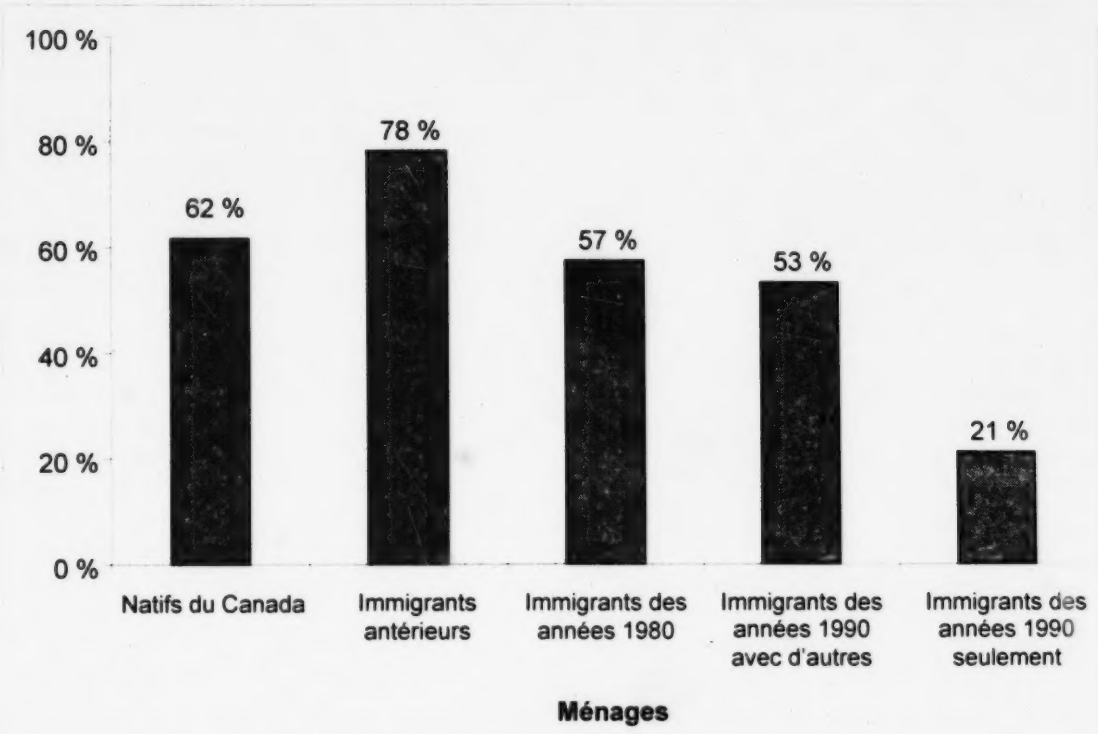

Deux sur dix (21 pour 100) des ménages constitués exclusivement d'immigrants admis entre 1991 et 1996 possèdent leur maison, contre six sur dix (62 pour 100) des ménages d'origine canadienne et plus des trois quarts (78 pour 100) des ménages d'immigrants antérieurs. Plus de la moitié des autres ménages de nouveaux immigrants sont propriétaires, presque autant que les ménages de natifs du Canada.

Les ménages d'immigrants antérieurs sont beaucoup plus nombreux que les ménages d'origine canadienne à posséder leur logement. Cette situation tient probablement à l'âge moyen plus élevé des immigrants antérieurs, mais elle peut aussi être due à des choix différents. On peut également en déduire que l'occupation très répandue de logements loués par les ménages formés exclusivement de tout nouveaux immigrants est un phénomène temporaire qui fait partie de leur adaptation.